



Document d'objectifs actualisé

Site Natura 2000

« FR5300008 – Rivière du Léguer
et forêts de Coat an noz-Coat an hay
et de Beffou »

Août 2020



Ce document consiste en une version simplifiée et actualisée du DOCOB initial :

LE GOFF A.-M. et REJONY J. (2009) – *DOCOB du site Natura 2000 FR 530008 : Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou*. Tome 1 – Etat des lieux. Association de la Vallée du Léguer, DREAL Bretagne, Rennes, 184 pp.

LE GOFF A.-M. et REJONY J. (2009) – *DOCOB du site Natura 2000 FR 530008 : Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou*. Tome 2 – Liste des actions. Association de la Vallée du Léguer, DREAL Bretagne, Rennes, 132 pp.

Il doit être référencé de la manière suivante :

BREDECHE M. (2019) – *Document d'objectifs actualisé - Site Natura 2000 FR530008 - Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou*. Lannion-Trégor Communauté, DREAL Bretagne, 107 p.

Rédigé d'après TERRAZ L. (2013) – *Guide pour une rédaction synthétique des Documents d'objectifs Natura 2000*. GIP Atelier Technique des Espaces Naturels, ARPM Timisoara, Montpellier, 47 pp.

Crédits photographiques (couverture)

Haut : Asso. Vallée du Léguer, 2015 – Léguer, vers Kerguignou (Tonquédec).

Bas : Asso. Vallée du Léguer, 2013 – Tourbière de Ponchou Léguer (Belle-Isle-en-Terre).

SOMMAIRE

Références et remerciements	6
Introduction générale	9
1 - Présentation générale de Natura 2000	11
Le réseau Natura 2000	11
Fiche d'identité du site Natura 2000	14
2 - Rapport de présentation - diagnostic	17
Tableau 1 : Données administratives	17
Tableau 2 : Données sur les activités humaines et l'occupation du sol	19
Tableau 3 : Données abiotiques générales	28
Tableau 4 : Grands milieux	29
Tableau 5 : Habitats naturels d'intérêt communautaire	30
Tableau 6 : Espèces d'intérêt communautaire	32
Tableau 7 : Autres habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial	34
3 - Objectifs de développement durable et objectifs opérationnels	37
Tableau 8 : Objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines	37
Tableau 9 : Objectifs transversaux	43
Tableau 10 : Récapitulatif des objectifs de développement durable et priorisation	44
4 - Mesures de gestion	45
Tableau 11 : Mesures	45
5 - Suivis	53
Tableau 12 : Suivis des mesures et de l'atteinte des objectifs	53
Tableau 13 : Programmation des mesures et des suivis	63
Conclusions	71
Bibliographie	73
Annexe : Cartographie des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire	75

DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « RIVIERE DU LEGUER ET FORETS DE COAT AN NOZ-COAT AN HAY ET DE BEFFOU »

Maître d'ouvrage

DREAL Bretagne

Suivi de la démarche : Pierre-Jean BERTHELOT (DREAL) et Claire TREHET (DDTM 22)

Structure porteuse

Lannion-Trégor Communauté (LTC)

Opérateur

Lannion-Trégor Communauté (LTC)

Rédaction du document d'objectifs

Rédaction / Coordination / Cartographie : BREDECHE Mathieu (LTC)

Contribution au diagnostic écologique (rédaction / cartographie) : LE BORGNE Maïwenn (LTC)

Contribution / Synthèse / Relecture : GUIGUEN Stéphane (LTC)

Présentations et validations en COPIL

Validation de l'Etat des lieux et des objectifs de développement durable : COPIL du 15 novembre 2018.

Validation du DOCOB : COPIL du 10 mars 2020.

Cartographie des habitats naturels et études écologiques réalisées pour l'élaboration du premier DOCOB (sur le périmètre initial) :

BOURDON P., DURFORT J. et STEPHAN A. (2004) - Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou ». FCBE, Huelgoat.

CERA (2005) – Cartographie des habitats naturels des forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou pour l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou ». CERA, Villiers-en-Bois.

FEDERATION DE PÊCHE DES CÔTES-D'ARMOR (2003) – Synthèse piscicole et rédaction des fiches espèces « piscifaune » du DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou ». Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc.

GMB (2003) – Cartographie des habitats d'espèces Loutre et Chauves-souris et rédaction des fiches espèces « Mammifères » du DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou ». GMB, Huelgoat.

LE RESTE G. (2003) – Synthèse des données scientifiques sur la forêt de Coat an noz-Coat an hay. ONF, Rennes.

TBM (2004) – Cartographie des habitats terrestres et marins de la zone estuarienne de la vallée du Léguer et rédactions des fiches « habitats littoraux » du DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou ». TBM, Brest.

Travaux complémentaires réalisés pour l'actualisation du présent DOCOB :

QUEREL G. (2017) – Bilan des dix contrats Natura 2000 du site « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou ». Rapport de stage - Lannion-Trégor communauté, Lannion, 56 p.

PHILIBERT L. (2018) – Cartographie et diagnostic des landes et tourbières du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou ». Rapport de stage - Lannion-Trégor communauté, Lannion, 53 p.

REMERCIEMENTS AUX ORGANISMES OU PERSONNES ET STRUCTURES AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DU DOCOB

Mesdames, Messieurs les Maires des communes concernées par le site Natura 2000

Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Bulat-Pestivien, Gurunhuel, La Chapelle Neuve, Lannion, Le Vieux Marché, Loc-Envel, Loguivy-Plougras, Lohuec, Louargat, Maël-Pestivien, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Plougonver, Ploulec'h, Ploumilliau, Plounevez-Moedec, Pluzunet, Pont-Melvez, Tonquédec, Trébeurden, Trédrez-Locquémeau, Trégrom

Les membres des communautés de communes / EPCI

Guingamp-Paimpol Agglomération,
Lannion-Trégor Communauté

Ainsi que l'ensemble des personnes ayant permis la réalisation de ce document d'objectifs

Administrations

Sous-Préfecture

M. le Sous-préfet de Lannion
et ses services

DREAL

Pierre-Jean BERTHELOT

DDTM

Claire TREHET

Organismes techniques et scientifiques et associations

Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)

Pierre BROSSIER

Fédération départementale des Chasseurs

David ROLLAND

Bassin versant Vallée du Léguer

Samuel JOUON

Conservatoire Botanique National de Brest

Marion HARDEGEN

Groupe Mammalogique Breton

Thomas DUBOS
Franck SIMONNET

INTRODUCTION GENERALE

Le présent DOCOB précise les objectifs de gestion propres au site Natura 2000 « Rivière du Léguer » afin de préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Ce document est tout d'abord le fruit des échanges conduits sur le terrain avec les acteurs du territoire depuis la mise en œuvre du premier DOCOB en 2007. Ces dix années d'animation de la démarche Natura 2000 se sont déroulées dans un contexte d'évolution des outils propres à Natura 2000 (développement des évaluations d'incidences, période de moindre mobilité des ressources contractuelles...), de mutation des collectivités locales (fusion des collectivités, intégration de la structure opératrice à un nouvel EPCI...) et, plus généralement, aux évolutions de la société et du territoire, notamment dans sa composante agricole.

Le changement principal tient par ailleurs à la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs plébiscitant la démarche Natura 2000. C'est l'une des raisons ayant amené à la très large extension du site au cours de l'année 2015. L'Arrêté du 25/01/2017 confirme ce nouveau périmètre, couvrant 3204 hectares, soit une extension de + 74%. Cet élément est naturellement déterminant dans la nécessité de procéder à la rédaction de ce nouveau DOCOB.

L'évaluation simplifiée du DOCOB (BREDECHE M., 2018) met en évidence le bilan de la mise en œuvre du DOCOB entre 2007 et 2017. Ce travail amorce une réflexion sur les nouvelles inflexions à donner au DOCOB dans sa forme actualisée. Le document est ainsi marqué par l'intégration claire de la dimension littorale du site, suite à l'extension du périmètre, mais aussi notamment par l'affirmation plus marquée des enjeux de gestion des habitats forestiers.

Si, dans sa forme, ce DOCOB actualisé paraît simple et relativement sommaire, l'ambition est néanmoins grande. Il s'agit dans les parties à venir de bien reposer les enjeux et de redéfinir les priorités pour une nouvelle décennie d'animation.

Les trois premières parties proposent ainsi un bilan synthétique de l'état des lieux du site, dans ses dimensions administratives, sociales, géographiques et naturelles. La liste des habitats et espèces d'intérêt communautaire est ensuite complétée par rapport au FSD initial en prenant en compte l'extension du périmètre mais aussi l'avancée de la connaissance naturaliste. Les parties 4 à 6 présentent ensuite les nouveaux enjeux et mesures de gestion devant guider l'opérateur et ses partenaires dans l'animation de la démarche Natura 2000 sur le site « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou ».

1 – NATURA 2000 : PRESENTATION GENERALE

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Natura 2000 en Europe

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **27 000 sites pour les deux directives** couvrant près de 18% du territoire terrestre de l'Union européenne.

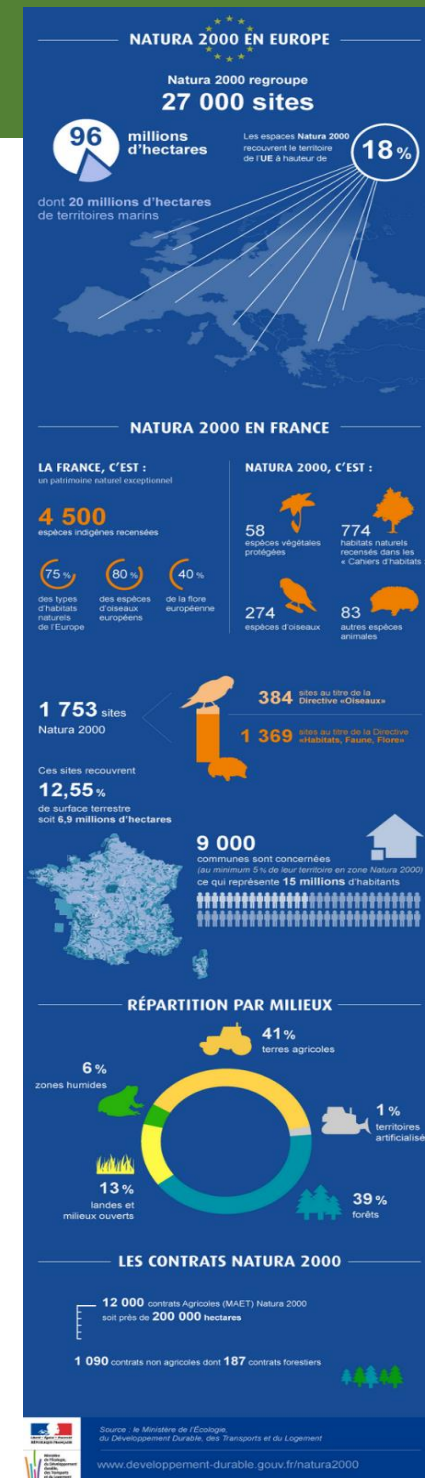
Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Chacun les transcrit en droit national. Ils sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Ce réseau est également l'une des réponses de la France à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

Natura 2000 en France

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant pour la mise en place du réseau Natura 2000 en France. Elles correspondent en effet à l'achèvement du réseau terrestre.

Désormais, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1753 sites pour 12,5 % du territoire métropolitain** soit 6,9 millions d'hectares (hors domaine marin) :

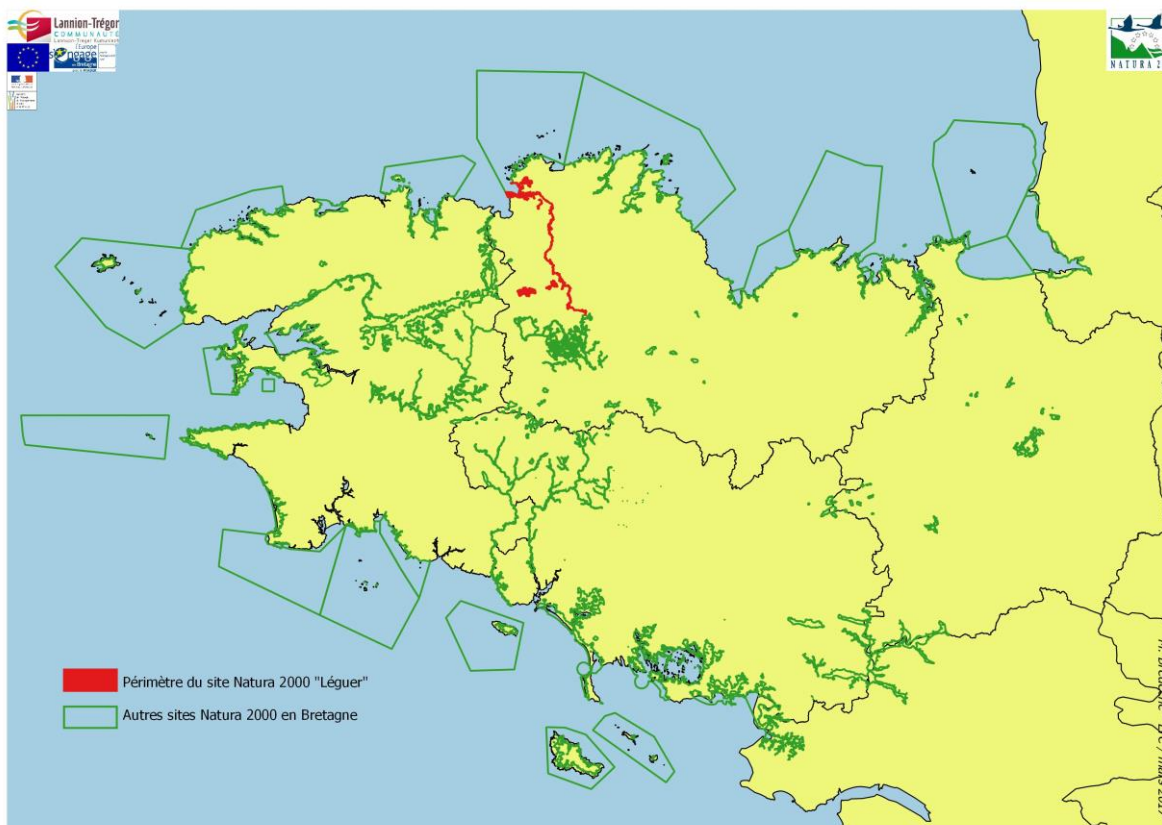
- 1369 sites en ZSC au titre de la directive Habitats ;
- 371 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux.



Natura 2000 en Bretagne

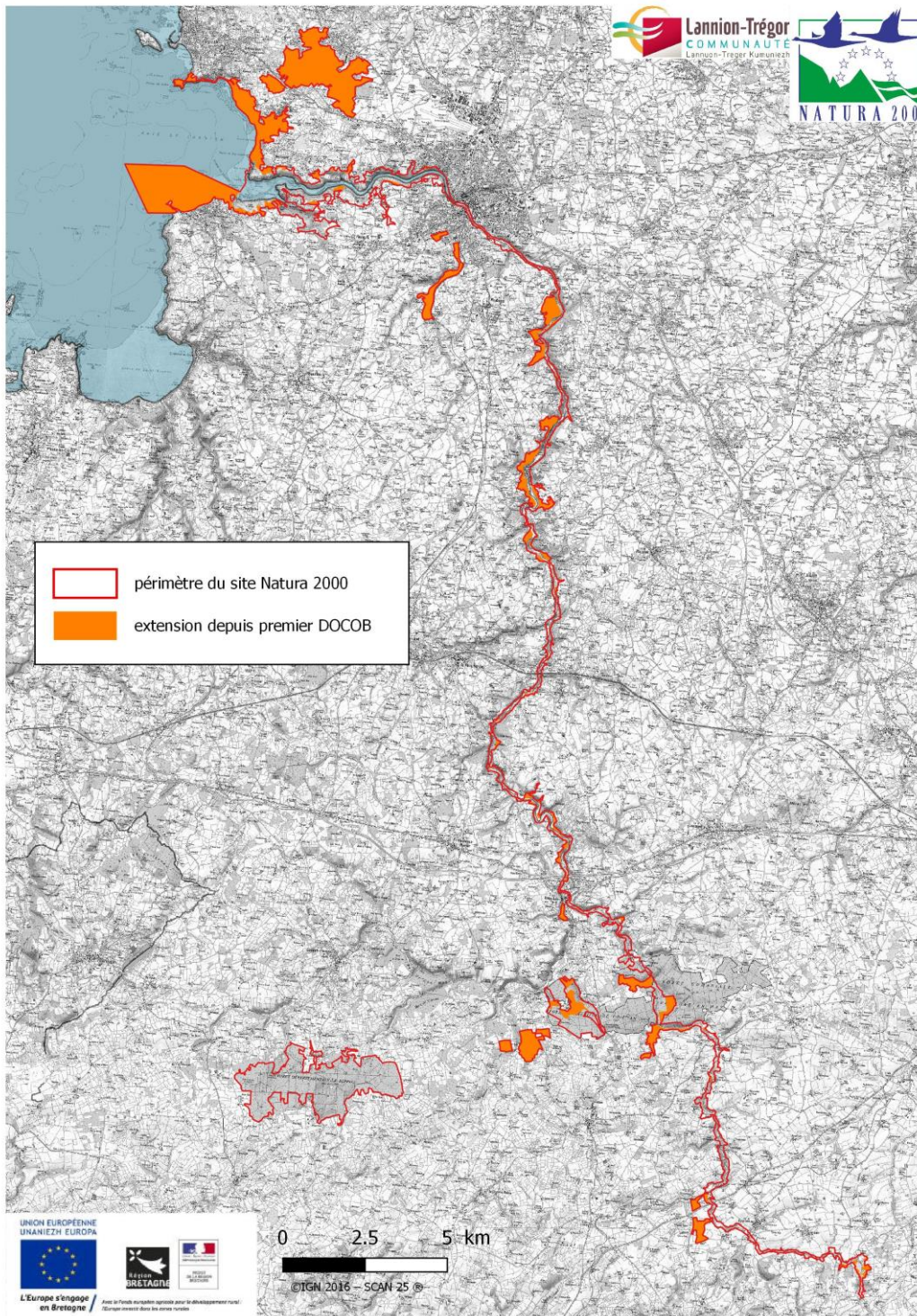
Au 1er janvier 2015, la Bretagne comptait 86 sites Natura 2000, dont 58 désignés au titre de la directive « Habitats, faune, flore » (ZSC) et 28 au titre de la directive « Oiseaux » (ZPS).

Carte 1 : Le réseau Natura 2000 en Bretagne (fin 2016) >>



Lannion-Trégor communauté a été désignée structure opératrice pour 4 sites Natura 2000 :
1 ZPS (Côte de granit rose – Sept îles) et 3 ZSC (Côte de granit rose – Sept îles, Etang du Moulin neuf et Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou).





← Périmètre initial et extension

↙ Arrêté du 25/01/2017 - Modification du périmètre de la ZSC

2 février 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 11 sur 121

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

Arrêté du 25 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 4 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay (zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1627461A

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,
Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;
Vu la décision d'exécution (UE) 2016/2335 de la Commission du 9 décembre 2016 arrêtant une dixième actualisation de la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;
Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;
Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;
Vu l'arrêté du 4 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 « Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay » (zone spéciale de conservation) ;
Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Art. 1^{er}. - Les huit cartes au 1/25 000 et la carte d'assemblage au 1/120 000 annexées au présent arrêté abrogent et remplacent les cartes annexées à l'arrêté du 4 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay (zone spéciale de conservation) FR 5300008. L'espace ainsi délimité s'étend dans le département des Côtes-d'Armor sur une partie du territoire des communes suivantes : Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Bulat-Pestivien, Chapelle-Neuve, Gurunhuel, Lannion, Loc-Envel, Loguivy-Plougras, Lohuec, Louargat, Mael-Pestivien, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Plougouven, Ploulec'h, Ploumilliau, Plouñvez-Moëdec, Pluzunet, Pont-Melvez, Tonquédec, Trébeurden, Trédrez-Locquémeau, Trégrom, Vieux-Marché.

Art. 2. - La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages annexée au présent arrêté abroge et remplace la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages annexée à l'arrêté du 4 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay (zone spéciale de conservation).

Art. 3. - Les cartes visées à l'article 1^{er} ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture de Côtes-d'Armor, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Art. 4. - Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 janvier 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau
et de la biodiversité,
F. MITTEAULT

Composition du COPIL - Arrêté du 19 mars 2015



PREFET DES COTES D'ARMOR

ARRÊTÉ

portant composition du Comité de Pilotage
créé pour l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectifs
du site Natura 2000 (zone spéciale de conservation) FR 5300008
« rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat An Noz et Coat An Hay ».

Le Préfet des Côtes d'Armor,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU la directive 92/403/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 ;

VU la décision de la Commission européenne en date du 12 décembre 2008 arrêtant la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique Atlantique ;

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.414-1 à L.414-6 et R.414-1 à R.414-29 ;

VU l'arrêté ministériel du 4 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 « rivière Léguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay » (zone spéciale de conservation) ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU les circulaires relatives à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 du 24 décembre 2004 et du 27 novembre 2007 ;

VU l'arrêté préfectoral du 16 avril 2009 portant désignation du comité de pilotage pour l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 (zone spéciale de conservation) FR5300008 « rivière Léguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay » ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Côtes d'Armor ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Le comité de pilotage créé pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 (zone spéciale de conservation) FR5300008 « Rivière Léguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay » est composé ainsi qu'il suit :

Collectivités territoriales et leurs groupements concernés :

- x Le président du Conseil Régional de Bretagne, ou son représentant ;
- x Le président du Conseil Général des Côtes d'Armor, ou son représentant ;
- x Les maires, ou leurs représentants, des communes de Belle-Isle-en-Terre, Bourbric, Bulat-Pestivien, Gurunhael, La Chapelle Neuve, Lannion, Le Vieux-Marché, Loc-Envel, Logivy-Plougras, Lohuec, Louargat, Maël-Pestivien, Ploubazze, Plougonver, Ploulec'h, Ploumilliau, Plounevez-Moëdec, Pluzunet, Pont-Melvez, Tonquédec, Trédréz-Locquémeau et Trégor ;
- x Le président de la « communauté de communes de Belle-Isle-en-Terre », ou son représentant ;
- x Le président de la communauté d'agglomération « Lannion-Trégor Communauté », ou son représentant ;
- x Le président de la « communauté de communes de Bourbric », ou son représentant ;
- x Le président de la « communauté de communes de Callac », ou son représentant.

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, établissements publics, associations de protection de la nature, scientifiques :

- x Le président de l'Association pour la protection et la mise en valeur de la Vallée du Léguer, ou son représentant ;
- x Le président du Pays du Trégor-Goëlo, ou son représentant ;
- x Le président du Pays de Guingamp, ou son représentant ;
- x Le président du Pays touristique du Trégor, ou son représentant ;
- x Le président du Pays touristique de l'Argoat, ou son représentant ;
- x Le président du Comité de Bassin Versant du Léguer, ou son représentant ;
- x Le président de l'Association de la Propriété Agricole, ou son représentant ;
- x Le président de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor, ou son représentant ;
- x Le président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), ou son représentant ;
- x Le président du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (CDJA), ou son représentant ;
- x Le président de la Confédération Paysanne, ou son représentant ;
- x Le président de l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA) des Côtes d'Armor, ou son représentant ;
- x Le président de l'Association des Propriétaires des Moulins, ou son représentant ;
- x Le président du Syndicat Départemental des Propriétaires Forestiers, ou son représentant ;
- x Le président du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), ou son représentant ;
- x Le président de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, ou son représentant ;
- x Le président du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins, ou son représentant ;
- x Le président de la Section Régionale Conchylicole - Bretagne Nord, ou son représentant ;
- x Le président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Côtes d'Armor, ou son représentant ;
- x Le président de l'Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Belle-Isle-En-Terre, ou son représentant ;
- x Le président de l'Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Lannion, ou son représentant ;
- x Le président de l'Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Guingamp-Trieux, ou son représentant ;
- x Le président du Comité Départemental des Pêcheurs Plaisanciers, ou son représentant ;
- x Le président du Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA), ou son représentant ;
- x Le président du Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaïns (GRETIA), ou son représentant ;
- x Le président du Forum Centre Bretagne Environnement, ou son représentant ;
- x Le président du Groupe Mammalogique Breton (GMB), ou son représentant ;
- x Le président de l'association « Eau et Rivières de Bretagne », ou son représentant ;
- x Le président de l'association « Bretagne Vivante », ou son représentant ;
- x Le président de l'association « Côtes d'Armor Nature Environnement », ou son représentant ;
- x Le président de l'association « VTT 22 », ou son représentant ;
- x Le président de l'association « Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne », ou son représentant ;
- x Le président de l'« Association des Cavaliers d'Extérieur des Côtes d'Armor », ou son représentant ;
- x Le président du club de kayak de Lannion, ou son représentant ;
- x Le président de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, ou son représentant ;
- x Le président de « Pays Terre d'Armor », ou son représentant ;
- x Le directeur du Conservatoire Botanique National de Brest, ou son représentant ;
- x Le président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, ou son représentant ;
- x Le directeur de l'agence régionale de l'Office National des Forêts, ou son représentant ;
- x Le directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ou son représentant ;
- x Le délégué de rivages de la délégation Bretagne du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivières Lacustres, ou son représentant ;
- x Le directeur de l'Institut Français pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER), ou son représentant.

Représentants de l'État :

- x Le Préfet des Côtes d'Armor, ou son représentant ;
- x Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, ou son représentant ;
- x Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor, ou son représentant ;
- x Le Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest, ou son représentant ;
- x Le délégué régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ou son représentant ;
- x Le délégué interrégional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, ou son représentant.

ARTICLE 2 : Le Comité de Pilotage se réunit au moins une fois par an et, en tant que de besoin, sur convocation de son président.

ARTICLE 3 : L'arrêté préfectoral du 16 avril 2009 portant désignation du comité de pilotage pour l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 (zone spéciale de conservation) FR5300008 « Rivière Léguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay » est abrogé.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire général de la préfecture des Côtes d'Armor est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Côtes d'Armor. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes (3, contour de la Motte, 35044 Rennes Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Saint-Brieuc, le 19 MARS 2015

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,

Stéphan DEROUIN

2 – RAPPORT DE PRESENTATION - DIAGNOSTIC

TABLEAU N°1 : DONNEES ADMINISTRATIVES

Données administratives	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Région	1	BRETAGNE	-
Département	1	Côtes d'Armor	-
Communes	24	Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Bulat-Pestivien, Gurunhuel, La Chapelle Neuve, Lannion, Le Vieux Marché, Loc-Envel, Loguivy-Plougras, Lohuec, Louargat, Maël-Pestivien, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Plougonver, Ploulec'h, Ploumilliau, Plounevez-Moedec, Pluzunet, Pont-Melvez, Tonquédec, Trébeurden, Trédrez-Locquémeau, Trégrom.	-
Domaine Public Maritime (DPM)	469 ha		
Habitants (des 24 communes)	53 923 hab.	Périmètre du site Natura 2000 très peu habité. Traversées du centre-ville de Lannion et du bourg de Belle-Isle-en-Terre.	INSEE 2016 (d'après recensement 2014)
Parcs nationaux	0	-	-
Parcs naturels marins	0	-	-
Parcs naturels régionaux	0	-	-
Réserves naturelles (RNN, RNR)	0	-	-
Terrains du Conservatoire du littoral	OUI	Beg Léguer (36 ha) Pors Mabo (30 ha) Bois de Lann ar Warem (302 ha) Bois de Kerroc'h (11ha)	CELRL
Espace Naturel Sensible	OUI	Pointe de Bihit : 1,09 ha Forêt de Beffou : 621 ha Keroual-Kergrist-Le Losser : 73 ha Pointe du Yaudet : 12 ha Domaine du Dourven : 17 ha	CD22
Arrêté de Protection de Biotope	1 en projet	Site de Toul lutun en forêt de Coat an noz (< 1 ha)	DREAL / ONF
Autres statuts : site RAMSAR, RBI, RBD, RNCFS...	1 RBD (en cours de validation)	Tourbière de Coat an hay : 28 ha	ONF

Sites classés	3, situés, pour parties, dans le périmètre N2000	Presqu'île de Bihit (6,18 ha) Falaises de Trédrez (DPM) (71,65 ha) Chapelle du Yaudet et ses abords	DREAL
Autres Sites naturels publics (EPCI, Communes)	6	Vallée des Papétries (copropriété LTC - GP3A / 40 ha) Vallon de Trozozec (Lannion / 6,9 ha) Prairies et plantations du Guic (Belle-Isle-en-Terre / 6,4 ha) Prairies du Guer (Belle-Isle-en-Terre / 1,5 ha) Prairie de Kerguiniou (LTC / 1,6 ha) Plage de Trégrom (Trégrom / 1,5 ha) Lagune du Vörlen (Trédrez-Locquémeau / 1,8 ha) Lande communale de Loc-Envel (0,68 ha)	LTC, GP3A, communes de Lannion, Belle-Isle-en-Terre, Trégrom et Trédrez-Locquémeau
Forêt domaniale	OUI	Forêt de Coat an noz-Coat an hay (807 ha), dont 201 ha dans le site Natura 2000	ONF
Forêt départementale	OUI	Forêt de Beffou (621 ha), dont 536 ha dans le site Natura 2000	CD22
Réserves de pêche	OUI	Environ 4,1 km de linéaire de cours d'eau (Léguer et Min ran) où la pêche est interdite selon l'Arrêté préfectoral 2017.	Fédé. de pêche 22
« Réserves associatives »	OUI	Réserve de Vie sauvage de l'ASPAS (58 ha) Propriétés de la Fédération de pêche 22 et des AAPPMA (8 ha) Charte Chauves-souris et Loutre du GMB à Coat an hay (ONF) et Traou Leguer Huellan – Plougonver (particulier / 0,37 ha)	ASPAS, Fédé. de pêche 22, GMB
Label « Rivière sauvage »	OUI	Le Léguer amont et son affluent le Guic,, labellisés depuis octobre 2017	BVVL
SAGE, SDAGE	OUI	SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Baie de Lannion	LTC



TABLEAU 2 : DONNEES SUR LES ACTIVITES HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL

Recensement organisé selon la typologie présentée au sein de l'Appendice E de la notice explicative des Formulaires standards des données, intitulé « Impacts et activités influençant le statut de conservation du site » (JO des Communautés européennes n°107/153 du 24/04/1997) :

Code FSD des activités	Activités humaines et occupation du sol	Commentaires	Structures ressources
Activités agricoles et forestières			
100	Culture	Absente ou anecdotique.	
102	Fauche / coupe		
110	Epandage de pesticides	Pratique fortement limitée sur le site Natura 2000 du fait de la présence de la rivière (bande tampon de 10 m) et de plusieurs Périmètres de Protection de Captage.	<i>BV Vallée du Léguer</i>
120	Fertilisation	De plus, les cultures et prairies temporaires étant rares, les épandages et pesticides impactant directement le site Natura 2000 sont donc peu nombreux.	
140	Pâturage	L'activité agricole principale sur le site est l'élevage laitier bovin. Présence également de troupeaux de brebis (ENS Ploubezre et prairie naturelle LTC de Tonquédec), de chèvres et vaches Pie noir (vallée de Goas Lagorn entre Lannion et Trébeurden) et d'alpagas (Vallée des Papèteries à Trégrom).	
150	Remembrement	Site très peu concerné du fait, tout d'abord, de sa très faible extension en dehors du fond de vallée et des espaces boisés, mais aussi de la relativement faible intensité des dynamiques de remembrement sur la majorité du bassin versant.	
160	Gestion forestière	Les 3 grands massifs forestiers (Coat an noz-Coat an hay, Beffou et Lann ar Waremm) sont gérés dans le cadre de Plans d'aménagements prenant en compte le volet « biodiversité ». Autres ensembles forestiers publics gérés dans le cadre du Régime forestier et en considérant les enjeux Natura 2000 (ENS Ploubezre-Tonquédec et Vallée des papèteries). Nombre très important de petits propriétaires forestiers privés non soumis au Plan simple de gestion et aux modes de gestion très hétérogènes.	
170	Elevage	Cf. pâturage	

Activités de pêche, chasse et cueillette			
200	Pêche, pisciculture, aquaculture	La dernière pisciculture du Léguer se situe à Keryas, sur Louargat. Il s'agit d'un centre de grossissement des alevins de Truite fario et non d'un élevage classique, potentiellement plus impactant pour le milieu aquatique. 6 autres piscicultures étaient historiquement présentes sur le bassin versant du Léguer, dont 2 situées au sein du site Natura 2000 : celle de Coat Leguer bihan (Trégrom), fermée en 2004, et celle de Bourgerel (Plougonver), plus ancienne. Pêche : cf. 210 et 220.	
210	Pêche professionnelle	Le port de pêche de Locquémeau regroupe 9 navires de pêche professionnelle. Il s'agit de navires de moins de 12 m pratiquant la pêche côtière. La pêche à pied professionnelle est pratiquée sur le gisement du Banc du Guer situé à l'embouchure du Léguer. Pour la saison 2015-2016, 42 timbres avaient été attribués sur le gisement du banc du Guer (demande d'exploitation limitée par délibération du CRPMEM aux seuls renouvellements).	CRPMEM de Bretagne, 2015
220	Pêche de loisir	Pêche en rivière encadrée par la présence de 2 APPMA (Lannion - Belle-Isle et Guingamp). Fusion fin 2018 des AAPPMA de Lannion et Belle-Isle et d'une adhésion à l'Entente Halieutique Grand Ouest pour la création d'une grande AAPMA réciprocaire dotée de moyens de garderie. Environ 1000 pêcheurs fréquentent régulièrement les berges du Léguer et de ses principaux affluents. 3 « Parcours mouche » sur 5 km le long du Léguer aval, permettent la pêche des truites, sans arillon et avec remise à l'eau obligatoire. Création d'une « Zone d'expérimentation saumon » : pêche possible du saumon de printemps sur le Léguer aval entre l'ouverture réglementaire et le 14 juin (même après atteinte du TAC) sous condition d'adhésion à une Charte et de la remise à l'eau des poissons. En 2017, l'expérimentation a séduit 56 pêcheurs adhérents. 2 guides de pêche professionnels accueillant les particuliers pour des stages / journées découvertes sur le Léguer. La pêche à pied de loisir est pratiquée sur les estrans sableux et rocheux du site. Les sites de la Baie de la vierge/banc du Guer et Locquémeau sont les plus fréquentés. La pêche de loisir en mer est également pratiquée sur le site Natura 2000, notamment par les plaisanciers ayant leur port d'attache à l'embouchure du Léguer ou à Locquémeau.	AAPPMA FD22AAPPMA Vivarmor Nature
230	Chasse	18 Associations communales, 21 Sociétés de chasse privées et 1 Association de Chasse Agréée (Ploumilliau). Les chasses les plus pratiquées sur le territoire sont la chasse au Pigeon ramier, la chasse aux chiens courants au renard et chevreuil (et sanglier) et la chasse au chien d'arrêt à la Bécasse des bois. Peu de réserves de chasses, en particulier dû à un relatif éclatement des lots de chasse.	Fédération départementale des chasseurs
243	Piégeage, empoisonnement, braconnage	Piégeage des Ragondins et Visons d'Amérique par piégeurs agréés. Braconnage ponctuel et difficile à estimer du Saumon atlantique et de l'Anguille.	

290	Autres activités de pêche, chasse et cueillette	Cueillette réglementée des champignons (arrêté municipal), en particulier au sein des massifs forestiers de Coat an noz-Coat an hay, de Beffou et du Bois de Lann ar Waremm.	
Activités minières et d'extraction			
330	Mines	Anciennes mines en forêt de Coat an noz, aujourd'hui gîte important pour les chauves-souris, en particulier le Grand rhinolophe. Arrêté ministériel du 14/09/2015, publié au JO du 25/09/2015, accordant un Permis exclusif de recherches de mines de tungstène, molybdène, cuivre, zinc, plomb, étain (métaux de base), or, argent (métaux précieux) et substances connexes, dit « Permis de Loc-Envel », à la société Variscan Mines. Le PERM fait l'objet de fortes oppositions locales.	ONF, DREAL
Activités d'urbanisation industrielle ou similaire			
400	Urbanisation, industrialisation et activités similaires	500 entreprises réparties sur le territoire SAGE Baie de Lannion - 35 zones d'activités (471 ha).	CAD 22 (2012)
390/890 /490 ?	Prélèvement d'eau pour production d'eau potable	4 prises d'eau superficielle dans les cours d'eau du bassin versant du Léguer, dont 3 situées sur le site Natura 2000, prélevant 3,1 millions de m ³ en 2016 (+ 0, 3 M m ³ avec la station de Guerlesquin, située en amont du Guic). 4 prises d'eau souterraine sur le bassin versant du Léguer, prélevant 400 000 m ³ en 2016.	BVVL
Formes de transport et de communication			
500	Réseau de communication	Routes Chemins de randonnées, circuits VTT. Voie ferrée Ports Câble transatlantique « Apollo » (point d'atterrage à Beg Léguer)	
Loisirs et activités de tourisme			
600	Equipements sportifs et de loisirs	Lannion concentre la majeure partie des équipements situés au sein du site Natura 2000, en particulier autour du site du Moulin du duc : Base nautique (canoë-kayak), stade d'eaux vives et piste BMX. C'est également sur ce secteur que se trouve le camping intercommunal (2,5 hectares pour 110 emplacements comprenant 8 bungalows et 14 chalets). Un second camping, plus petit, est en projet au sein du site Natura 2000, sur le site des Forges, sur la commune de Belle-Isle-en-Terre, en lisière de la forêt de Coat an noz.	
610	Centres d'interprétation	2 Maisons Nature œuvrent sur le territoire : le Centre Régional d'Initiation à la Rivière (CRIR), porté par Eau et Rivières de Bretagne et basé à Belle-Isle-en-Terre, et le Centre Forêt Bocage, basé à La Chapelle-Neuve. Ces structures accueillent notamment les classes et animent un grand nombre de sorties nature tout au long de l'année, en partie au sein du site Natura 2000. L'Eco-Centre du Trégor, situé à Pleumeur-Bodou, accueille lui aussi les familles à la découverte de l'environnement.	

620	Sports et loisirs de nature	<p>Randonnée : pratique importante de la randonnée pédestre. Le GR longe le trait de côte et le Léguer dans sa moitié aval. Le VTT et la randonnée équestre sont aussi pratiqués. Les massifs forestiers sont assez assidument fréquentés. Les trails, courses et randonnées nature sont nombreux (environ 10 par an), en particulier entre l'estuaire et Belle-Isle-en-Terre. L'événement de loin le plus important, la « Rando Muco », rassemble tous les ans environ 10 000 personnes autour de Belle-Isle.</p> <p>Le port communal de plaisance de Lannion est composé d'environ 176 mouillages répartis sur 2 sites : Pors Névez et Beg Hent. Le port du Yaudet accueille 55 mouillages.</p> <p>Kayak : pratique du kayak en rivière, en mer ou sur le stade d'eau vive. Le Léguer a notamment accueilli les championnats de Bretagne de descente de rivière en 2015 et les Championnats de France de slalom sur le stade d'eaux vives de Lannion en 2010.</p> <p>Escalade : pratique plus marginale mais à signaler la présence de l'aménagement d'une voie au niveau d'une falaise rocheuse (parcelle privée) au nord de la Pointe de Bihit.</p>	Commune de Lannion Commune de Ploulec'h
Pollutions ou impacts des activités humaines			
700	Pollutions	<p>Pollutions diffuses accidentelles exceptionnelles, d'origines agricoles en particulier.</p> <p>Existence d'un Schéma d'alerte mis au point pour la veille des stations de captage d'eau potable.</p> <p>Amélioration globale de la qualité physico-chimique de l'eau du Léguer.</p> <p>Plan Infrapolmar</p>	BVVL
Changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme			
800	Comblement et assèchement		
810	Drainage		
830	Recalibrage		
850	Modification du fonctionnement hydrographique	Etagement de la rivière lié à la présence des déversoirs et digues de moulins. Des actions sont menées par Bassin versant Vallée du Léguer pour supprimer et/ou aménager les obstacles à la continuité piscicole et sédimentaire.	
870	Endigages, remblais, plages artificielles	Estuaire artificialisé, en particulier au sein de l'espace urbanisé de Lannion. Anciens secteurs de remblais dans la traversée du centre-ville. Littoral par ailleurs relativement préservé des aménagements lourds.	

Processus naturels		
900	Erosion	Processus d'érosion des falaises littorales, notamment sur le secteur de Pors Mabo (Trébeurden) et Beg Leguer (Lannion).
910	Envasement	Envasement naturel de l'estuaire.
920	Assèchement	-
930	Submersion	-
940	Catastrophes naturelles	<p>Selon les Arrêtés « Catastrophe naturelle » parus depuis 2000 :</p> <p>Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues : Lannion, Pleumeur-Bodou, Trébeurden et Trédrez-Locquémeau (2008)</p> <p>Inondations et coulées de boues : Belle-Isle-en-Terre (2000, 2010 et 2013), Bulat-Pestivien (2010), Gurunhuel (2010), Lannion (2005 et 2010), Le Vieux-Marché (2000 x2), Loguivy-Plougras (2013), Louargat (2000 et 2016), Maël-Pestivien (2010), Ploulec'h (2000), Ploubezre (2000), Plougonver (2010), Plounévez-Moëdec (2000 et 2013), Pluzunet (2000), Pont-Melvez (2010), Tonquédec (2000, 2001 et 2013) et Trégrom (2000).</p>
950	Evolutions biocénétiques	Eutrophisation
960	Relations interspécifiques à la faune	<p>Présence du Ragondin et du Vison d'Amérique.</p> <p>Autres espèces invasives très présentes : Dendroctone de l'épicéa (<i>Dendroctonus micans</i>), Frelon asiatique (<i>Vespa velutina nigrithorax</i>), Coccinelle asiatique (<i>Harmonia axyridis</i>).</p> <p>Absence d'écrevisses de rivière américaines.</p>
970	Relations interspécifiques à la flore	<p>2 espèces invasives très présentes : Renouées du Japon et Balsamine de l'Himalaya.</p> <p>Nombreuses autres espèces plus ou moins impactantes : Herbe de la Pampa, Azolla fausse-fougère, Laurier palme, Buddleia, Myriophylle du Brésil...</p>

SYNTHESE DES TABLEAUX 1 & 2 :

Site très étendu et "étiré" le long des 60 km de rivière ; le périmètre concerne ainsi 24 communes. Cette étendue est associée à un territoire particulièrement dynamique, de par son tissu socio-économique et associatif dense, mais aussi très hétérogène entre, en schématisant, un littoral citadin et touristique et l'intérieur des terres, rural et agricole. Les acteurs (élus, riverains...) et usagers (pêcheurs, chasseurs, touristes...) du territoire sont donc variés et nombreux, mais ayant en commun un lien fort avec la rivière, le littoral et les milieux naturels environnants.

A noter également, aux côtés de la multitude de « petits » propriétaires privés, la présence d'importants propriétaires publics pouvant jouer un rôle particulier dans l'animation Natura 2000 (Conservatoire du Littoral, Conseil départemental, ONF, communes et intercommunalités...).

FICHE AGRICULTURE :

Synthèse issue du diagnostic du CER réalisé à l'échelle du bassin versant du Léguer (CER Côtes d'Armor, 2015) :

L'agriculture constitue l'une des activités majeures du territoire du bassin versant du Léguer. La Surface Agricole Utilisée (SAU) en 2011 (d'après RPG 2011) était estimée à 29 300 ha sur 53 800 ha de surface totale. Par ailleurs, on recensait en 2010 lors du Recensement Agricole, 656 exploitations sur le bassin versant et 962 Unités de Travail Annuel agricole.

Près de 70% des exploitations sont en production laitière (chiffre supérieur à la moyenne départementale) avec également une production de viande bovine très présente (47 400 bovins sur le bassin versant en 2010). Les productions hors sols sont, à l'inverse, moins développées avec environ 10% des exploitations présentant un atelier hors sol porcs (3 fois moins qu'au niveau départemental) et 10% d'atelier volailles.

Cette prédominance de l'élevage bovin sur le territoire a une influence sur l'économie et l'occupation des sols. Ainsi, les $\frac{3}{4}$ de la SAU sont constitués de surfaces fourragères destinées à l'alimentation du bétail. Ces dernières années cette surface fourragère était constituée d'environ 32% de maïs fourrage (7 107 ha en 2010) et le reste en grande majorité de prairies temporaires ou permanentes (11 850 + 2450ha en 2010). Une partie de la SAU est également dédiée à la production de céréales (6 910 ha en 2010) pour la vente et la récupération de paille pour le bétail. Mais les rendements en céréales sont moins élevés sur le bassin versant que sur d'autres secteurs de Bretagne du fait d'un potentiel pédoclimatique moindre (-8.7 quintaux/ha sur 5 ans par rapport à la moyenne CER).

La SAU moyenne des exploitations du bassin versant du Léguer, plus importante que la moyenne du département (75,9 ha en 2013 contre 68,6 ha) en raison de la prédominance d'élevages bovins continue à augmenter régulièrement (+ 1 ha par an). Concernant la production laitière : le système de production est légèrement moins productif que la moyenne tout en permettant de dégager une marge brute sensiblement identique. Globalement, le niveau de rentabilité affiché par les exploitations est inférieur à la moyenne départementale (même tendance pour le revenu par UTH exploitant).

BV LEGUER	
Nombre d'exploitation 2010	656
Evolution 2000-2010	- 3,60%
SAU moyenne par exploitation 2010	45
Evolution 2000-2010	+ 3%
SAU RPG 2010	29288
Evolution 2000-2010	- 0,4%

La contractualisation des MAEC a permis de soutenir le maintien d'une agriculture extensive sur les terrains de fond de vallée et du littoral.

Entre 2008 et 2018, ce sont 8 exploitations qui ont bénéficié de cette aide agricole sur le site Natura 2000

Traite au champ des chèvres, secteur de Goaz lagorn (Trébeurden) >>



FICHE PECHE (RIVIERE ET MER) :

Pêche à pied professionnelle et de loisir

La pêche à pied est bien présente sur les estrans du site Natura 2000.

Le gisement du Banc du Guer, exploité par les plaisanciers et les professionnels pour les coques et les palourdes, est actuellement classé B du 01/09 au 28/02 et C (pêche récréative interdite) du 01/03 au 31/08 (Arrêté Préfectoral du 2 janvier 2017) pour les coquillages de la filière professionnelle bénéficiant de procédés d'épuration et de contrôles spécifiques. La qualité sanitaire de ce gisement est principalement tributaire de celle des eaux du Léguer.

Les estrans rocheux du site Natura 2000 sont également très fréquentés pour la pêche de divers crustacés, des ormeaux et des moules, comme en témoignent les comptages coordonnés par l'association Vivarmor nature sur le département. Ainsi, lors du comptage du 23 mars 2015 (coefficient de marée 115), 344 pêcheurs ont été dénombrés sur le banc du Guer, 168 à Locquémeau et 147 à la pointe de Séhar.

Pêche en mer professionnelle et de loisir

Les activités de pêche professionnelle sur le secteur ont fait l'objet d'un diagnostic socio-économique en 2016 dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Côte de granit Rose – Sept-Iles » (CRPMEM de Bretagne, 2015). Ce diagnostic couvrait notamment la maille « VALPENA » partiellement incluse dans le site Natura 2000 « Rivière du Léguer »

Le port de Locquémeau accueille une dizaine de navires de pêche professionnelle, et est équipé d'une « maison de la pêche » où les professionnels bénéficient de bassins/viviers. Parmi les métiers pratiqués sur le secteur, on peut citer :

- La pêche aux casiers
- Les métiers de l'hameçon
- Le filet à crustacés
- Le chalut à lançons
- Le filet à poissons
- Le chalut de fond à céphalopodes
- La pêche en plongée bouteille

Quelques plaisanciers fréquentent également la zone pour la pêche en mer (casiers, ligne...).



Pêche en rivière de loisir

La pêche est une activité assez importante et en voie de développement sur le secteur du Léguer ; le site est en particulier réputé pour la pêche du saumon et de la truite fario. En 2019, 2 AAPPMA ont fusionné pour créer l'AAPPMA du Léguer, qui couvre la quasi-totalité du bassin versant. L'amont du Guer est couvert par l'AAPPMA de Guingamp. Les AAPPMA ont rejoint la réciprocité fédérale et l'entente halieutique du grand ouest ; environ 1000 pêcheurs fréquentent régulièrement les berges du Léguer et de ses principaux affluents. Les associations pratiquent une gestion patrimoniale des populations piscicoles et aucun empoisonnement n'est ainsi pratiqué.

Depuis 2017, les collectivités et associations ont développé une offre touristique axée sur la pêche et mettant en avant la pêche dite « no-kill ». Des « Parcours mouche » permettent la pêche des truites, sans ardillon et avec remise à l'eau obligatoire et une « Zone d'expérimentation saumon » rend également possible la pêche du saumon de printemps sur le Léguer aval entre l'ouverture réglementaire et le 14 juin (même après atteinte du TAC) sous condition d'adhésion à une Charte et de la remise à l'eau des poissons. En 2017, l'expérimentation a séduit 56 pêcheurs adhérents. Cette expérimentation a permis la création d'une garderie qui, amené à être pérennisée, permet notamment de lutter contre le braconnage. Des guides de pêche professionnels accueillent par ailleurs les particuliers pour des stages / journées découvertes sur le Léguer.

FICHE SYLVICULTURE :

Selon l'IGN, en 2012, la forêt bretonne couvrait environ 378 000 ha, soit 14 % du territoire breton. C'est l'un des plus faibles taux régionaux de forêt puisque la moyenne nationale est de 30 %. Autre singularité de la région : 124 000 propriétaires privés se partagent 90 % de la forêt. Le morcellement de la propriété forestière se retrouve sur le site Natura 2000 « Léguer » bien que celui couvre également d'importants massifs publics. L'Inventaire Forestier National indique que le site Natura 2000 abrite 2 289 ha de forêt. Ces boisements sont en très grande majorité constitués en futaies de feuillus (1 171 ha) ; la futaie de résineux concerne 406 ha. Avec 1 570 ha, les peuplements de feuillus mixtes représentent 68 % de la forêt. Les hêtraies couvrent quant à elles 335 ha et les résineux un peu moins de 200 ha. Ces chiffres annoncent la forte dimension forestière du site et l'enjeu important de conservation des hêtraies-chênaies.

La forêt privée (d'après échanges techniques avec le CRPF) :

Le premier élément majeur tient à l'importance de la forêt privée au sein du site ; celle-ci couvre en effet près de 800 ha, soit ¼ du site Natura 2000. Un second élément important à considérer, en particulier lorsque l'on aborde les problématiques de gestion et d'animation de la démarche Natura 2000, tient au très fort éclatement de la propriété. En effet, les 800 ha sont détenus par environ 822 propriétaires, soit une propriété forestière moyenne dans l'emprise du site Natura 2000 d'un peu moins de 1 ha. Cette faible taille ne traduit pas seulement la relative étroitesse du site, même si un certain nombre de parcelles boisées privées « débordent » du site ; l'extension du périmètre de 2015 a en effet « corrigé » en partie cette complexité en intégrant plus largement les versants boisés et en évitant de découper les îlots de gestion forestière.

La gestion des forêts privées, de par la faible taille des unités, est donc rarement soumise à des documents de gestion. On dénombre en 2018 néanmoins 6 Plans simples de gestion et 7 Codes de bonnes pratiques sylvicoles qui concernent (pour certains très en marge) le site Natura 2000.

Forêt domaniale de Coat an noz-Coat an hay :

En 1860, après l'exploitation intensive de la forêt à destination des forges, il ne reste plus que 700 ha des 2400 ha existant au lancement de l'activité sidérurgique, 80 ans auparavant. Son achat par l'Etat, en 1946, et son premier Plan d'aménagement, en 1962, initient la phase de replantation et de gestion durable encore en cours. Le massif couvre aujourd'hui 807 ha.

Le massif est constitué principalement en futaies, de feuillus (390 ha) et de résineux (328 ha). Le Hêtre constitue 30% de la forêt, le chêne 21% et le Sapin de Douglas 14%. Un patrimoine naturel de haute valeur y est hébergé, illustré notamment par une chiroptérofaune remarquable et l'existence d'une ZNIEFF de type 2 englobant l'ensemble de la forêt (1066 ha) au sein desquels 200 ha intègrent le site Natura 2000. L'extension du périmètre a d'ailleurs permis de couvrir les 28 ha de la récente Réserve Biologique Dirigée. Cette dernière dispose d'un plan de gestion dédié dans lequel 16 ha ne subiront aucune intervention.

Le récent Plan d'aménagement (2016-2035) prévoit le renouvellement de 17,5 % de la surface totale de la forêt dans les vingt ans à venir, en partie grâce à la régénération naturelle. Un îlot de sénescence de 16 ha et 7 ha d'îlots de vieillissement sont par ailleurs programmés.

Forêt départementale de Beffou :

La forêt de Beffou, propriété départementale depuis 1951, s'étend sur plus de 630 ha, dont 561 ha sont compris dans la ZNIEFF éponyme de type 2 et 525 ha au sein du site Natura 2000. Le massif est constitué principalement d'une futaie feuillue (414 ha) accueillant comme essence principale de Hêtre (58 %).

La protection des milieux et des espèces, déclinée en deux sous-objectifs « Préserver les habitats et les espèces » et « Appliquer les mesures contenues dans le DOCOB Natura 2000 » est l'un des trois objectifs du Plan d'aménagement forestier 2010-2019. Le patrimoine hébergé est en effet riche et 25 espèces rares ou protégées de plantes y sont par exemple connues, dont notamment la Centaurée à feuilles de scilles (*Centaurium portense*) et le Polystic atlantique (*Dryopteris aemula*) ; on peut également citer la nidification régulière de l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) ou la présence, unique en Bretagne, de la sauterelle Barbitiste des bois (*Barbitistes serricauda*).

La production de bois et l'accueil du public complètent le triptyque des objectifs pour un programme de travaux qui représente annuellement depuis 2010 un budget moyen de 63 0000 € en investissement et 25 000 € en fonctionnement. Parallèlement les recettes produites par la forêt s'élèvent à 90 000 € par an (vente de bois et location de la chasse).

L'élaboration du prochain Plan d'aménagement, couvrant la période 2020-2030, est en cours et un rapprochement doit être réalisé entre une inflexion plus forte de la gestion forestière vers les enjeux de biodiversité et une coloration plus importante du DOCOB en termes de connaissance et de préservation des habitats naturels forestiers.

Bois de Lann ar Waremm :

Le bois de Lann ar Waremm constitue le seul massif boisé important du Trégor littoral. Les formations arborescentes y sont relativement juvéniles, ayant remplacé, à partir des années 1950, d'anciennes prairies humides et landes dont quelques lambeaux subsistent. Les landes mésophiles et humides hébergent l'Engoulevant d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) et la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*). Le Gaillet faible (*Galium debile*) est observé au sein des prairies humides tandis que les larges voies d'exploitation, entretenues, hébergent l'unique station française du micro-lépidoptère *Micropterix mansuetella*. Les anciens talus boisés et les vallons humides hébergent des espèces forestières comme le Polystic atlantique (*Dryopteris aemula*), le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et l'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*).

La richesse du patrimoine naturel justifie le classement du site au sein de la ZNIEFF de type I « Masse boisée de Pleumeur-Bodou », couvrant 385 ha. Sa sensibilité (dans un secteur très attractif et urbanisé) explique son acquisition par le Conservatoire du Littoral. L'établissement public a en effet acheté à ce jour 312 ha, intégrés au site Natura 2000 lors de l'extension du périmètre.

La gestion du site est confiée à l'ONF et la Commune de Pleumeur-Bodou. LTC, coordinateur local du Conservatoire du Littoral, assure un suivi de la gestion, en particulier les opérations de restauration des habitats naturels. Le premier Aménagement forestier couvre la période 2009-2023. Ses trois objectifs sont la Conservation du site, des milieux, des espèces et des paysages (réalisation d'un îlot de sénescence et d'opérations de restauration des landes), l'Accueil du public et la Sylviculture et l'exploitation forestière, en favorisant l'irrégularisation des peuplements et la majoration de la part de feuillus suite aux coupes de résineux.

Versants boisés de Keroual (ENS de la Vallée du Léguer) :

Le Conseil départemental a récemment initié l'acquisition de parcelles le long de la vallée du Léguer sur les communes de Ploubezre et Tonquédec. La qualité écologique et paysagère des versants boisés a tout particulièrement motivé la création de ce nouvel ENS. Près de 63 ha de boisement, constitués dans la majeure partie par la Hêtraie-chênaie à If et à Houx typique de la vallée, se trouvent ainsi protégés. Les premiers inventaires ont confirmé la valeur patrimoniale du site, notamment vis-à-vis des chiroptères sylvicoles. Cet ensemble a intégré le site Natura 2000 à la faveur de l'extension du périmètre.

TABLEAU 3 : DONNEES ABIOTIQUES GENERALES

Le DOCOB initial décrit précisément le contexte abiotique. Les données présentées ci-dessous ne reprennent donc que les principaux éléments.

Données abiotiques générales	Quantification /Qualification
Géologie	Terrains principalement granitiques, représentés en premier lieu par le Massif granitique de Plouaret. Terrains schisteux également présents localement. Terrains sédimentaires métamorphisés en amont de la vallée et alluvions plus récentes au niveau de l'estuaire.
Climat	Le bassin versant du Léguer peut être caractérisé par un climat intérieur à l'amont et littoral à l'aval. Ce climat se caractérise par des amplitudes thermiques faibles et des précipitations assez régulièrement réparties dans l'année. Précipitations annuelles moyennes : 850 mm/an entre 2011 et 2016 à Lannion. Ce chiffre est naturellement plus important à l'amont de bassin versant.
Pédologie	Principalement des sols bruns acides, peu à moyennement profonds, de texture limoneuse. Sols plus épais, limono-sableux dans la partie nord. Sols hydromorphes d'origine alluviale dans les fonds de vallée.
Topographie	Relief est caractérisé par un plateau culminant entre 200 et 330m d'altitude. La vallée, encaissée, du Léguer est orientée sud / nord. La pente longitudinale moyenne du talweg est douce (0,58%) et reste homogène sur l'ensemble de son cours. Littoral principalement formé de falaises rocheuses, dominant la mer de 90 à 100 m.
Hydrographie	Le bassin versant du léguer s'étend sur près de 495 km ² , comprenant près de 1000 km de cours d'eau. Chevelu particulièrement dense dans la moitié amont du Léguer (avant la confluence avec le Guic). Débit moyen annuel du Léguer = 4,79 m ³ /s à Belle-Isle-en-Terre et 6,15 m ³ /s à Pluzunet. Débit spécifique moyen = 18,4 L/s/km ² à Belle-Isle-en-Terre et 17,4 L/s/km ² à Pluzunet.



Le Léguer amont et son affluent le Guic, sont, depuis octobre 2017, les premières rivières labellisées "Site Rivières Sauvages" en Bretagne.
Le Label a comme principal objectif d'être un outil au service des gestionnaires des milieux aquatiques pour améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique.

TABLEAU 4 : GRANDS MILIEUX (d'après CORINE-Landcover 2012)* :

Grands milieux (d'après FSD et Evaluation simplifiée)	Codes CORINE LandCover*	Pourcentage de recouvrement du site	Principaux habitats d'intérêt communautaire concernés	Principales espèces d'intérêt communautaire concernées	Principales menaces ou compatibilités en lien avec les tendances naturelles et les activités humaines
Forêts et plantations	311, 312, 313 et 324	62,5 %	9120, 9130, 91EO	1007, 1083	Gestion sylvicole non adaptée
Espace marin	423 et 523	14,7 %	1110, 1130, 1140, 1150, 1170, 1210, 1220, 1230, 1310, 1330	1095, 1096, 1102, 1103, 1106	Dégradation des herbiers, pollutions, extraction de sables coquilliers...
Prairies de fauche et pâturages	242 et 243	13,2 %	6410, 6430	1065, 1303, 1304, 1308, 1323, 1324	Eutrophisation, retournement ou, au contraire, abandon
Landes et broussailles	322	6,3 %	91DO, 4020, 4030, 7110	1065, 1303, 1304, 1308, 1323, 1324	Fermeture naturelle du milieu
Cultures, prairies améliorées et autres terres arables	211 et 231	1,8 %	<i>Sans objet</i>		<i>Sans objet</i>
Zones urbanisées et infrastructures	111 et 112	1,5 %	<i>Sans objet</i>		<i>Sans objet</i>

* : CORINE LandCover est produit par l'Agence Européenne pour l'Environnement (EEA)

SYNTHESE

Site fortement boisé caractérisé par la présence de grands massifs forestiers, soumis à des Plans d'aménagement, mais aussi à un très grand nombre de petits propriétaires forestiers privés dont la gestion et la connaissance des enjeux sont naturellement très hétérogènes. Les milieux humides, prairies, mégaphorbiaies et landes constituent un ensemble riche abritant un grand nombre d'espèces d'intérêt communautaire. Ces milieux sont menacés, selon les sites, soit d'abandon de gestion et de fermeture, soit, inversement, d'artificialisation. Le milieu littoral et marin représente le troisième grand ensemble dans un contexte de pression anthropique fort mais aussi d'un bon niveau de protection réglementaire et foncière. Le fleuve côtier illustre le lien et la cohérence entre tous ces éléments.

TABLEAU 5 : HABITATS NATURELS DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE 92/43

D'après, pour la cartographie : BOURDON P., DURFORT J. et STEPHAN A. (2004), PHILIBERT L. (2018), CERA (2005) et TBM (2004).

D'après, pour l'évaluation : BENSETTITI F. et PUISSAUVE R. (2015), BENSETTITI F., BLORET F., ROLAND J. et LACOSTE J.P. (2004), HARDEGEN M. (2015) et MNHN coord. (2013).

Code Natura 2000 de l'habitat naturel	Habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface couverte par l'habitat dans le périmètre historique (en ha)	Surface couverte par l'habitat dans le nouveau périmètre (en ha) (* = estimation)	Surface en Bon État de conservation à l'issu de l'inventaire initial	État de conservation à l'échelle biogéographique	Structures ressources
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, dont bancs de maërl	0	204*	-	Défavorable mauvais	TBM / LTC
1130	Estuaires, dont herbiers de <i>Zostera marina</i>	43,60	44*	?	Défavorable mauvais	TBM / LTC
1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	49,37	87*	?	Défavorable inadéquat	TBM / LTC
1150	Lagune en mer à marée	0	0,48	-	Défavorable mauvais	TBM / LTC
1170	Récifs, dont récifs d'Hermelles (<i>Sabellaria alveolata</i>)	17,38	135*	?	Défavorable inadéquat	TBM / LTC
1210	Végétations annuelles des laisses de mer	0,06	0,17*	?	Défavorable inadéquat	TBM / LTC
1220	Végétations vivaces des cordons de galets	0,12	0,62*	?	Défavorable inadéquat	TBM / LTC
1230	Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	0,22	1,50*	?	Défavorable inadéquat	TBM / LTC
1310	Végétations annuelles à Salicorne	0,18	0,18*	?	Défavorable inadéquat	TBM / LTC
1330	Prés salés atlantiques	2,54	2,70*	?	Défavorable inadéquat	TBM / LTC
2110	Dunes mobiles embryonnaires	0	0,16*	-	Défavorable inadéquat	TBM / LTC
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	0	0,1*	-	Défavorable inadéquat	TBM / LTC

3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	0	0,88 (Caractérisation à confirmer)	-	Défavorable mauvais	LTC
3260	Rivière des étages planitaires à montagnard avec végétation du <i>Ranunculon fluitantis</i> et du <i>Callitricho-batrachion</i>	25,50	32,00	?	Favorable	FCBE et CERA / LTC
4020	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	2,55	8,14	?	Défavorable mauvais	FCBE et CERA / LTC
4030	Landes sèches européennes	2,50	12,56	1,17	Défavorable inadéquat	FCBE et CERA / LTC
6410	Prairies à Molinie sur sols acides ou tourbeux	1,69	1,69	?	Défavorable mauvais	FCBE et CERA / LTC
6430	Mégaphorbiaies eutrophes	14,10	14,79	0,14	Défavorable inadéquat	FCBE et CERA / LTC
7110	Tourbières acides à sphaignes	2,36	2,20	?	Défavorable mauvais	FCBE et CERA / LTC
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	1,74	1,83	?	Défavorable inadéquat	FCBE et CERA / LTC
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i>	441,52	> 529,17*	129,16	Défavorable inadéquat	FCBE et CERA / LTC
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	108,09	> 112,39*	25,48	Défavorable inadéquat	FCBE et CERA / LTC
91DO	Tourbières boisées	31,72	1,8*	18,03	Défavorable inadéquat	FCBE et CERA / LTC
91EO	Forêts alluviales	70,16	< 70,45*	5,71	Défavorable mauvais	FCBE et CERA / LTC

TABLEAU 6 : ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE 92/43

D'après, pour l'évaluation : BENSETTI F. et GAUDILLAT V.(2002) et BENSETTI F. et PUISSAUVE R. (2015).

Code Natura 2000 de l'espèce	Nom commun	Nom scientifique	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de Conservation à l'issu de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique	Structures ressources
1007	Escargot de Quimper	<i>Elona quimperiana</i>			B	Défavorable inadéquat	FCBE et CERA / LTC
1065	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Observation unique		-	Défavorable mauvais	LTC
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>			-	Favorable	LTC
1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>			C	Défavorable mauvais	BVVL / LTC
1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>			B	Défavorable inadéquat	BVVL / LTC
1102	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>			?	Défavorable mauvais	BVVL / LTC
1103	Alose feinte	<i>Alose fallax</i>			?	Défavorable mauvais	BVVL / LTC
1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>			B	Défavorable mauvais	BVVL / LTC
1163	Chabot fluviatile	<i>Cottus perifretum</i>			B	Défavorable inadéquat	BVVL / LTC
1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>			B	Défavorable inadéquat	GMB et ONF / LTC
1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>			C	Défavorable inadéquat	GMB et ONF / LTC
1308	Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>			B	Défavorable inadéquat	GMB et ONF / LTC
1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>			-	Défavorable inadéquat	GMB et ONF / LTC

1323	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>			B	Défavorable inadéquat	GMB et ONF / LTC
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>			B	Défavorable inadéquat	GMB et ONF / LTC
1351	Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>	Observation marginale		-	Défavorable mauvais	DOCOB CdGR-71
1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>			A	Favorable	GMB et ONF / LTC
1364	Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	Observation marginale		-	Favorable	DOCOB CdGR-71
1365	Phoque veau-marin	<i>Phoca vitulina</i>	Observation marginale		-	Favorable	LPO / LTC
1421	Trichomanes radicaant	<i>Vandenboschia speciosa</i>	3 localités (2 sur Ploubezre et 1 à Coat an noz)	Présent uniquement sous la forme prothalle (gamétophyte).	B	Défavorable inadéquat	FCBE et CERA / LTC
1831	Fluteau nageant	<i>Luronium natans</i>	1 station (Etang de Compréjou)		-	Défavorable inadéquat	LTC



1	3	4
2		5

- 1 : Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*)
- 2 : Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)
- 3 : Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)
- 4 : Saumon atlantique (*Salmo salar*)
- 5 : Hermelles (*Sabellaria alveolata*)

TABLEAU 7 : AUTRES HABITATS NATURELS ET ESPECES D'INTERET PATRIMONIAL

	Habitats et espèces d'intérêt patrimonial	Structures ressources
Espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux »	Autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>), Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>), Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>), Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>), Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>).	LTC, BV-SEPNB
Espèces de l'annexe IV de la Directive « Habitats »	Alytes accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>), Dauphin commun (<i>Delphinus delphis</i>), Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>), Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>), Murin à moustache (<i>Myotis mystacinus</i>), Murin d'Alcathoe (<i>Myotis alcathoe</i>), Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>), Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>), Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>), Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>), Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>), Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>), Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>), Rainette arboricole (<i>Hyla arborea</i>), Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>), Triton marbré (<i>Triturus marmoratus</i>).	LTC, GMB, Vivarmor Nature
Espèces de l'annexe V de la Directive « Habitats »	Fragon (<i>Ruscus aculeatus</i>), Grenouille commune (<i>Pelophylax kl. esculentus</i>), Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>), Martre des pins (<i>Martes martes</i>), Putois d'Europe (<i>Mustela putorius</i>), <i>Sphagnum angustifolium</i> , <i>Sphagnum auriculatum</i> , <i>Sphagnum fimbriatum</i> , <i>Sphagnum rubellum</i> , <i>Sphagnum subnitens</i> , <i>Trichocolea tomentella</i> .	LTC, José Durfort
Les autres espèces végétales	Ancolie commune (<i>Aquilegia vulgaris</i>), Asperule odorante (<i>Galium odoratum</i>), Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>), Chou marin (<i>Crambe maritima</i>), Drosera intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>), Drosera à feuilles rondes (<i>Drosera rotundifolia</i>), Dryopteris atlantique (<i>Dryopteris aemula</i>), Euphorbe douce (<i>Euphorbia dulcis</i>), Fougère des montagnes (<i>Oreopteris limbosperma</i>), Grande prêle (<i>Equisetum telmateia</i>), Grassette du Portugal (<i>Pinguicula lusitanica</i>), Isopyre faux Pigamon (<i>Isopyrum thalictroides</i>), Laïche pâle (<i>Carex palescens</i>), Lin purgatif (<i>Linum catharticum</i>), Monotrope sucepin (<i>Monotropa hypopitys</i>), Narthécie des marais (<i>Narthecium ossifragum</i>), Néottie nid-d'oiseau (<i>Neottia nidus-avis</i>), Orchis des bruyères (<i>Dactylorhiza maculata subsp. ericetorum</i>), Osmonde royale (<i>Osmunda regalis</i>), Parisette (<i>Paris quadrifolia</i>), Petite centaurée à fleurs de scille (<i>Centaurium scilloides</i>), Prêle des bois (<i>Equisetum sylvaticum</i>).	LTC, José Durfort, FCBE, CERA
Les autres espèces animales	Aesche paisible (<i>Boyeria irene</i>), Anguille européenne (<i>Anguilla anguilla</i>), Barbitiste des bois (<i>Barbitistes serricauda</i>), Campagnol amphibie (<i>Arvicola sapidus</i>), Coccinelle ocellée (<i>Anatis acellata</i>), Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>), Crossope aquatique (<i>Noemys fodiens</i>), Gomphe à pinces (<i>Onychogomphus forcipatus</i>), Gomphe vulgaire (<i>Gomphus vulgatissimus</i>), Grand Cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>), Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>), Hermelle (<i>Sabellaria alveolata</i>), Hirondelle des rivages (<i>Riparia riparia</i>), Hermelle (<i>Sabellaria alveolata</i>), Leste des bois (<i>Lestes dryas</i>), Lucine (<i>Hamearis lucina</i>), <i>Megabunus diadema</i> , Mélitée du Mélampyre (<i>Melitaea athalia</i>), <i>Micropterix mansuetella</i> , Miroir (<i>Heteropterus morpheus</i>), <i>Moebelia penicillata</i> , Musaraigne aquatique (<i>Noemys fodiens</i>), Petit Collier argenté (<i>Boleria selene</i>), Petit Mars changeant (<i>Apatura ilia</i>), Petit Nacré (<i>Issoria lathonia</i>), Sangsue médicinale (<i>Hirudo medicinalis</i>), Sympètre noir (<i>Sympetrum danae</i>), Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>), Thécla du bouleau (<i>Thecla betulae</i>), Triton alpestre (<i>Ichthyosaura alpestris</i>), Vipère péliade (<i>Vipera berus</i>).	LTC, GMB, Vivarmor Nature, GRECIA
Les autres habitats naturels	Roselière à phragmites (Phragmitaie - CORINE 53.111) et Roselière à Baldingère (Phalaridaie - CORINE 53.16)	LTC
Habitats « OSPAR »	Herbiers de <i>Zostera marina</i> , Vasières estuariennes et Bancs de maërl	LTC
Espèces « OSPAR »	Anguille européenne, Grande alose, Lamproie marine, Saumon Atlantique, Marsouin commun	LTC

SYNTHESE DES DEUX TABLEAUX (5, 6 ET 7)

La lecture de ces tableaux fait apparaître l'importance majeure des habitats et espèces liées aux habitats littoraux, aquatiques et humides. Ceci illustre ainsi la dimension historique construite autour du fleuve côtier du Léguer et des habitats liés à l'eau mais aussi la récente extension marine et littorale. La dimension forestière du site s'affirme par ailleurs fortement, en particulier depuis l'évolution du périmètre. Il est ainsi permis de retenir en particulier :

3 habitats dont l'état de conservation est jugé « Défavorable mauvais » et au niveau de prise en compte « Prioritaire » :

- 1150 : Lagune en mer à marée
- 4020 : Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*
- 7110 : Tourbières acides à sphaignes

1 habitat dont l'état de conservation est jugé « Défavorable inadéquat » et au niveau de prise en compte « Prioritaire » :

- 91DO : Tourbières boisées

6 habitats dont l'état de conservation est jugé « Défavorable mauvais » et au niveau de prise en compte « Non prioritaire » :

- 1110 : Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, dont bancs de maërl
- 1130 : Estuaires, dont herbiers de *Zostera marina*
- 3110 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)
- 6410 : Prairies à Molinie sur sols acides ou tourbeux
- 91EO : Forêts alluviales

4 espèces, dont la présence sur le site n'est pas anecdotique, et dont l'état de conservation est jugé « Défavorable mauvais » :

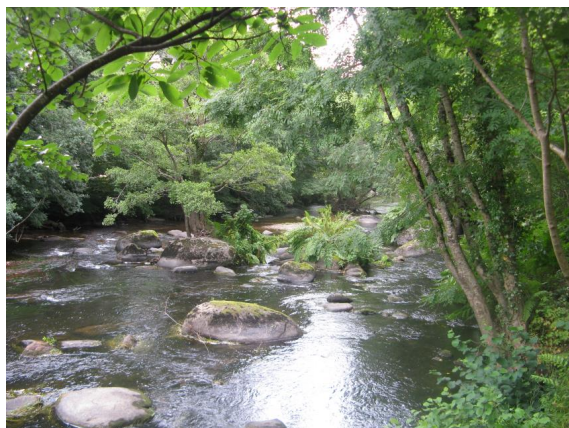
- 1095 : Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)
- 1102 : Grande Alose (*Alosa alosa*)
- 1103 : Alose feinte (*Alose fallax*)
- 1106 : Saumon atlantique (*Salmo salar*)

Il convient de souligner aussi l'importance des habitats et espèces liés aux forêts, issues des grands massifs ou du fond de vallée. Cet intérêt majeur, en plus d'un état de conservation jugé « défavorable inadéquat » pour les habitats 9120 et 9130, tient en particulier à l'étendue des superficies couvertes, ou l'importance des populations, relativement à leur surface ou effectifs en région Bretagne. Cette responsabilité du site « Léguer » est d'ailleurs mise en avant par le CBNB (Hardegen, 2015). On peut également souligner qu'entre les massifs forestiers de Coat an noz-Coat an hay, de Beffou, de la Lann ar Waremm mais aussi l'ENS de Tonquédec-Ploubezre et les versants boisés de la Vallée des papèteries (copropriété LTC / GPA), ce sont près de 1100 ha de forêts

publiques qui sont inscrits au sein des 3 200 ha du site Natura 2000. Cette lecture complémentaire, appuyée par les échanges avec les partenaires scientifiques et techniques, fait notamment ressortir les habitats et espèces suivantes :

- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus*
- 9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*
- 1303 : Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- 1304 : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrum-equinum*)
- 1308 : Barbastelle (*Barbastella barbastellus*)

L'ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site devront naturellement motiver la définition des objectifs et mesures de gestion du présent DOCOB. Le retour ou le maintien d'un bon état de conservation pour chacun de ces habitats ou espèces constitue en effet la priorité du DOCOB.



1	2	3
4	5	

1 : Légier entre Ploubezre et Tonquédec
 2 : Lagune du Vörlen (Trédrez-Locquémeau)
 3 : Mare forestière en forêt de Coat an noz (Belle-Isle-en-Terre)
 4 : Tourbière de Ponchou Leguer (Belle-Isle-en-Terre)
 5 : Landes du Bois de Lann ar Waremm (Pleumeur-Bodou)

3 – OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

TABLEAUX 8 : OBJECTIFS LIES AUX HABITATS NATURELS, AUX ESPECES ET AUX ACTIVITES HUMAINES

Tableau 8A. - Amélioration de l'état de conservation des hêtraies d'intérêt communautaire

Objectifs de développement	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
A. - Amélioration de l'état de conservation des hêtraies d'intérêt communautaire	1. - Réaliser une cartographie complète, actualisée et homogène des habitats forestiers	- <i>Bilan des connaissances</i> - <i>Cartographie des habitats naturels forestiers</i>	9120, 9130, 91DO, 91EO		Sylviculture, randonnée, chasse	<i>Cartographie régionale des habitats (CBNB / DREAL)</i>
	2. - Accompagnement des Plans d'aménagement et Plans de gestion des massifs et sites forestiers	- <i>Suivi du Plan d'aménagement de Coat an noz-Coat an hay</i> - <i>Suivi du renouvellement du Plan d'aménagement des forêts de Beffou et Lann ar Waremm</i> - <i>Suivi de l'élaboration du Plan de gestion de l'ENS de Keroual</i>	9120, 9130, 91DO, 91EO	1007, 1083 1303, 1304, 1308, 1321, 1323, 1324		<i>Mise en œuvre des Plans d'aménagement de Coat an noz-Coat an hay et du Bois de Lann ar Waremm</i> <i>Renouvellement du Plan d'aménagement de Beffou</i> <i>Elaboration du Plan de gestion de l'ENS de Keroual</i>
	3. - Promotion des outils conventionnels de bonne gestion sylvicoles (Chartes, CBPS, PSG)	- <i>Adaptation et promotion de la Charte Natura 2000</i> - <i>Collaboration avec le CRPF pour l'accompagnement des CBPS et PSG</i>	9120, 9130, 91DO, 91EO	1007, 1083 1303, 1304, 1308, 1321, 1323, 1324		
	4. - Restauration de hêtraies d'intérêt communautaire	- <i>Contrat Natura 2000 pour l'amélioration de l'état de conservation de parcelles boisées</i>	9120, 9130	1007, 1083 1303, 1304, 1308, 1321, 1323, 1324		

Tableau 8B. – Amélioration de l'état de conservation des landes et tourbières

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
B. – Amélioration de l'état de conservation des landes et tourbières	1. Améliorer la connaissance des landes et tourbières à l'échelle du site	- <i>Inventaire</i> - <i>Evaluation de l'état de conservation</i>	4020, 4030 7110, 91DO	1303, 1304, 1308, 1321, 1323, 1324		
	2. Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des Landes de Loc-Envel	- <i>Diagnostic écologique</i> - <i>Animation foncière</i> - <i>Mise en place d'un pâturage</i> - <i>Contrat Natura 2000</i>	4020 4030			
	3. Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des Landes des sources du Guer	- <i>Diagnostic écologique</i> - <i>Contrat Natura 2000</i>	4020 7110		Chasse	
	4. Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des Landes et tourbière de Ponchou Leguer	- <i>Diagnostic écologique</i> - <i>Contrat Natura 2000</i>	4020 7110 91DO		Chasse	
	5. Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire de la tourbière de Coat an hay	- <i>Diagnostic écologique</i> - <i>Contrat Natura 2000</i>	4020 7110 91DO		Sylviculture Randonnée	
	6. Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des landes de Crug lann	- <i>Diagnostic écologique</i> - <i>Contrat Natura 2000</i>	4020 7110 91DO			
	7. Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des landes de Lann ar Waremm	- <i>Diagnostic écologique</i> - <i>Contrat Natura 2000</i>	4020 4030		Sylviculture Randonnée	
	8. Restaurer et mise en valeur des landes littorales	- <i>Suivi du projet de restauration du site de Beg Leguer</i>	4030		Randonnée	
	9. Restauration et gestion des autres landes et tourbières	- <i>Diagnostic écologique</i> - <i>Contrat Natura 2000</i>	4020, 4030 7110, 91DO			
	10. Favoriser une gestion agricole des landes en faveur de la biodiversité	- <i>Animation des MAEC « Landes »</i>	4020 4030		Pâturage, Fauche Chasse	Mise en œuvre du Projet de Territoire « BV du Léguer » et du PAEC porté par le BVVL
	11. Suivre l'évolution des habitats et espèces associées	- <i>Suivis naturalistes</i>	4020, 4030 7110, 91DO			

Tableau 8C. – Amélioration de l'état de conservation des habitats littoraux et marins

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
C. – Amélioration de l'état de conservation des habitats littoraux et marins	1. Mieux connaître les habitats marins d'intérêt communautaire et évaluer les menaces	- Actualisation de la cartographie des habitats (compléments sur le subtidal) - Diagnostic socio-économique des activités humaines	1110, 1130, 1140, 1150, 1170, 1210, 1220, 1230, 1310, 1330, 2110		Pêche professionnelle Pêche à pied Baignade Randonnée Urbanisation (EP/EU)	Mise en œuvre du SAGE « Baie de Lannion »
	2. Préserver les récifs d'hermelles	- Diagnostic écologique - Etude des pressions et vulnérabilités - Actions de sensibilisation	1170			
	3. Préserver les herbiers de zostères	- Diagnostic écologique - Etude des pressions et vulnérabilités (zones de mouillage...) - Actions de sensibilisation - Gestion des mouillages	1130			
	4. Préserver les bancs de maërl	- Caractérisation et étude des pressions et vulnérabilités (pêche professionnelle, ...)	1150			DOCOB Côte de granit rose – Sept Iles
	5. Préserver les végétations des lisses de mer, les dunes et les cordons de galets	- Diagnostic écologique - Etude des pressions et vulnérabilités / gestion de la fréquentation - Actions de sensibilisation	1210, 1220, 2110, 2120			
	6. Connaître, gérer et mettre en valeur la lagune du Vörlen	- Diagnostic écologique et hydrologique - Contrat N2000 de restauration	1110			
	7. Préserver ou favoriser une gestion adaptée des usages	- Diagnostic ponctuels - Concertation et sensibilisation	1110, 1130, 1140, 1150, 1170, 1210, 1220, 1230, 1310, 1330, 2110			

Tableau 8D. – Amélioration de l'état de conservation des habitats aquatiques et des espèces associées

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
D. – Amélioration de l'état de conservation des habitats aquatiques et des espèces associées	1. Maintenir et améliorer la qualité biologique du Léguer et de ses affluents	- Animation les MAEC « gestion extensives des prairies » - Accompagnement des projets d'entretien des berges	3260	1095, 1096 1102, 1103, 1106, 1163, 1355	Pêche, randonnée, pompages domestiques, agricoles et industriels	Mise en œuvre du Projet de Territoire « BV du Léguer » et du PAEC et du CTMA porté par le BVVL
	2. Améliorer les conditions de migration et de reproduction des poissons d'intérêt communautaire	- Arasement ou aménagement des ouvrages faisant obstacle à la continuité piscicole	3260	1095, 1096 1102, 1103, 1106, 1163		Mise en œuvre du Projet de Territoire « BV du Léguer » et du CTMA porté par le BVVL
	3. Veiller à permettre un débit minimum favorable à la reproduction et à la migration des poissons migrateurs ainsi qu'aux écosystèmes aquatiques	- Proposition d'un protocole de veille des débits d'étiage en rapport avec les exigences écologiques des espèces piscicoles d'intérêt communautaire - Mise en place d'un protocole opérationnel pour remédier si possible aux étiages impactants.	3260	1095, 1096 1102, 1103, 1106, 1163, 1355		Cf. SAGE Baie de Lannion
	4. Améliorer la quiétude et la sécurité de la Loutre	- Aménagement des ouvrages entraînant des cas de mortalité après collisions routières - Favoriser les sites « Refuge Loutre »	3260, 3110	1355		
	5. Préserver la qualité de l'Etang de Compréjou	- Mise en œuvre du PNA « Luronium natans » - Veille « espèces invasives »	3110	1303, 1304, 1308, 1321, 1323, 1324, 1355, 1831		Mise en œuvre du Projet de Territoire « BV du Léguer » et du CTMA porté par le BVVL. Plan d'aménagement forestier.
	6. Préserver ou favoriser une gestion adaptée des usages le long du Léguer	- Suivi des Evaluations d'incidences Natura 2000 liés aux événementiels sportifs - Sensibilisation à la vulnérabilité des milieux naturels liés à la rivière	3260	1095, 1096 1102, 1103, 1106, 1163, 1355	Randonnées, canoë-kayak, courses	

Tableau 8E. – Amélioration de l'état de conservation des chiroptères

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
E. – Amélioration de l'état de conservation des chiroptères	1. Favoriser l'accueil des chiroptères par l'accompagnement des pratiques de gestion sylvicoles	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des Plans d'aménagement et documents de gestion forestiers - Mise en place d'ilots de sénescence (contrats Natura 2000) - Mise en place de réseaux d'arbres remarquables (contrats Natura 2000) - Favoriser la préservation et la gestion durable du maillage bocager 	9120, 9130, 91DO, 91EO	1303, 1304, 1308, 1321, 1323, 1324	Sylviculture, habitat, agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des Plans d'aménagement de Coat an noz-Coat an hay et du Bois de Lann ar Waremm. Renouvellement du Plan d'aménagement de Beffou. Elaboration du Plan de gestion de l'ENS de Keroual. Mise en œuvre du programme Breizh Bocage porté par le BVVL
	2. Protéger et restaurer les gîtes d'hivernage et de mise-bas	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche des gîtes - Contrat Natura 2000 pour l'amélioration et la préservation des gîtes 		1303, 1304, 1308, 1321, 1323, 1324		<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du Plan national d'actions Chiroptères
	3. Suivi des populations de Grand rhinolophe, Petit rhinolophe et Barbastelle	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi annuel hivernal et estival des rhinolophidae - Suivi de la Barbastelle 		1303, 1304, 1308		

Tableau 8F. – Maintien des stations/populations d'espèces végétales et animales invertébrées d'intérêt communautaire

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
F. – Maintien des stations/populations d'espèces végétales et animales d'intérêt communautaire	1. Maintien des stations de Trichomanes radicans	- <i>Suivi des 3 stations connues</i> - <i>Recherche de nouvelles stations</i>		1421		
	2. Maintien de la station de Fluteau nageant	- <i>Suivi annuel de la station de Compréjou (Forêt de Beffou)</i>		1831		Mise en œuvre du Plan national d'actions
	3. Maintien des populations de Damier de la Succise	- <i>Recherche des imagos et des sites d'émergences</i> - <i>Restauration de prairies humides oligotrophes</i> - <i>Suivi des stations repérées</i>	6410, 6430	1065	Agriculture	Mise en œuvre du Projet de Territoire « BV du Légier », du PAEC et du CTMA porté par le BVVL

TABLEAU 9 : OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
G.- Poursuivre et développer les actions de communication et de sensibilisation	1. Assurer la diffusion de l'information aux élus, riverains et usagers	- Actualisation de la plaquette de présentation du site - Animation du site internet				Cohérence avec les actions menées par les gestionnaires d'espaces naturels
	2. Faire connaître la démarche Natura 2000 au grand public	- Représentation lors des manifestations (Festival Natur'Armor, Fête du Léguer...)				
	3. Valoriser les actions et résultats des opérations Natura 2000	- Organisation de chantiers participatifs avec les usagers ou des étudiants - Améliorer la visibilité des actions dans la presse locale				
H. -Porter et animer la démarche Natura 2000 sur le territoire	1. Favoriser une nouvelle dynamique autour du COPIL	- Actualiser la composition du COPIL				PTE, SAGE, Natura 2000 Côte de granit rose – Sept Iles, Plans d'aménagement forestiers...
	2. Mettre en œuvre le DOCOB	- Partager et valider le DOCOB actualisé en COPIL - Animer le DOCOB - Suivi administratif et financier				
	3. Assurer le lien entre le DOCOB et les autres programmes d'actions	- Suivi des démarches d'élaboration et de mise en œuvre des documents de gestion (SAGE, SCoT...) - Veille des programmes de recherches et des programmes sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire				

TABLEAU 10 : RECAPITULATIF DES OBJECTIFS DE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET PRIORISATION

Le tableau suivant propose, pour chaque Objectif de développement durable, un niveau de priorité et une typologie des actions à mener. Il s'agit bien ici des objectifs du DOCOB, en considérant notamment l'état des lieux et les complémentarités avec d'autres programmes, et non d'une appréciation globale des objectifs.

Objectifs de développement durable		Niveau de priorité	Type d'objectifs			
			Protéger	Entretienir	Restaurer	Communiquer
A	Amélioration de l'état de conservation des hêtraies d'intérêt communautaire	★ ★ ★		✓	✓	✓
B	Amélioration de l'état de conservation des landes et tourbières	★ ★	✓	✓	✓	
C	Amélioration de l'état de conservation des habitats littoraux et marins	★ ★	✓	✓		✓
D	Amélioration de l'état de conservation des habitats aquatiques et des espèces associées	★		✓		✓
E	Amélioration de l'état de conservation des chiroptères	★ ★ ★	✓	✓		
F	Maintien des stations/populations d'espèces végétales et animales d'intérêt communautaire	★ ★	✓	✓	✓	
G	Poursuivre et développer les actions de communication et de sensibilisation	★				✓
H	Porter et animer la démarche Natura 2000 sur le territoire	★				✓

4 – MESURES DE GESTION

TABLEAU 11 : MESURES

Objectif opérationnel	Intitulé de la mesure	Description de la mesure	Partenaires	Échéancier	Surface concernée (ha)	Coût prévisionnel de la mesure (hors Animation)	Plan de financement potentiel
A - Amélioration de l'état de conservation des hêtraies d'intérêt communautaire							
A1 - Réaliser une cartographie complète, actualisée et homogène des habitats forestiers	A1.1 - Bilan des connaissances sur les habitats forestiers	<i>Réaliser la synthèse des informations sur les habitats forestiers du site Natura 2000</i>	ONF, CdL, CD22	2019-20	-	-	Animation N2000
	A1.2 - Cartographie des habitats naturels forestiers	<i>Définir le cahier des charges et faire réaliser une cartographie des habitats forestiers d'intérêt communautaire</i>	CBNB	2020-21	-	A définir - selon cahier des charges	Etat & FEADER + Animation N2000
A2 - Accompagnement des Plans d'aménagement et Plans de gestion des massifs et sites forestiers	A2.1 - Suivi du Plan d'aménagement de Coat an noz-Coat an hay	<i>Accompagner l'ONF dans la prise en compte du DOCOB dans la gestion du massif forestier</i>	ONF	2019-...	-	-	Animation N2000
	A2.2 - Suivi du renouvellement du Plan d'aménagement des forêts de Beffou	<i>Accompagner l'ONF et le CD22 dans l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau Plan d'aménagement</i>	CD22, ONF	2019-...	-	-	Animation N2000
	A2.3 - Suivi du renouvellement du Plan d'aménagement du Bois de Lann ar Waremm	<i>Accompagner l'ONF et le CdL dans la mise en œuvre du Plan d'aménagement</i>	CdL, ONF	2019-...	-	-	Animation N2000
	A2.4 - Suivi de l'élaboration du Plan de gestion de l'ENS de Keroual	<i>Accompagner l'ONF et le CD22 dans l'élaboration du volet forestier du Plan de gestion</i>	CD22	2019-...	-	-	Animation N2000
A3 - Promotion des outils conventionnels de bonne gestion sylvicoles (Chartes, CBPS, PSG)	A3.1 - Adaptation et promotion de la Charte Natura 2000	<i>Favoriser l'engagement des propriétaires forestiers privés dans la Charte Natura 2000</i>	CRPF	2019-...	-	-	Animation N2000
	A3.2 - Collaboration avec le CRPF pour l'accompagnement des CBPS et PSG	<i>Favoriser l'élaboration de documents de gestion forestière et l'intégration des enjeux Natura 2000 par les propriétaires forestiers privés</i>	CRPF	2019-...	-	-	Animation N2000

A4 - Restauration de hêtraies d'intérêt communautaire	A4.1 - Travaux de restauration ou amélioration de l'état de conservation de hêtraies IC	<i>Elaborer et mettre en œuvre de Contrats Natura 2000 pour la restauration et/ou de gestion des hêtraies-chênaies</i>	<i>Propriétaires publics ou privés</i>	2020-...	-	-	<i>Etat & FEADER + Animation N2000</i>
	A4.2 - Favoriser la restauration et la fonctionnalité des hêtraie-chênaies dans le cadre du suivi des EIN2000	<i>Suivre les EIN2000 des coupes forestières en lien avec les services de la DDTM et préconisations des replantations</i>	<i>Propriétaires privés</i>	2019-...	-	-	<i>Animation N2000</i>
B – Amélioration de l'état de conservation des landes et tourbières							
B1 - Améliorer la connaissance des landes et tourbières	B1.1 - Inventaire et évaluation de l'état de conservation des landes et tourbière du site	<i>Réaliser l'état des lieux complet, cartographique et diagnostic, des landes et tourbières à l'échelle du site étendu (stage)</i>	-	2018	-	-	<i>Animation N2000</i>
B2 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des Landes de Loc-Envel	B2.1 - Favoriser la création d'une entité de gestion opérationnelle à l'échelle des landes de Loc-Envel	<i>Favoriser la création d'une entité de type Association foncière pastorale, afin de simplifier la gestion des landes et la contractualisation N2000</i>	<i>BVVL, Commune, Ch. agriculture</i>	2021-...	-	-	<i>Animation N2000</i>
	B2.2 - Opération de restauration des landes de Loc-Envel	<i>Monter et mettre en œuvre des Contrats Natura 2000 pour la restauration et la gestion des landes</i>	<i>Commune et propriétaires privés</i>	2021-...	9,1 ha	<i>A définir</i>	<i>Etat & FEADER + Animation N2000</i>
B3 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des landes et tourbières des sources du Guer	B3.1 - Opération de restauration des landes et tourbières des sources du Guer	<i>Monter et mettre en œuvre des Contrats Natura 2000 pour la restauration et la gestion des landes et tourbières</i>	<i>Propriétaires privés</i>	2021-...	1,8 ha	<i>A définir</i>	<i>Etat & FEADER + Animation N2000</i>
B4 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des Landes et tourbière de Ponchou Leguer	B4.1 - Accompagnement et suivi de la gestion de la tourbière restaurée de Ponchou Leguer	<i>Assurer l'entretien et prolonger les opérations de restauration du site restauré entre 2008 et 2010</i>	<i>Propriétaire privé, Lycées agricoles</i>	2019-...	0,5 ha	-	<i>Animation N2000</i>
	B4.2 - Opération de restauration des landes de Ponchou Leguer	<i>Monter et mettre en œuvre des Contrats Natura 2000 pour la restauration et la gestion des landes</i>	<i>Propriétaires privés</i>	2021-...	0,6 ha	<i>A définir</i>	<i>Etat & FEADER + Animation N2000</i>
B5 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire de la tourbière de Coat an hay	B5.1 - Opération de restauration de la tourbière de Coat an hay	<i>Monter et mettre en œuvre un Contrat Natura 2000 pour la restauration de la tourbière</i>	<i>ONF</i>	2019-20	0,5 ha	8000 € HT	<i>Etat & FEADER + Animation N2000</i>

B6 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des landes de Crug lann	B6.1 - Opération de restauration des landes de Crug lann	<i>Monter et mettre en œuvre un Contrat Natura 2000 pour la restauration et la gestion des landes</i>	<i>Propriétaires privés, ONF</i>	2021-...	1,5 ha	A définir	Etat & FEADER + Animation N2000
B7 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des landes de Lann ar Waremm	B7.1 - Opération de restauration des landes de Lann ar Waremm	<i>Monter et mettre en œuvre un Contrat Natura 2000 pour la restauration et la gestion des landes</i>	<i>ONF, CdL</i>	2021-...	4,2 ha	A définir	Etat & FEADER + Animation N2000
B8 - Restaurer et mise en valeur des landes littorales	B8.1 - Suivi du projet de restauration du site de Beg Leguer	<i>Suivre et accompagner la Commune de Lannion et le CdL dans le projet de restaurer le site naturel de Beg Leguer</i>	<i>CdL, Commune</i>	2019-...	-	-	Animation N2000
	B8.2 - Opérations de restauration des landes littorales	<i>Monter et mettre en œuvre un Contrat Natura 2000 pour la restauration et la gestion des landes</i>	<i>CdL, Commune</i>	2021-...	0,6 ha	A définir	Etat & FEADER + Animation N2000
B9 - Restauration et gestion des autres landes et tourbières	B9.1 - Opérations de restauration de landes et tourbières	<i>Assurer la veille des landes et tourbières situées en dehors des principaux sites inventoriés – accompagner si besoin des opérations de restauration et/ou gestion</i>	<i>Commune et propriétaires privés</i>	2021-...	A définir	A définir	Etat & FEADER + Animation N2000
B10 - Favoriser une gestion agricole des landes en faveur de la biodiversité	B10.1 - Animation d'une MAEC pour la gestion agricole des landes	<i>Proposer une aide agricole adaptée à la gestion par fauche ou pâturage des landes</i>	<i>Exploitants agricoles, BVVL</i>	2021-...	-	A définir	Animation N2000
B11 - Suivre l'évolution des habitats et espèces landicoles	B11.1 - Suivis de l'état de conservation des habitats landicoles et des espèces patrimoniales associées	<i>Renouveler l'état des lieux réalisé en 2018 (stage ?)</i>	<i>CBNB</i>	2028 ?	-	-	Animation N2000
C – Amélioration de l'état de conservation des habitats littoraux et marins							
C1 - Mieux connaître les habitats marins d'intérêt communautaire et évaluer les menaces	C1.1 - Actualisation de la cartographie des habitats marins	<i>Préciser la cartographie en cohérence avec la connaissance du site Natura 2000 « Côte de granit rose – Sept îles » La cartographie des habitats subtidiaux est à réaliser.</i>	<i>AFB</i>	2020-...	-	A définir - selon cahier des charges	Etat & FEADER + Animation N2000
	C1.2 - Diagnostic socio-économique des activités humaines en mer	<i>Compléter le diagnostic réalisé sur le site Natura 2000 « Côte de granit rose – Sept îles » sur la partie sud de la Baie de Lannion</i>	<i>CRPMEM (pêche pro)</i>	2019-2021	-	A définir - selon cahier des charges	Etat & FEADER + Animation N2000

C2 - Préserver les récifs d'hermelles	C2.1 - Suivi des récifs d'hermelles	<i>Suivre l'étendue et l'état sanitaire des populations d'hermelles selon le protocole REEHAB (IFREMER)</i>	IFREMER	2020-...	?	-	Animation N2000
	C2.2 - Actions de sensibilisation pour la préservation des récifs d'hermelles	<i>Selon les résultats du suivi, mettre en place des animations et actions de communication pour le respect des récifs (par les pêcheurs à pieds en particulier)</i>	Communes, associations...	?	-	-	Animation N2000
	C3.1 - Diagnostic écologique et étude des pressions et vulnérabilités des herbiers de zostères	<i>Analyse de l'état de conservation et des menaces pesant sur les stations de Zostera marina</i>	AFB	2021-...	?	A définir - selon cahier des charges	Etat & FEADER + Animation N2000
C3 - Préserver les herbiers de zostères	C3.2 - Actions de sensibilisation pour la préservation des herbiers de zostères	<i>Selon les résultats du diagnostic, mettre en place des animations et actions de communication pour le respect des herbiers (par les pêcheurs plaisanciers en particulier). Le cas échéant, optimisation des emplacements des mouillages par rapport aux herbiers</i>	-	2022-...	-	-	Animation N2000
	C3.3 - Suivi des herbiers de zostères	<i>Actualiser et analyser la cartographie des herbiers de zostères (stage ?)</i>	-	2025, 2030	?	-	Animation N2000
C4 - Préserver les bancs de maërl	C4.1 – Caractérisation du banc de maërl de la Baie de Lannion	<i>Déterminer et suivre l'état de conservation du banc de maërl à moyen terme</i>	AFB	?	?	A définir - selon cahier des charges	Etat & FEADER + Animation N2000
C5 - Préserver les végétations dunaires et des hauts de plage	C5.1 - Préservation des dunes embryonnaires de Locquémeau, du Dourven, de Goaz lagorn et Porz Mabo	<i>Réaliser un diagnostic de l'état de conservation et des menaces pesant sur les habitats dunaires et, le cas échéant, mettre en place des mesures de mises en défens et de restauration</i>	Communes, CdL	2023-...	?	A définir - selon cahier des charges	Etat & FEADER + Animation N2000
	C5.2 - Préservation du cordon de galets du Vörlen	<i>Réaliser un diagnostic de l'état de conservation et des menaces pesant sur le cordon de galets (stage ?) et, le cas échéant, mettre en place des mesures de mises en défens et de restauration</i>	Commune	2021-...	0,2 ha	A définir - selon cahier des charges	Etat & FEADER + Animation N2000
	C5.3 - Actions de sensibilisation en faveur des laisses de mer	<i>Relayer les opérations de communication et valoriser les évolutions de pratiques</i>	Communes, associations	2019-...	-	-	Animation N2000
C6 - Connaître, gérer et mettre en valeur la lagune du Vörlen	C6.1 - Diagnostic écologique et hydrologique de la lagune du Vörlen	<i>Réaliser un diagnostic de l'état de conservation et des menaces pesant sur la lagune (stage ?)</i>	Commune	2021-...	0,8 ha	-	Animation N2000

	C6.2 - Opération de préservation et restauration de la lagune du Vörlen	<i>Selon les résultats du diagnostic, monter et mettre en œuvre un Contrat N2000 pour la conservation de la lagune</i>	Commune	2022-23	0,8 ha	A définir - selon cahier des charges	Etat / FEADER + Animation N2000
C7 - Préserver ou favoriser une gestion adaptée des usages du littoral	C7.1 - Compatibilité entre préservation des milieux et événementiels sportifs dans le cadre des EIN2000	<i>Permettre la pleine intégration des enjeux de préservation des habitats naturels et des espèces par les événementiels sportifs de type « Trails » et randonnée dans le cadre des EIN2000</i>	Associations	2019-...	-	-	Animation N2000
	C7.2 - Concertation et sensibilisation des usagers du littoral	<i>Améliorer la prise de conscience et favoriser le consentement aux modifications des pratiques par les actions de sensibilisation et la concertation</i>	Associations, professionnels	2020-...	-	-	Animation N2000
D – Amélioration de l'état de conservation des habitats aquatiques et des espèces associées							
D1 - Maintenir et améliorer la qualité biologique du Léguer et de ses affluents	D1.1 - Animation de MAEC « gestion extensive des prairies »	<i>Proposer une aide agricole, dans le cadre du programme d'action « bassin versant », en faveur de la gestion extensive des prairies aux exploitants entretenant des terres agricoles sur le site Natura 2000</i>	BVVL	2019-...	A définir	A définir	Etat / FEADER / Région / AELB + Animation N2000
	D1.2 - Accompagnement des projets d'entretien raisonné des berges	<i>Suivre les projets portés par le BVVL en faveur de la gestion des berges et de la ripisylve</i>	BVVL	2019-...	-	-	Animation N2000
D2 - Améliorer les conditions de migration et de reproduction des poissons d'intérêt communautaire	D2.1 - Suivi des opérations d'arasement ou d'aménagement des ouvrages faisant obstacle à la continuité piscicole	<i>Suivre les programmes et travaux favorisant la restauration de la continuité piscicole sur le cours principal du Léguer</i>	BVVL	2019-...	-	-	Animation N2000
D3 - Permettre un débit minimum favorable à la reproduction et à la migration des poissons migrateurs ainsi qu'aux écosystèmes aquatiques	D3.1 - Suivi des réflexions pour la mise en place d'un protocole de veille des débits d'étiage en rapport avec les exigences écologiques des espèces piscicoles d'intérêt communautaire	<i>Suivre les réflexions menées dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Baie de Lannion pour la définition d'un débit minimum écologique à prioriser pour le cours principal du Léguer</i>	BVVL, SAGE	2019-...	-	-	Animation N2000
D4 - Améliorer la quiétude et la sécurité de la Loure	D4.1 - Aménagement des ouvrages entraînant des cas de mortalité après collisions routières (loutroducs)	<i>Identifier les points de collisions routières concernant la Loure, étudier et mettre en place des aménagements nécessaires au franchissement</i>	DIRO, Communes, CD22, GMB, BVVL	2019-...	A définir	A définir	Animation N2000 +...

	D4.2 - Sensibilisation pour la mise en place de sites « Refuge Loutre »	<i>Relayer la communication en faveur de la préservation de la Loutre</i>	GMB	2019-...	-	-	Animation N2000
D5 - Préserver la qualité de l'Étang de Compréjou	D5.1 - Diagnostic de l'habitat <i>Littorelletalia uniflorae</i>	<i>Confirmer la caractérisation de l'habitat et évaluer son état de conservation</i>	CBNB, CD22	2019-2021	-	-	Animation N2000
	D5.2 - Veille « espèces invasives » au sein et en amont de l'étang de Compréjou	<i>Veille annuelle des espèces végétales invasives (station connue de Myriophylle du Brésil dans un petit étang en lisère du massif forestier – lieu-dit du Gouélou)</i>	CBNB, CD22, BVVL	2019-...	-	-	Animation N2000
D6 - Préserver ou favoriser une gestion adaptée des usages le long du Léguer	D6.1 - Compatibilité entre préservation des milieux et événementiels sportifs dans le cadre des EIN2000	<i>Accompagner les porteurs de projets pour garantir la parfaite prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la définition des tracés et pratiques liés aux manifestations sportives et récréatives</i>	BVVL, AAPPMA, associations	2019-...	-	-	Animation N2000
	D6.2 - Sensibilisation autour de la valeur et la vulnérabilité des habitats naturels aquatiques et rivulaires	<i>Accompagner le BVVL dans ses actions de communication et d'éducation à l'environnement en faveur des milieux aquatiques et des zones humides</i>	BVVL, AAPPMA, associations	2019-...	-	-	Animation N2000
E – Amélioration de l'état de conservation des chiroptères							
E1 - Favoriser l'accueil des chiroptères par l'accompagnement des pratiques de gestion sylvicoles	E1.1 - Accompagnement des propriétaires privés dans la prise en compte de l'accueil des chiroptères dans les documents de gestion forestiers	<i>Accompagner les propriétaires, en particulier dans le cadre de démarches de Codes de bonnes pratiques sylvicoles ou de Charte Natura 2000</i>	CRPF, GMB	2019-...	-	-	Animation N2000
	E1.2 - Suivi des Plans d'aménagement et Plans de gestion des forêts publiques	<i>Accompagner les partenaires publics dans la définition et le suivi des mesures en faveur des chiroptères</i>	ONF, CD22, CdL, GMB	2019-...	-	-	Animation N2000
	E1.3 - Mise en place d'îlots de vieillissement, de sénescence et de réseaux d'arbres remarquables	<i>Préconiser aux propriétaires (privés ou publics) et mettre en place des îlots et réseaux d'arbres favorables à l'accueil des chiroptères - Intégrer ses recommandations dans des projets de Contrats Natura 2000</i>	ONF, CD22, CdL, CRPF, GMB	2019-...	A définir	A définir	Etat / FEADER + Animation N2000
	E1.4 - Suivi et promotion des programmes en faveur de la préservation et la gestion durable du maillage bocager	<i>Suivre la définition et la mise en œuvre des programmes d'actions en faveur du bocage</i>	BVVL	2019-...	-	-	Animation N2000

E2 - Protéger et restaurer les gîtes d'hivernage et de mise-bas	E2.1 - Recherche des gîtes des chiroptères d'intérêt communautaire	<i>Prospecter le site et ses environs à la recherche des gîtes</i>	GMB	2019-...	-	-	Animation N2000
	E2.2 - Opérations pour l'amélioration et la préservation des gîtes à chiroptères d'intérêt communautaire	<i>Contrat Natura 2000</i>	GMB	2019-...	-	-	Animation N2000
	E2.3 - Sensibilisation pour la mise en place de sites « Refuge chauves-souris »	<i>Relayer les opérations de communication et sensibilisation des partenaires</i>	GMB	2019-...	-	-	Animation N2000
E3 - Suivi des populations de Grand rhinolophe, Petit rhinolophe et Barbastelle	E3.1 - Suivi annuel hivernal et estival des rhinolophidae	<i>Suivre les populations au sein des gîtes connus dans le cadre des suivis régionaux afin de surveiller les gîtes, aménagements et populations locales ainsi que de participer à l'évaluation des tendances régionales</i>	GMB, ONF	2019-...	-	-	Animation N2000
	E3.2 - Suivi de la Barbastelle		GMB, ONF	2019-...	-	-	Animation N2000
F – Maintien des stations/populations d'espèces végétales et animales d'intérêt communautaire							
F1 - Maintien des stations de Trichomanes radicans	F1.1 - Suivi des 3 stations connues et recherche de nouvelles stations du Trichomanes radicans	<i>Localiser et suivre les stations historiques dans le cadre d'une prospection plus générale de l'espèce</i>	CBNB	2021-...	-	-	Animation N2000
F2 - Maintien de la station de Fluteau nageant	F2.1 - Mise en œuvre du PNA « <i>Luronium natans</i> » en Forêt de Beffou	<i>Suivre tous les 2 ans la station conformément aux préconisations du PNA et relayer les informations au CBNB</i>	CD22, CBNB	2020-2022-2024-...	-	-	Animation N2000
F3 - Maintien des populations de Damier de la Succise	F3.1 - Recherche des imagos et des sites d'émergences de Damier de la Succise	<i>Rechercher les sites d'émergences</i>	-	2021-2023	-	-	Animation N2000
	F3.2 - Restauration de prairies humides oligotrophes	<i>Identifier les prairies à Succise des prés et favoriser leur préservation ou leur restauration</i>	BVVL	2019-...	-	-	Animation N2000
G- Poursuivre et développer les actions de communication et de sensibilisation							
G1 - Assurer la diffusion de l'information aux élus, riverains et usagers	G1.1 - Actualisation de la plaquette de présentation du site	<i>Concevoir et éditer une plaquette à destination du grand public actualisée depuis l'extension du site en 2015</i>	-	2020-2022	-	-	Etat / FEADER + Animation N2000
	G1.2 - Animation du site internet	<i>Faire évoluer et actualiser régulièrement le site internet</i>	-	2019-...	-	-	Animation N2000
G2 - Faire connaître la démarche Natura 2000 au grand public	G2.2 - Communications lors des événementiels (Festival Natur'Armor, Fête du Légier...)	<i>Améliorer la visibilité du site Natura 2000 auprès du grand public et des usagers en participant aux événementiels « nature » locaux</i>	BVVL	2019-...	-	-	Animation N2000

G3 - Valoriser les actions et résultats des opérations Natura 2000	G3.1 - Organisation de chantiers participatifs avec les usagers ou des étudiants	<i>Organiser des chantiers bénévoles dans le cadre de formations étudiante ou de partenariats locaux afin d'allier opérations de gestion et sensibilisation</i>	-	2019-...	-	-	Animation N2000
	G3.2 - Amélioration de la visibilité des actions dans la presse locale	<i>Faire paraître régulièrement des actualités informant le grand public de l'animation générale du site Natura 2000</i>	-	2019-...	-	-	Animation N2000
H - Porter et animer la démarche Natura 2000 sur le territoire							
H1 - Favoriser une nouvelle dynamique autour du COPIL	H1.1 – Actualisation de la composition du COPIL	<i>Revoir la composition du COPIL en actualisant en particulier la liste des collectivités et des associations</i>	<i>DDTM, Sous-préfecture</i>	2019-2020	-	-	Animation N2000
	H1.2 – Tenue régulière de réunions de COPIL	<i>Organiser annuellement un COPIL permettant de présenter le bilan de l'année passée et de proposer le prévisionnel de l'année à venir</i>	<i>DDTM, DREAL</i>	2019-...	-	-	Animation N2000
H2 - Mettre en œuvre le DOCOB	H2.1 – Animation de la démarche Natura 2000 et du DOCOB	<i>Mettre en œuvre le DOCOB</i>	<i>DDTM, DREAL</i>	2019-...	-	-	Animation N2000
	H2.2 - Evaluation régulière de la mise en œuvre du DOCOB	<i>Evaluer tous les 6 ans si la mise en œuvre des mesures permet l'atteinte des objectifs opérationnels et l'efficacité de l'animation du DOCOB</i>	<i>DDTM, DREAL</i>	2025-2031	-	-	Animation N2000
	H2.3 - Suivi administratif et financier annuel de l'animation Natura 2000	<i>Réaliser tous les ans les demandes de subventions et les demandes de paiements permettant le financement de l'animation générale</i>	<i>DDTM, DREAL</i>	2019-...	-	-	Animation N2000
H3 - Assurer le lien entre le DOCOB et les autres programmes d'actions	H3.1 - Suivi des démarches locales de cadrage et de planification environnementale (SAGE, SCoT, PLUI...)	<i>Suivre l'élaboration et la mise en œuvre des programmes environnementaux et des politiques publiques pouvant impacter la mise en œuvre du programme Natura 2000</i>	-	2019-...	-	-	Animation N2000
	H3.2 - Veille des programmes de recherches et des programmes sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	<i>Suivre l'émergence des programmes scientifiques ou la parution d'informations nécessaire à la bonne prise en compte des enjeux de conservation sur le site Natura 2000</i>	-	2019-...	-	-	Animation N2000

5 – SUIVIS

TABLEAU 12 : SUIVIS DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ET DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Réalisé d'après les recommandations du Cahier technique n°88 « Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels » (AFB & RNF (2015)).
Ce tableau servira de trame aux rapports annuels d'activité.

Objectif de développement durable (ODD) / Objectif opérationnel (OO) / Mesure (M)	Indicateurs d'état de l'enjeu (ODD)	Objectif de réalisation de l'Objectif opérationnel	Indicateurs de réalisation de la Mesure	Périodicité / Remarque
ODD - A - Amélioration de l'état de conservation des hêtraies d'intérêt communautaire	Evaluation de l'état de conservation des habitats 9120 et 9130			
OO - A1 - Réaliser une cartographie complète, actualisée et homogène des habitats forestiers		Production d'une cartographie opérationnelle des habitats forestiers IC		
M - A1.1 - Bilan des connaissances des habitats naturels forestiers			Production, ou non, d'un bilan	2020-21
M - A1.2 - Cartographie des habitats naturels forestiers			Production, ou non, d'une cartographie	2020-22
OO - A2 - Accompagnement des Plans d'aménagement et Plans de gestion des massifs et sites forestiers		Intégrer les objectifs N2000 dans les documents de gestion des forêts publiques		
M - A2.1 - Suivi du Plan d'aménagement de Coat an noz- Coat an hay			Nb de rencontres (dont Comités de gestion) avec ONF	Selon agenda ONF
M - A2.2 - Suivi du renouvellement du Plan d'aménagement des forêts de Beffou			Nb de rencontres (dont Comités de gestion) avec Conseil départemental et ONF	Selon agenda ONF – CD22 (2019-20)
M - A2.3 - Suivi du renouvellement du Plan d'aménagement du Bois de Lann ar Waremm			Nb de rencontres (dont Comités de gestion) avec Conservatoire du Littoral et ONF	Selon agenda ONF / CdL
M - A2.4 - Suivi de l'élaboration du Plan de gestion de l'ENS de Keroual			Nb de rencontres (dont Comités de gestion) avec Conseil départemental et ONF	Selon agenda ONF – CD22
OO - A3 - Promotion des outils conventionnels de bonne gestion sylvicoles (Chartes, CBPS, PSG)		Favoriser la diffusion des documents de gestion durable de la forêt privée et l'intégration des objectifs N2000		

M - A3.1 - Adaptation et promotion de la Charte Natura 2000			- Nb de propriétaires forestiers rencontrés/conseillés - Nb de Chartes engagées	Animation courante / Bilans annuels
M - A3.2 - Collaboration avec le CRPF pour l'accompagnement des CBPS et PSG			- Nb de propriétaires forestiers rencontrés/conseillés - Nb de CBPS et PSG suivis	Animation courante / Bilans annuels
OO - A4 - Restauration de hêtraies d'intérêt communautaire		Augmenter la surface de hêtraies d'intérêt communautaire en bon état de conservation		
M - A4.1 - Travaux de restauration ou amélioration de l'état de conservation de hêtraies IC			Nb d'hectares de hêtraie IC concernés par une opération de gestion (dont contrats N2000)	Bilan annuel et synthèse avant évaluation (2030 ?)
M - A4.2 - Favoriser la restauration et la fonctionnalité des hêtraie-chênaies dans le cadre du suivi des EIN2000			Nb d'EIN2000 accompagnées	Animation courante / Bilans annuels
ODD - B - Amélioration de l'état de conservation des landes et tourbières	Evaluation de l'état de conservation des habitats 4020, 4030, 6410, 7110 et 91DO			
OO - B1 - Améliorer la connaissance des landes et tourbières		Disposer d'un diagnostic précis des landes et tourbières		
M - B1.1 - Inventaire et évaluation de l'état de conservation des landes et tourbière du site			Production d'un diagnostic précis des landes et tourbières	2018-2019
OO - B2 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des Landes de Loc-Envel		Initier des opérations de restauration et de gestion conservatoire du site		
M - B2.1 - Favoriser la création d'une entité de gestion opérationnelle à l'échelle des landes de Loc-Envel			- Nb de réunions de travail - Création, ou non, d'une structure collective	2021-2030
M - B2.2 - Opération de restauration des landes de Loc-Envel			- Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration (dont contrats N2000) - Nb de propriétaires et de contrats concernés	2021-2030
OO - B3 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des landes et tourbières des sources du Guer		Initier des opérations de restauration et de gestion conservatoire du site		

M - B3.1 - Opération de restauration des landes et tourbières des sources du Guer			- Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration (dont contrats N2000) - Nb de propriétaires et de contrats concernés	2021-2030
OO - B4 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des Landes et tourbière de Ponchou Leguer		Prolonger les premières actions de restauration de la tourbière		
M - B4.1 - Accompagnement et suivi de la gestion de la tourbière restaurée de Ponchou Leguer			Nb de rencontres avec le propriétaire	Animation courante / Bilans annuels
M - B4.2 - Opération de restauration des landes de Ponchou Leguer			- Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration (dont contrats N2000) - Nb de propriétaires et de contrats concernés	2021-2030
OO - B5 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire de la tourbière de Coat an hay		Mettre en œuvre une opération de restauration de la tourbière		Lien avec le plan de gestion de la RBD
M - B5.1 - Opération de restauration de la tourbière de Coat an hay				2019-2020
OO - B6 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des landes de Crug lann		Initier des opérations de restauration et de gestion conservatoire du site		
M - B6.1 - Opération de restauration des landes de Crug lann			- Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration (dont contrats N2000) - Nb de propriétaires et de contrats concernés	2021-2030
OO - B7 - Restaurer et mettre en place une gestion conservatoire des landes de Lann ar Waremm		Prolonger les premières actions de restauration des landes		
M - B7.1 - Opération de restauration des landes de Lann ar Waremm			Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration (dont contrats N2000)	2021-2030
OO - B8 - Restaurer et mise en valeur des landes littorales		Préserver et restaurer les landes littorales		
M - B8.1 - Suivi du projet de restauration du site de Beg Leguer			Nb de rencontres avec Commune de Lannion et Conservatoire du Littoral	Animation courante / Bilans annuels

M - B8.2 - Opérations de restauration des landes littorales			<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration (dont contrats N2000) - Nb de propriétaires et de contrats concernés 	Selon agenda du CdL
OO - B9 - Restauration et gestion des autres landes et tourbières		Préserver et restaurer les landes et tourbière en dehors des principaux sites		
M - B9.1 - Opérations de restauration de landes et tourbières			<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration (dont contrats N2000) - Nb de propriétaires et de contrats concernés 	2021-2030
OO - B10 - Favoriser une gestion agricole des landes en faveur de la biodiversité		Proposer un outil, contractuel ou non, à destination des agriculteurs pour la gestion des landes		
M - B10.1 - Animation d'une MAEC pour la gestion agricole des landes			<ul style="list-style-type: none"> - Nb de rencontres ciblées sur la création/animation d'un outil dédié - Nb de contrats et d'hectares engagés dans une démarche agricole contractuelle en faveur des landes 	2021-2030
OO - B11 - Suivre l'évolution des habitats et espèces landicoles		Suivre l'évolution des surfaces et de l'état de conservation des habitats 4020, 4030, 6410, 7110 et 91DO		
M - B11.1 - Suivis de l'état de conservation des habitats landicoles et des espèces patrimoniales associées			Proportion des HIC habitats 4020, 4030, 6410, 7110 et 91DO dont l'état de conservation est évalué	Synthèse avant évaluation (2030 ?)
ODD - C - Amélioration de l'état de conservation des habitats littoraux et marins	Evaluation de l'état de conservation des HIC littoraux et marins			
OO - C1 - Mieux connaître les habitats marins d'intérêt communautaire et évaluer les menaces		Disposer des informations nécessaires à l'évaluation et la prise en compte des habitats marins IC		
M - C1.1 - Actualisation de la cartographie des habitats marins			Production d'une carte couvrant l'ensemble du DPM du site Natura 2000	2020-2022
M - C1.2 - Diagnostic socio-économique des activités humaines en mer et sur l'estran			Apport de compléments sur les activités du DPM (diagnostic activités pêche professionnelle et de loisirs)	2020-2022

OO - C2 - Préserver les récifs d'hermelles		Maintien de l'état de conservation des récifs d'hermelles		2020, 2021... (selon évolution protocole IFREMER)
M - C2.1 - Suivi des populations d'hermelles			Réalisation bisannuelle du suivi selon protocole DCSMM/REEFHAB	Suivi et bilan annuels. Synthèse avant évaluation (2030 ?)
M - C2.2 - Actions de sensibilisation pour la préservation des récifs d'hermelles			Nb d'actions de sensibilisation (ex : communiqué presse, signalétique, conférence Aquarium...)	2020-2030
OO - C3 - Préserver les herbiers de zostères		Maintien de l'état de conservation des herbiers de zostères		
M - C3.1 - Diagnostic écologique et étude des pressions et vulnérabilités des herbiers de zostères			Réalisation d'une étude complémentaire sur le secteur portuaire de Locquémeau	2020-2025
M - C3.2 - Actions de sensibilisation pour la préservation des herbiers de zostères			Nb d'actions de sensibilisation (ex : communiqué presse, signalétique, conférence...)	2020-2030
M - C3.3 - Suivi des herbiers de zostères			Mise en place d'un suivi quinquennal	En lien avec site Côte de Granit rose – Sept-Iles 2020-2025-2030
OO - C4 - Préserver les bancs de maërl		Mieux connaître et conserver ou améliorer l'état de conservation des bancs de maërl		
M - C4.1 – Caractérisation du banc de maërl de la Baie de Lannion			Réalisation d'une étude sur le banc de maërl de la baie de Lannion	En lien avec site Côte de Granit rose – Sept-Iles
OO - C5 - Préserver les végétations dunaires et des hauts de plage		Maintien de l'état de conservation des habitats dunaires et de haut de plage		
M - C5.1 - Préservation des dunes embryonnaires de Locquémeau, du Douven, de Goaz lagorn et Porz Mabou			Surfaces d'habitat mises en défens	En lien avec site Côte de Granit rose – Sept-Iles
M - C5.2 - Préservation du cordon de galets du Vörlen			- Réalisation d'un diagnostic - Réalisation d'opérations de gestion	En lien avec site Côte de Granit rose – Sept-Iles
M - C5.3 - Actions de sensibilisation en faveur des laisses de mer			Nb d'actions de sensibilisation (ex : communiqué presse, signalétique, conférence...)	Animation courante / Bilans annuels
OO - C6 - Connaître, gérer et mettre en valeur la lagune du Vörlen		Maintien ou amélioration de l'état de conservation de la lagune		

M - C6.1 - Diagnostic écologique et hydrologique de la lagune du Vörlen			Réalisation d'un diagnostic	2021-2023
M - C6.2 - Opération de préservation et restauration de la lagune du Vörlen			Réalisation d'opérations de gestion	Selon diagnostic 2024-2026
OO - C7 - Préserver ou favoriser une gestion adaptée des usages du littoral		Accompagner les usages dans leur intégration des objectifs du DOCOB et de la démarche N2000		
M - C7.1 - Compatibilité entre préservation des milieux et événementiels sportifs dans le cadre des EIN2000			Nb de contacts avec des organisateurs de manifestations	Animation courante / Bilans annuels
M - C7.2 - Concertation et sensibilisation des usagers du littoral			Nb d'actions de sensibilisation	Animation courante / Bilans annuels
ODD - D - Amélioration de l'état de conservation des habitats aquatiques et des espèces associées	Evaluation de l'état de conservation des habitats 3260 et 3110 et des espèces 1095, 1096, 1102, 1103, 1106, 1163, 1355 et 1831			
OO - D1 - Maintenir et améliorer la qualité biologique du Léguer et de ses affluents		Favoriser et accompagner les bonnes pratiques en faveur de la qualité biologique des cours d'eau		Selon agendas du SAGE et BVVL
M - D1.1 - Animation de MAEC « gestion extensive des prairies »			Nb de contrats et surface concernées des prairies engagées en MAEC	Animation courante / Bilans annuels
M - D1.2 - Accompagnement des projets d'entretien raisonné des berges			Nb de rencontres avec les propriétaires et gestionnaires des berges	Animation courante / Bilans annuels
OO - D2 - Améliorer les conditions de migration et de reproduction des poissons d'intérêt communautaire		Améliorer l'état de conservation de la piscifaune IC		Selon agendas du SAGE et BVVL
M - D2.1 - Suivi des opérations d'arasement ou d'aménagement des ouvrages faisant obstacle à la continuité piscicole			Nb de rencontres avec les propriétaires d'ouvrages et/ou les services bv et AFB	Animation courante / Bilans annuels
OO - D3 - Permettre un débit minimum favorable à la reproduction et à la migration des poissons migrateurs ainsi qu'aux écosystèmes aquatiques		Améliorer l'état de conservation de la piscifaune IC		Selon agendas du SAGE et BVVL
M - D3.1 - Suivi des réflexions pour la mise en place d'un protocole de veille des débits d'étiage en rapport avec les exigences écologiques des espèces piscicoles d'intérêt communautaire			Nb de rencontres avec les services du BV et du SAGE	Selon agendas du SAGE et BVVL

OO - D4 - Améliorer la quiétude et la sécurité de la Loutre		Mettre en place des aménagements et dispositifs pour l'amélioration de l'état de conservation de la Loutre		En lien avec GMB
M - D4.1 - Aménagement des ouvrages entraînant des cas de mortalité après collisions routières (loutroducs)			Nb d'ouvrages aménagés	En lien avec BVVL, CD22 et DIRO
M - D4.2 - Sensibilisation pour la mise en place de sites « Refuge Loutre »			- Nb de rencontres avec des propriétaires sur ce thème - Nb de Refuges créés	Animation courante / Bilans annuels
OO - D5 - Préserver la qualité de l'Étang de Compréjou		Mieux connaître et assurer le suivi de l'étang		En lien avec CD22 et CBNB
M - D5.1 - Diagnostic de l'habitat <i>Littorelletalia uniflorae</i>			Réalisation d'un diagnostic	2020-2022
M - D5.2 - Veille « espèces invasives » au sein et en amont de l'étang de Compréjou			Nb de visites sur site	Suivi biennal
OO - D6 - Préserver ou favoriser une gestion adaptée des usages le long du Léguer		Poursuivre l'accompagnement et l'évolution des pratiques de loisirs		
M - D6.1 - Compatibilité entre préservation des milieux et événementiels sportifs dans le cadre des EIN2000			Nb annuel d'EIN2000 suivies	Animation courante / Bilans annuels
M - D6.2 - Sensibilisation autour de la valeur et la vulnérabilité des habitats naturels aquatiques et rivulaires			- Nb de rencontres avec les propriétaires - Nb de manifestations publiques / animations	Animation courante / Bilans annuels
ODD - E - Amélioration de l'état de conservation des chiroptères	Evaluation de l'état de conservation des chauves-souris 1303, 1304, 1308, 1321, 1323 et 1324			
OO - E1 - Favoriser l'accueil des chiroptères par l'accompagnement des pratiques de gestion sylvicoles		Intégrer dans les documents de gestion forestiers et bocagers des dispositions en faveur des chiroptères		Lien avec GMB
M - E1.1 - Accompagnement des propriétaires privés dans la prise en compte de l'accueil des chiroptères dans les documents de gestion forestiers			Nb de rencontres et Nb de propriétaires privés rencontrés sur ce thème	Animation courante / Bilans annuels
M - E1.2 - Suivi des Plans d'aménagement et Plans de gestion des forêts publiques			Nb de rencontres, réunions de travail et comités	Selon agendas de ONF, CdL et CD22

M - E1.3 - Mise en place d'îlots de vieillissement, de sénescence et de réseaux d'arbres remarquables			- Nb et superficie des îlots de vieillissement et de sénescence - Nb d'arbres gîtes protégés	Synthèses en 2025 et 2030
M - E1.4 - Suivi et promotion des programmes en faveur de la préservation et la gestion durable du maillage bocager			Nb de rencontres avec les acteurs de la gestion du bocage	Lien avec BVVL. Animation courante / Bilans annuels
OO - E2 - Protéger et restaurer les gîtes d'hivernage et de mise-bas		Rechercher et augmenter le nombre de gîtes protégés		Lien avec GMB
M - E2.1 - Recherche des gîtes des chiroptères d'intérêt communautaire			- Nb de prospections - Nb de gîtes découverts	Animation courante / Bilans annuels
M - E2.2 - Opérations pour l'amélioration et la préservation des gîtes à chiroptères d'intérêt communautaire			- Nb de rencontres avec les propriétaires - Nb d'opérations mises en œuvre	Animation courante / Bilans annuels
M - E2.3 - Sensibilisation pour la mise en place de sites « Refuge chauves-souris »			- Nb de rencontres avec les propriétaires - Nb de Refuges mis en place	Animation courante / Bilans annuels
OO - E3 - Suivi des populations de Grand rhinolophe, Petit rhinolophe et Barbastelle		Suivre les évolutions locales des chauves-souris IC forestières		Lien avec GMB
M - E3.1 - Suivi annuel hivernal et estival des rhinolophidae			Nb de sites suivis	Suivis annuels / bilans annuels et évaluation 2030
M - E3.2 - Suivi de la Barbastelle			Nb de sites suivis	Lien avec GMB
ODD - F - Maintien des stations/populations d'espèces végétales et animales d'intérêt communautaire	Suivi de l'état de conservation des espèces IC 1007, 1065 et 1083			
OO - F1 - Maintien des populations de Trichomanes radican		Mieux connaître le statut du Trichomanes sur le site N2000		Lien avec CBNB
M - F1.1 - Suivi des 3 stations connues et recherche de nouvelles stations du Trichomanes radican			- Nb de prospections - Nb de stations connues	2022 et 2027
OO - F2 - Maintien de la station de Fluteau nageant		Préserver la station de Fluteau nageant		Lien avec CBNB
M - F2.1 - Mise en œuvre du PNA « <i>Lurionium natans</i> » en Forêt de Beffou			Nb d'opérations du PNA mises en œuvre	Suivis annuels / bilans annuels et évaluation 2030

OO - F3 - Maintien des populations de Damier de la Succise		Mieux connaître le statut du Damier sur le site N2000 et favoriser son maintien		
M - F3.1 - Recherche des imagos et des sites d'émergences de Damier de la Succise			- Nb de prospections - Nb de stations connues	2022 et 2027
M - F3.2 - Restauration de prairies humides oligotrophes			Ha de prairies humides oligotrophes restaurées	Animation courante / Bilans annuels
ODD - G - Poursuivre et développer les actions de communication et de sensibilisation	Evaluation de la connaissance du dispositif et du site auprès des publics			
OO - G1 - Assurer la diffusion de l'information aux élus, riverains et usagers		Actualiser et animer les supports de communication existants		
M - G1.1 - Actualisation de la plaquette de présentation du site			Edition, ou non, d'une nouvelle plaquette	Ponctuel. 2020-2022
M - G1.2 - Animation du site internet			Nb d'actualisations du site	Animation courante / Bilans annuels
OO - G2 - Faire connaître la démarche Natura 2000 au grand public		Aller à la rencontre du grand public lors des événementiels		
M - G2.2 - Communications lors des événementiels (Festival Natur'Armor, Fête du Léguer...)			Nb de manifestations / animations assurées	Animation courante / Bilans annuels
OO - G3 - Valoriser les actions et résultats des opérations Natura 2000		Animer et communiquer localement sur les opérations N2000		
M - G3.1 - Organisation de chantiers participatifs avec les usagers ou des étudiants			Nb de chantiers organisés	Animation courante / Bilans annuels
M - G3.2 - Amélioration de la visibilité des actions dans la presse locale			Nb d'articles relayés dans la presse locale	Animation courante / Bilans annuels
ODD - H - Porter et animer la démarche Natura 2000 sur le territoire	Evaluation de la mise en œuvre du DOCOB et du temps d'animation consacré aux temps de représentation et de gestion du dossier N2000			
OO - H1 - Favoriser une nouvelle dynamique autour du COFIL		Assurer une information régulière et favoriser l'implication des membres du COFIL		
M - H1.1 – Actualisation de la composition du COFIL			Actualisation, ou non, de la composition	2020-2022

M - H1.2 – Tenue régulière de réunions de COPIL			Nb de COPIL organisés	Annuel
OO - H2 - Mettre en œuvre du DOCOB		Diriger la stratégie d'animation en s'appuyant sur le DOCOB et des actualisations		
M - H2.1 – Animation de la démarche Natura 2000 et du DOCOB			Nb de mesures du DOCOB réalisées ou en cours de réalisation	Animation courante / Bilans annuels
M - H2.2 - Evaluation régulière de la mise en œuvre du DOCOB			- Réalisation d'une évaluation du DOCOB - Réalisation d'un rapport d'activités annuel	Animation courante / Bilans annuels Evaluation globale 2030
M - H2.3 - Suivi administratif et financier annuel de l'animation Natura 2000			Réalisation des demandes de subventions et demandes de paiements annuelles	Animation courante / Bilans annuels
OO - H3 - Assurer le lien entre le DOCOB et les autres programmes d'actions		Assurer les interrelations entre le DOCOB et les autres programmes / documents de planifications		
M - H3.1 - Suivi des démarches locales de cadrage et de planification environnementale (SAGE, SCoT, PLUI...)			Nb de rencontres avec les services en charge des SAGES, SCOTs et PLUIs	Animation courante / Bilans annuels
M - H3.2 - Veille des programmes de recherches et des programmes sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire			- Nb de rencontres avec les acteurs référents - Nb de programmes pris en compte	Animation courante / Bilans annuels

TABLEAU 13 : PROGRAMMATION DES MESURES ET DES SUIVIS

Mesures	Suivis associés	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
A1.1 - Bilan des connaissances des habitats naturels forestiers	Production, ou non, d'un bilan		X	X									
A1.2 - Cartographie des habitats naturels forestiers	Production, ou non, d'une cartographie		X	X	X								
A2.1 - Suivi du Plan d'aménagement de Coat an noz-Coat an hay	Nb de rencontres avec ONF												
A2.2 - Suivi du renouvellement du Plan d'aménagement des forêts de Beffou	Nb de rencontres avec Conseil départemental et ONF	X	X										
A2.3 - Suivi du renouvellement du Plan d'aménagement du Bois de Lann ar Waremm	Nb de rencontres avec Conservatoire du Littoral et ONF												
A2.4 - Suivi de l'élaboration du Plan de gestion de l'ENS de Keroual	Nb de rencontres avec Conseil départemental et ONF												
A3.1 - Adaptation et promotion de la Charte Natura 2000	Nb de propriétaires forestiers rencontrés/conseillés	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A3.1 - Adaptation et promotion de la Charte Natura 2000	Nb de Chartes engagées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A3.2 - Collaboration avec le CRPF pour l'accompagnement des CBPS et PSG	Nb de propriétaires forestiers rencontrés/conseillés	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A3.2 - Collaboration avec le CRPF pour l'accompagnement des CBPS et PSG	Nb de CBPS et PSG suivis	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A4.1 - Travaux de restauration ou amélioration de l'état de conservation de hêtraies IC	Nb d'hectares de hêtraie IC concernés par une opération de gestion (dont contrats N2000)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A4.2 - Favoriser la restauration et la fonctionnalité des hêtraie-chênaies dans le cadre du suivi des EIN2000	Nb d'EIN2000 accompagnées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B1.1 - Inventaire et évaluation de l'état de conservation des landes et tourbière du site	Production d'un diagnostic précis des landes et tourbières	X											
B2.1 - Favoriser la création d'une entité de gestion opérationnelle à l'échelle des landes de Loc-Envel	Nb de réunions de travail			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Mesures	Suivis associés	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
B2.1 - Favoriser la création d'une entité de gestion opérationnelle à l'échelle des landes de Loc-Envel	Création, ou non, d'une structure collective			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B2.2 - Opération de restauration des landes de Loc-Envel	Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration (dont contrats N2000)			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B2.2 - Opération de restauration des landes de Loc-Envel	Nb de propriétaires et de contrats concernés			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B3.1 - Opération de restauration des landes et tourbières des sources du Guer	Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B3.1 - Opération de restauration des landes et tourbières des sources du Guer	Nb de propriétaires et de contrats concernés			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B4.1 - Accompagnement et suivi de la gestion de la tourbière restaurée de Ponchou Leguer	Nb de rencontres avec le propriétaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B4.2 - Opération de restauration des landes de Ponchou Leguer	Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B4.2 - Opération de restauration des landes de Ponchou Leguer	Nb de propriétaires et de contrats concernés			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B5.1 - Opération de restauration de la tourbière de Coat an hay	Nb de propriétaires et de contrats concernés	X	X										
B6.1 - Opération de restauration des landes de Crug Iann	Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B6.1 - Opération de restauration des landes de Crug Iann	Nb de propriétaires et de contrats concernés			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B7.1 - Opération de restauration des landes de Lann ar Waremm	Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B8.1 - Suivi du projet de restauration du site de Beg Leguer	Nb de rencontres avec Commune de Lannion et Conservatoire du Littoral	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B8.2 - Opérations de restauration des landes littorales	Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B8.2 - Opérations de restauration des landes littorales	Nb de propriétaires et de contrats concernés			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Mesures	Suivis associés	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
B9.1 - Opérations de restauration de landes et tourbières	Nb d'hectares de landes concernées par une action de restauration			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B9.1 - Opérations de restauration de landes et tourbières	Nb de propriétaires et de contrats concernés			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B10.1 - Animation d'une MAEC pour la gestion agricole des landes	Nb de rencontres ciblées sur la création/animation d'un outil dédié			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B10.1 - Animation d'une MAEC pour la gestion agricole des landes	Nb de contrats et d'hectares engagés dans une démarche agricole contractuelle en faveur des landes			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
B11.1 - Suivis de l'état de conservation des habitats landicoles et des espèces patrimoniales associées	Proportion des HIC habitats 4020, 4030, 6410, 7110 et 91DO dont l'état de conservation est évalué												X
C1.1 - Actualisation de la cartographie des habitats marins	Production d'une carte couvrant l'ensemble du DPM du site N2000		X	X	X								
C1.2 - Diagnostic socio-économique des activités humaines en mer et sur l'estran	Apport de compléments sur les activités du DPM (diagnostic activités pêche professionnelle et de loisirs)		X	X	X								
C2.1 - Suivi des populations d'hermelles	Réalisation bisannuelle du suivi selon protocole DCSMM/REEFHAB	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2.2 - Actions de sensibilisation pour la préservation des récifs d'hermelles	Nb d'actions de sensibilisation (ex : communiqué presse, signalétique, conférence Aquarium...)		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C3.1 - Diagnostic écologique et étude des pressions et vulnérabilités des herbiers de zostères	Réalisation d'une étude complémentaire sur le secteur portuaire de Locquémeau		X	X	X	X	X	X					
C3.2 - Actions de sensibilisation pour la préservation des herbiers de zostères	Nb d'actions de sensibilisation (ex : communiqué presse, signalétique, conférence...)		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C3.3 - Suivi des herbiers de zostères	Mise en place d'un suivi quinquennal		X					X					X
C4.1 – Caractérisation du banc de maërl de la Baie de Lannion	Réalisation d'une étude sur le banc de maërl de la baie de Lannion		X	X	X								

Mesures	Suivis associés	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
C5.1 - Préservation des dunes embryonnaires de Locquémeau, du Dourven, de Goaz lagorn et Porz Mabo	Surfaces d'habitat mises en défens												
C5.2 - Préservation du cordon de galets du Vörlen	Réalisation d'un diagnostic												
C5.2 - Préservation du cordon de galets du Vörlen	Réalisation d'opérations de gestion												
C5.3 - Actions de sensibilisation en faveur des laisses de mer	Nb d'actions de sensibilisation (ex : communiqué presse, signalétique, conférence...)		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C6.1 - Diagnostic écologique et hydrologique de la lagune du Vörlen	Réalisation d'un diagnostic			X	X	X							
C6.2 - Opération de préservation et restauration de la lagune du Vörlen	Réalisation d'opérations de gestion				X	X	X						
C7.1 - Compatibilité entre préservation des milieux et événementiels sportifs dans le cadre des EIN2000	Nb de contacts avec des organisateurs de manifestations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C7.2 - Concertation et sensibilisation des usagers du littoral	Nb d'actions de sensibilisation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D1.1 - Animation de MAEC « gestion extensive des prairies »	Nb de contrats et surface concernées des prairies engagées en MAEC	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D1.2 - Accompagnement des projets d'entretien raisonné des berges	Nb de rencontres avec les propriétaires et gestionnaires des berges	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D2.1 - Suivi des opérations d'arasement ou d'aménagement des ouvrages faisant obstacle à la continuité piscicole	Nb de rencontres avec les propriétaires d'ouvrages et/ou les services bv et AFB	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D3.1 - Suivi des réflexions pour la mise en place d'un protocole de veille des débits d'étiage en rapport avec les exigences écologiques des espèces piscicoles d'intérêt communautaire	Nb de rencontres avec les services du BV et du SAGE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Mesures	Suivis associés	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
D4.1 - Aménagement des ouvrages entraînant des cas de mortalité après collisions routières (loutroducts)	Nb d'ouvrages aménagés		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D4.2 - Sensibilisation pour la mise en place de sites « Refuge Loutre »	Nb de rencontres avec des propriétaires sur ce thème		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D4.2 - Sensibilisation pour la mise en place de sites « Refuge Loutre »	Nb de Refuges créés		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D5.1 - Diagnostic de l'habitat <i>Littorelletalia uniflorae</i>	Réalisation d'un diagnostic		X	X	X								
D5.2 - Veille « espèces invasives » au sein et en amont de l'étang de Compréjou	Nb de visites sur site		X		X		X		X		X		X
D6.1 - Compatibilité entre préservation des milieux et événementiels sportifs dans le cadre des EIN2000	Nb annuel d'EIN2000 suivies	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D6.2 - Sensibilisation autour de la valeur et la vulnérabilité des habitats naturels aquatiques et rivulaires	Nb de rencontres avec les propriétaires		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D6.2 - Sensibilisation autour de la valeur et la vulnérabilité des habitats naturels aquatiques et rivulaires	Nb de manifestations publiques / animations		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E1.1 - Accompagnement des propriétaires privés dans la prise en compte de l'accueil des chiroptères dans les documents de gestion forestiers	Nb de rencontres et Nb de propriétaires privés rencontrés sur ce thème		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E1.2 - Suivi des Plans d'aménagement et Plans de gestion des forêts publiques	Nb de rencontres, réunions de travail et comités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E1.3 - Mise en place d'îlots de vieillissement, de sénescence et de réseaux d'arbres remarquables	Nb et superficie des îlots de vieillissement et de sénescence		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E1.3 - Mise en place d'îlots de vieillissement, de sénescence et de réseaux d'arbres remarquables	Nb d'arbres gîtes protégés		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Mesures	Suivis associés	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
E1.4 - Suivi et promotion des programmes en faveur de la préservation et la gestion durable du maillage bocager	Nb de rencontres avec les acteurs de la gestion du bocage		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E2.1 - Recherche des gîtes des chiroptères d'intérêt communautaire	Nb de prospections	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E2.1 - Recherche des gîtes des chiroptères d'intérêt communautaire	Nb de gîtes découverts	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E2.2 - Opérations pour l'amélioration et la préservation des gîtes à chiroptères d'intérêt communautaire	Nb de rencontres avec les propriétaires		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E2.2 - Opérations pour l'amélioration et la préservation des gîtes à chiroptères d'intérêt communautaire	Nb d'opérations mises en œuvre		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E2.3 - Sensibilisation pour la mise en place de sites « Refuge chauves-souris »	Nb de rencontres avec les propriétaires		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E2.3 - Sensibilisation pour la mise en place de sites « Refuge chauves-souris »	Nb de Refuges mis en place		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E3.1 - Suivi annuel hivernal et estival des rhinolophidae	Nb de sites suivis	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E3.2 - Suivi de la Barbastelle	Nb de sites suivis		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
F1.1 - Suivi des 3 stations connues et recherche de nouvelles stations du Trichomanes radicans	Nb de prospections				X					X			
F1.1 - Suivi des 3 stations connues et recherche de nouvelles stations du Trichomanes radicans	Nb de stations connues				X					X			
F2.1 - Mise en œuvre du PNA « <i>Luronium natans</i> » en Forêt de Beffou	Nb d'opérations du PNA mises en œuvre		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
F3.1 - Recherche des imagos et des sites d'émergences de Damier de la Succise	Nb de prospections				X					X			

Mesures	Suivis associés	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
F3.1 - Recherche des imagos et des sites d'émergences de Damier de la Succise	Nb de stations connues				X					X			
F3.2 - Restauration de prairies humides oligotrophes	Nb ha de prairies humides oligotrophes restaurées		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
G1.1 - Actualisation de la plaquette de présentation du site	Edition, ou non, d'une nouvelle plaquette		X	X	X								
G1.2 - Animation du site internet	Nb d'actualisations du site	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
G2.2 - Communications lors des événementiels	Nb de manifestations / animations assurées		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
G3.1 - Organisation de chantiers participatifs avec les usagers ou des étudiants	Nb de chantiers organisés		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
G3.2 - Amélioration de la visibilité des actions dans la presse locale	Nb d'articles relayés dans la presse locale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
H1.1 – Actualisation de la composition du COPIL	Actualisation, ou non, de la composition		X	X	X								
H1.2 – Tenue régulière de réunions de COPIL	Nb de COPIL organisés	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
H2.1 – Animation de la démarche Natura 2000 et du DOCOB	Nb de mesures du DOCOB réalisées ou en cours de réalisation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
H2.2 - Evaluation régulière de la mise en œuvre du DOCOB	Réalisation d'une évaluation du DOCOB												X
H2.2 - Evaluation régulière de la mise en œuvre du DOCOB	Réalisation d'un rapport d'activités annuel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
H2.3 - Suivi administratif et financier annuel de l'animation Natura 2000	Réalisation des demandes de subventions et demandes de paiements annuelles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
H3.1 - Suivi des démarches locales de cadrage et de planification environnementale (SAGE, SCoT, PLUI...)	Nb de rencontres avec les services en charge des SAGES, SCOTs et PLUIs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Mesures	Suivis associés	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
H3.2 - Veille des programmes de recherches et des programmes sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	Nb de rencontres avec les acteurs référents	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
H3.2 - Veille des programmes de recherches et des programmes sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	Nb de programmes pris en compte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

CONCLUSIONS

Le diagnostic du premier DOCOB avait été réalisé sur la période 2002-2003, sur la base de secteurs d'études ayant conduit, parallèlement à la concertation locale, à retenir un périmètre de 1841 hectares. Le site Natura 2000 « Rivière du Léguer », instauré officiellement en 2007, est constitué de quatre secteurs particuliers :

- Le fleuve côtier du Léguer et une grande partie de ses versants boisés ;
- L'estuaire du Léguer ;
- Le massif forestier de Beffou ;
- Une partie du massif forestier de Coat-an-noz – Coat an hay.

Cet ensemble se situe au sein du bassin versant du Léguer et cette dimension « bassin versant » explique ainsi l'accent mis, dans l'élaboration du DOCOB, sur la cohérence et l'imbrication des objectifs et mesures entre elles mais aussi sur l'intégration du dispositif Natura 2000 dans le contexte environnemental et structurel local.

La présente version du DOCOB propose une actualisation en profondeur du diagnostic naturaliste du site. Cette mise à jour est motivée à la fois par l'extension du périmètre (3204 ha depuis janvier 2017) mais aussi par l'avancée des connaissances sur la période 2002-2018. Le nouveau Formulaire standard de données prend d'ailleurs en considération cette évolution. Les statuts de certaines espèces et habitats sur le site sont ainsi précisés autant que possible à la lumière des nouvelles connaissances. L'évaluation des enjeux / responsabilités propre au site Natura 2000 « Rivière du Léguer » pour la conservation de ces habitats et espèces d'intérêt communautaire est aussi re-questionnée en s'appuyant sur les travaux les plus récents.

Il est par ailleurs mis en avant des lacunes de connaissances, en particulier lié à l'extension du périmètre, concernant les habitats forestiers et marins. Les cartographies et, si possible, l'évaluation des états de conservation, devront être complétés/précisés rapidement afin de guider au mieux la veille, la préservation et les préconisations de gestion.

Les objectifs de développement durable retenus sont les suivants :

- Deux objectifs en priorité 1 :
 - o Amélioration de l'état de conservation des hêtraies d'intérêt communautaire ;
 - o Amélioration de l'état de conservation des chiroptères.
- Trois objectifs en priorité 2 :
 - o Amélioration de l'état de conservation des landes et tourbières ;
 - o Amélioration de l'état de conservation des habitats littoraux et marins ;
 - o Maintien des stations/populations d'espèces végétales et animales d'intérêt communautaire.
- 1 objectif en priorité 3 (dans la mesure où cet objectif est poursuivi et animé dans le cadre des programmes « bassin versant » et SAGE) :
 - o Amélioration de l'état de conservation des habitats aquatiques et des espèces associées.
- Deux objectifs transversaux :
 - o Poursuivre et développer les actions de communication et de sensibilisation ;
 - o Porter et animer la démarche Natura 2000 sur le territoire.

Enfin, l'élaboration du présent DOCOB se veut à la fois rigoureuse et opérationnelle. Opérationnelle au sens où les mesures sont ciblées et réalisables mais aussi avec le souci de rendre ce document de gestion facilement évaluable aux différents niveaux de mesures et d'objectifs.

BIBLIOGRAPHIE

- **AFB & RNF (2015)** - *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels*. <http://ct88.espaces-naturels.fr/guide-delaboration-des-plans-de-gestion>
- **BENSETTITI F., BIORET F., ROLAND J. et LACOSTE J.P. (2004)** - *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Paris, La Documentation française. Récupéré sur <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/tome2.pdf>
- **BENSETTITI F. et GAUDILLAT V. (2002)** - *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales*. Paris: La documentation française. Récupéré sur <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/tome7.pdf>
- **BENSETTITI F. et PUISSAUVE R. (2015)** - *Résultats de l'état de conservation des habitats et des espèces dans le cadre de la directive Habitats-Faune-Flore en France. Rapportage "Article 17". Période 2007-2012*. Paris: Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle. http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2015/SPN%202015%20-%2063%20-%20Rapport_FR_art17_web2.pdf
- **BOURDON P., DURFORT J. et STEPHAN A. (2004)** - *Cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou »*. FCBE, Huelgoat.
- **BREDECHE M. (2018)** - *Evaluation simplifiée de la mise en œuvre du DOCOB et de la démarche Natura 2000 sur le site « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou »*. Lannion-Trégor Communauté, DREAL Bretagne, Lannion, 57 p.
- **CER COTES-D'ARMOR (2015)** – *Résultats économiques des agriculteurs du bassin versant du Léguer*. CER, Plérin, 40 p.
- **CERA (2005)** – *Cartographie des habitats naturels des forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou pour l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou »*. CERA, Villiers-en-Bois.
- **CRPMEM BRETAGNE (2015)**- *Diagnostic socio-économique des activités de pêche professionnelle. Site Natura 2000 Côte de Granit Rose – Sept Îles (ZSC FR 300009 et ZPS FR 5310011)*.
- **DELISLE F. (2015)** - *Comptage collectif des pêcheurs à pied du 20 mars 2015 - Bilan pour l'Ouest des Côtes d'Armor*. Vivarmor Nature.
- **FEDERATION DE PÊCHE DES CÔTES-D'ARMOR (2003)** – *Synthèse piscicole et rédaction des fiches espèces « piscifaune » du DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou »*. Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc.

- **GMB (2003)** – *Cartographie des habitats d'espèces Loure et Chauves-souris et rédaction des fiches espèces « Mammifères » du DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou »*. GMB, Huelgoat.
- **HARDEGEN M. (2015)** – *Natura 2000 en Bretagne – Habitats d'intérêts communautaire terrestres et d'eau douce – Bilan des connaissances : interprétation, répartition, enjeux de conservation*. DREAL Bretagne, CBNB, Brest, 242 p. + annexes.
- **LE BORGNE M. (2016)** – *Document d'objectifs site Natura 2000 « Côte de granit rose – Sept Iles »*. Tome 1 : *Etat des lieux*. Lannion-Trégor Communauté, Lannion, 271 p.
- **LE BORGNE M. (2016)** – *Document d'objectifs site Natura 2000 « Côte de granit rose – Sept Iles »*. Tome 2 : *Objectifs et propositions d'actions*. Lannion-Trégor Communauté, Lannion, 110 p.
- **LE GOFF A.-M. et REJONY J. (2009)** – *DOCOB du site Natura 2000 FR 530008 : Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou*. Tome 1 – *Etat des lieux*. Association de la Vallée du Léguer, DREAL Bretagne, Rennes, 184 pp.
- **LE GOFF A.-M. et REJONY J. (2009)** – *DOCOB du site Natura 2000 FR 530008 : Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou*. Tome 2 – *Liste des actions*. Association de la Vallée du Léguer, DREAL Bretagne, Rennes, 132 pp.
- **LE RESTE G. (2003)** – *Synthèse des données scientifiques sur la forêt de Coat an noz-Coat an hay*. ONF, Rennes.
- **MNHN coord. (2013)** - *Résultats synthétiques de l'état de conservation des habitats et des espèces, période 2007-2012. Rapportage article 17 envoyé à la Commission européenne, juillet 2013*. http://inpn.mnhn.fr/docs/Resultats_synthétique-Rapportage_2013_DHFF.xlsx
- **MNHN coord. (2014)** - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2008-2012. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, mars 2014*. http://inpn.mnhn.fr/docs/N2000_EC/ResultatsSynthetiquesRapportage2014DO.xlsx
- **PHILIIBERT L. (2018)** – *Cartographie et diagnostic des landes et tourbières du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou »*. Lannion-Trégor communauté, Lannion, 39 pp.
- **QUEREL G. (2017)** – *Bilan des dix contrats Natura 2000 du site « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou »*. Rapport de stage - Lannion-Trégor communauté, Lannion, 56 p.
- **TBM (2004)** – *Cartographie des habitats terrestres et marins de la zone estuarienne de la vallée du Léguer et rédactions des fiches « habitats littoraux » du DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Léguer et forêts de Coat an noz-Coat an hay et de Beffou »*. TBM, Brest.

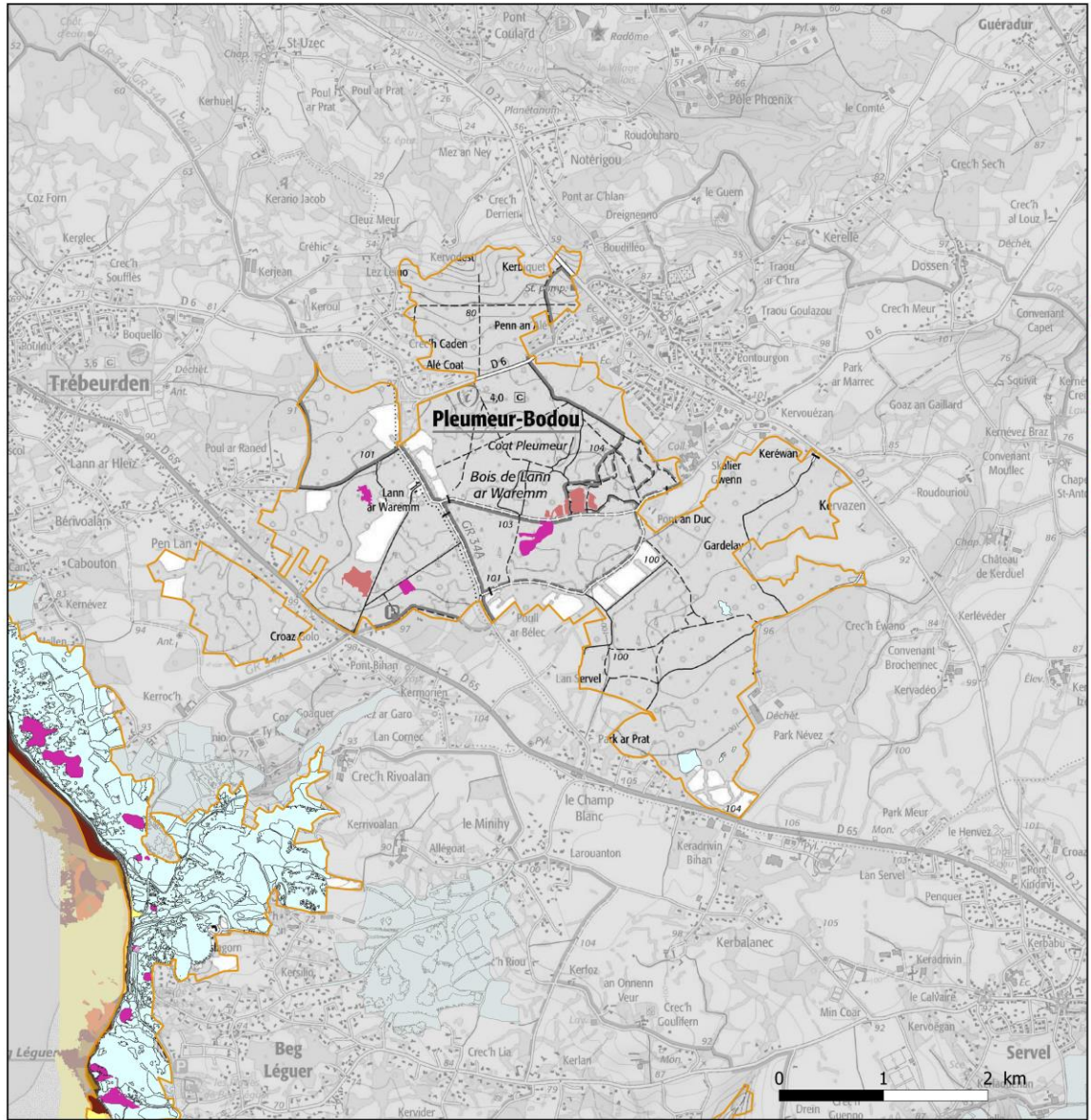
ANNEXE : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DES HABITATS D'ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Avertissements : la cartographie présentée est issue des travaux initiaux de 2003 et 2004. Depuis, quelques précisions ont été apportées et figurent sur les cartes présentées ci-après :

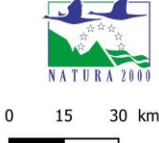
- Cartographie des habitats de landes et tourbières (PHILIBERT L., 2018) ;
- Elargissement de l'habitat « Rivière à renoncules » à l'ensemble du Léguer (recommandations CBNB) ;
- Identification (en attente de validation) de l'habitat « Plan d'eau oligotrophe à Littorelle et Fluteau nageant » en forêt de Beffou.

Les cartographies disponibles ne couvrent pas à ce jour l'ensemble du site. En particulier, de grands secteurs boisés tels que le Bois de Lan ar Waremm, intégrés lors de la l'extension du site de 2015, ne disposent pas de cartographie des habitats naturels de type Natura 2000.

**L'absence signalée d'habitat, ou d'habitat d'espèces, d'intérêt communautaire ne doit ainsi pas être interprétée comme l'assurance de la non-présence de l'habitat.
En cas de doute, un porteur de projet ou tout autre utilisateur du DOCOB, devra interroger l'opérateur Natura 2000.**



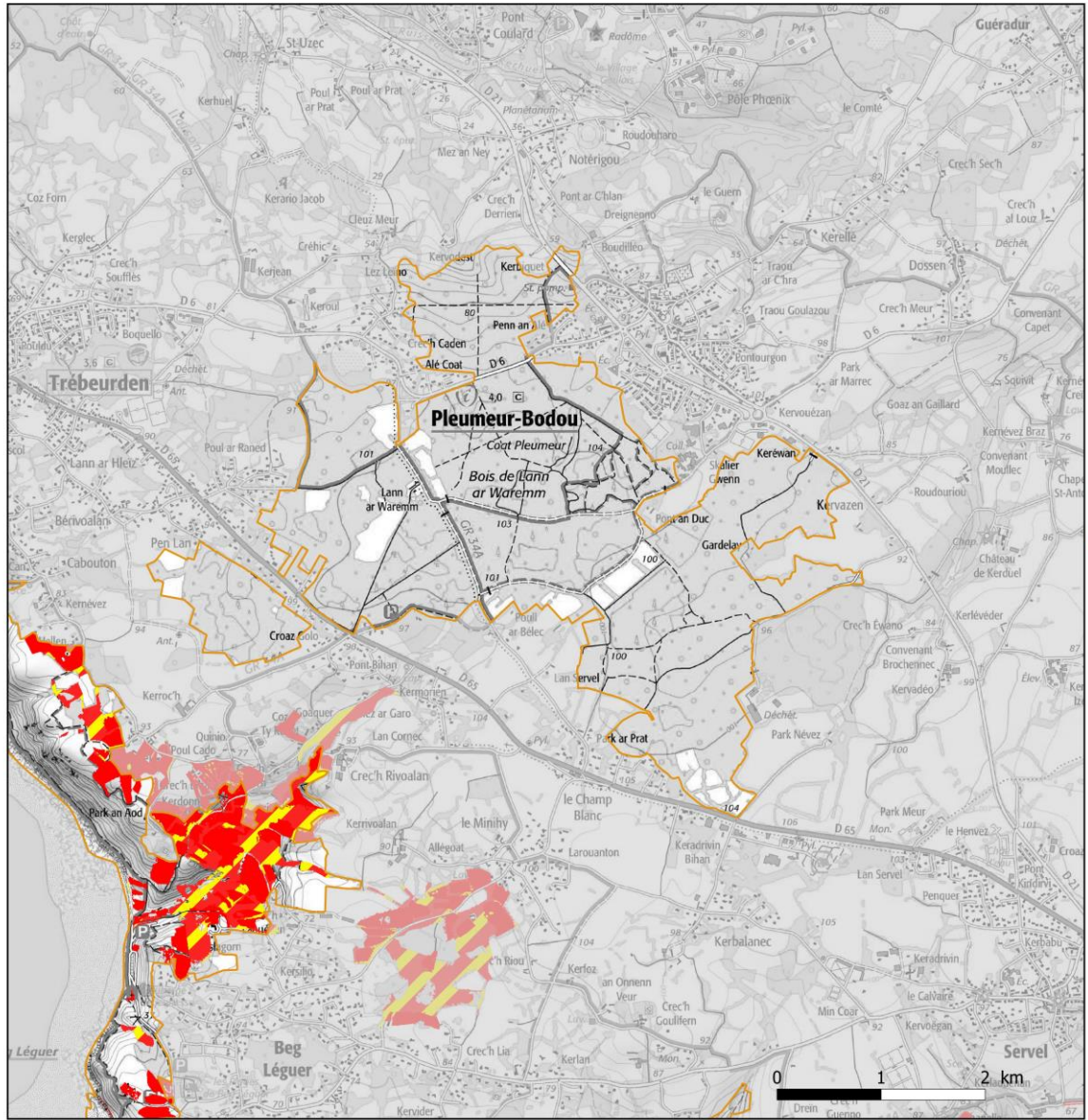
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 1 - Pleumeur-Bodou - Trébeurden



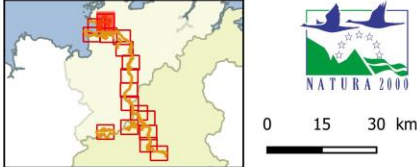
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 1140-1- Sable des hauts de plage à Talitres
- 1140-3- Estran de sable fin
- 1170-1- Roche supralittorale
- 1170-3- Roche médiolittorale en mode exposé
- 1170-4- Hermelles x 1170-9- Blocs ou 1170-3- roche
- 1170-9- Champ de Blocs
- 1220 : Végétation vivace des cordons de galets
- 1230x4030
- 2120 : Dunes mobiles à Oyat
- 4030 : Landes sèches européennes
- 4020-1 : Landes humides atlantiques tempérées
- à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles
- 4030-3 : Landes atlantiques littorales sur sol squelette
- 4030-8 : Landes atlantiques fraîches méridionales

- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

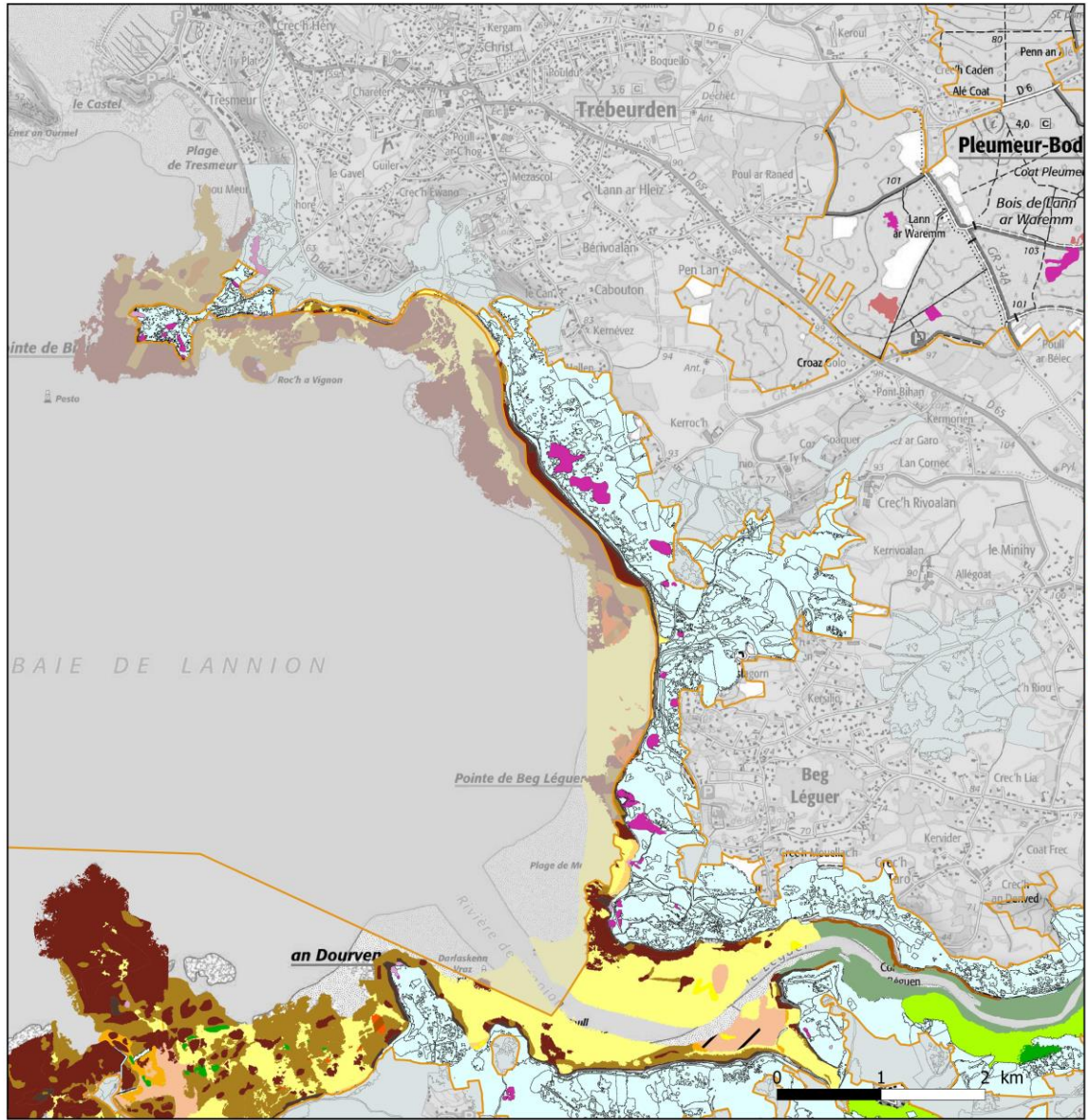


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 1 - Pleumeur-Bodou - Trébeurden

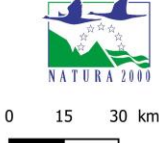


- ZSC
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaine d'intérêt communautaire
- Habitat d'espèces : Chauves-souris
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
- Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



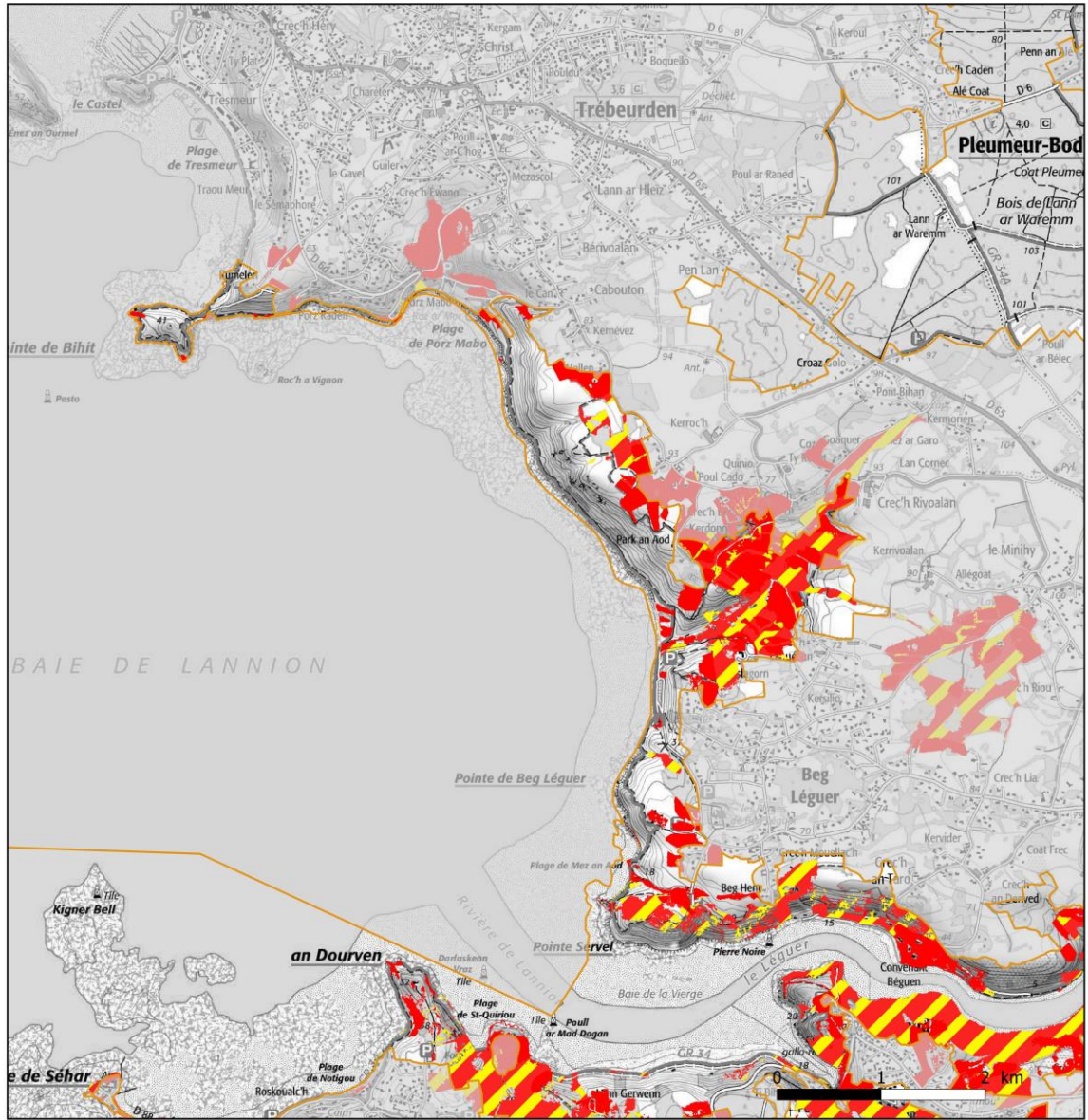
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 2 - Trebeurden - Lannion



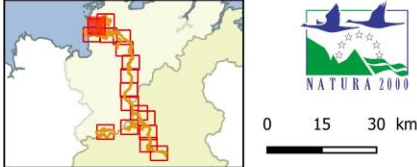
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 1130- Slikke en mer à marée
- 1140-1- Sable des hauts de plage à Talitres
- 1140-2- Galets et cailloutis des hauts de plage à Orchestia
- 1140-3- Estran de sable fin
- 1140-4- Sable dunaire
- 1140-5- Gravier-Cailloutis
- 1140-6- Sédiment hétérogène envasé
- 1170-1- Roche supralittorale
- 1170-2- Roche médiolittorale en mode abrité
- 1170-3- Roche médiolittorale en mode exposé
- 1170-4- Hermelles x 1170-9- Blocs ou 1170-3- roche
- 1170-4- Récif d'Hermelles
- 1170-8- Cuvettes
- 1170-9- Champ de Blocs
- 1230-2- Végétation chasmo-halophytique des fissures
- 1220- Végétation vivace des cordons de galets
- 1230- Falaises avec végétation des côtes Atlantiques et Baltiques
- 1230x4030
- 2120- Dunes mobiles à Oyat
- 4030- Landes sèches européennes
- 4020-1- Landes humides atlantiques tempérées
- à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles
- 4030-3- Landes atlantiques littorales sur sol squelettique
- 4030-8- Landes atlantiques fraîches méridionales







□ Absence d'habitats d'intérêt communautaire
 □ Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049

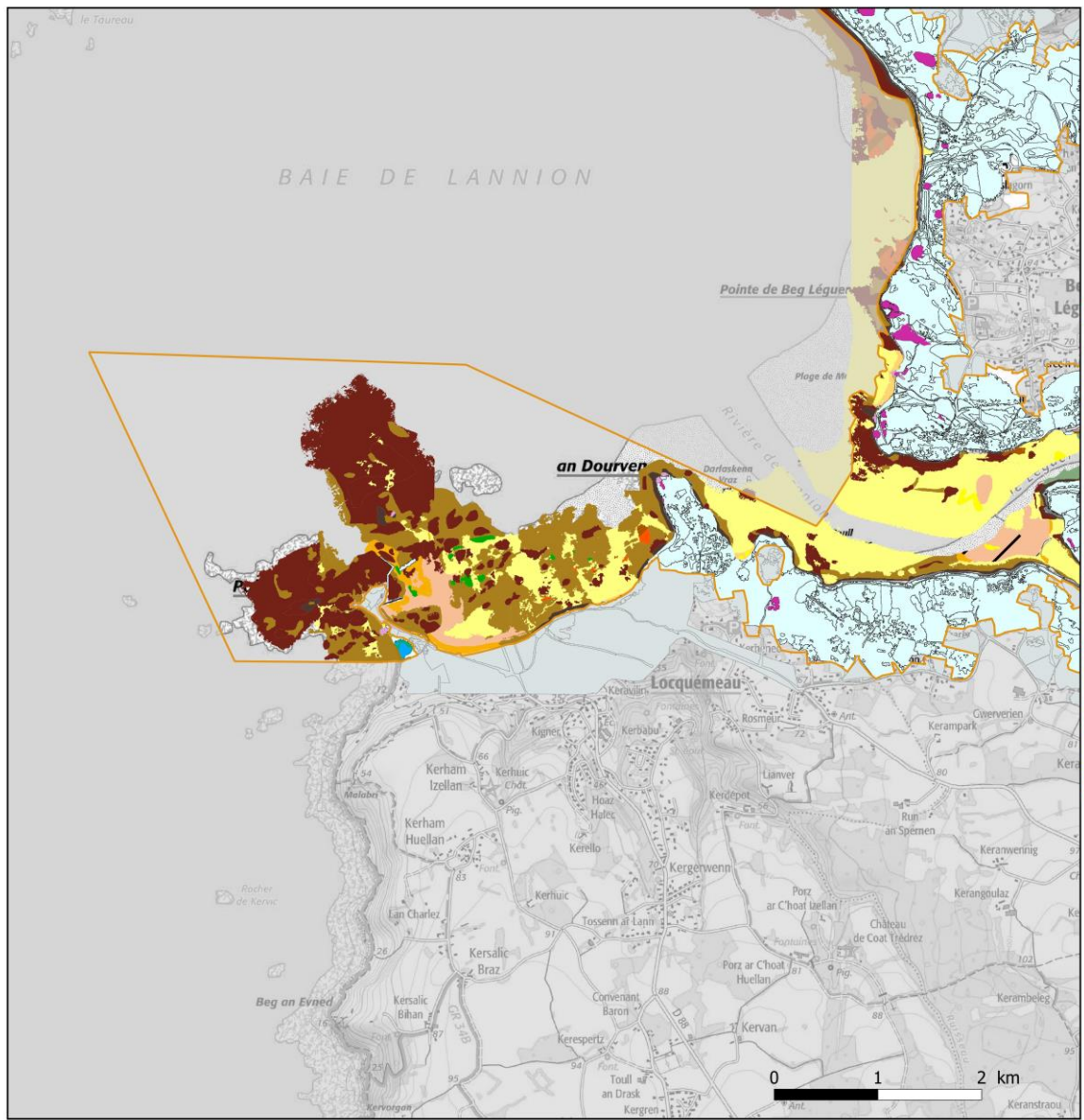


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 2 - Trébeurden - Lannion



-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaute d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 3 - Trédréz-Locquémeau

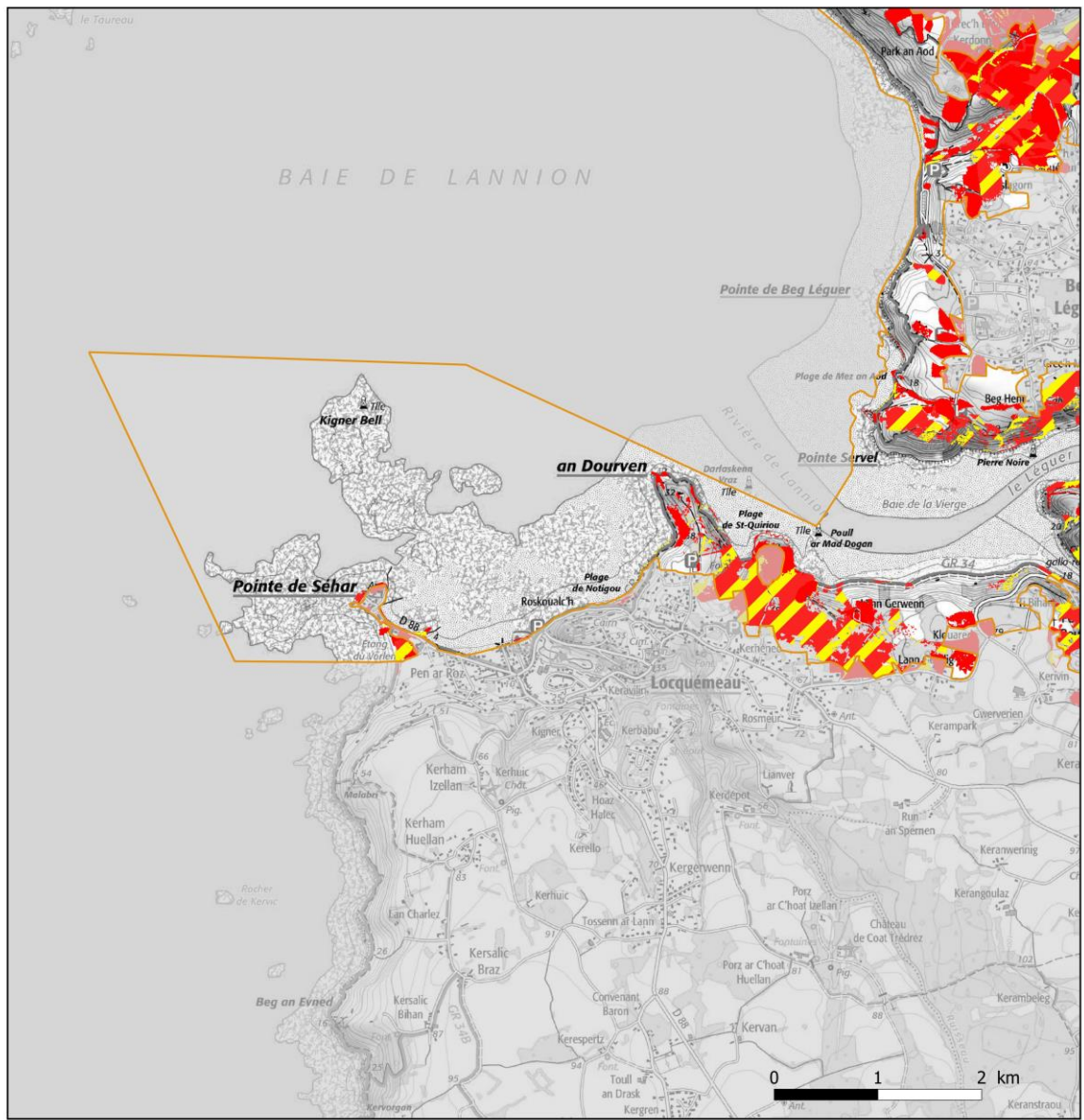


0 15 30 km

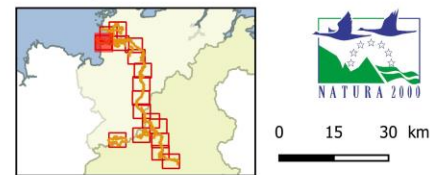
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 1140- Herbier à Zostera marina dense
- 1140- Herbier à Zostera noltii diffus
- 1140-1- Sable des hauts de plage à Talitres
- 1140-2- Galets et cailloutis des hauts de plage à Orchestia
- 1140-3- Estran de sable fin
- 1140-4- Sable dunaire
- 1140-5- Graviers-Cailloutis
- 1140-6- Sédiment hétérogène + Lanice
- 1140-6- Sédiment hétérogène envasé
- 1170-1- Roche supralittorale
- 1170-1- Roche supralittorale x
- 1230-2- Végétation chasmo-halophytique des fissures
- 1170-2- Roche médiolittorale en mode abrité
- 1170-3- Roche médiolittorale en mode exposé
- 1170-4- Hermelles x 1170-9- Blocs ou 1170-3- roche
- 1170-4- Récif d'Hermelles
- 1170-9- Champ de Blocs
- 1140 : Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1150 : Lagunes côtières
- 1210 : Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220 : Végétation vivace des cordons de galets
- 1230 : Falaises avec végétation des côtes Atlantiques et Baltiques
- 1230x4030
- 1330 : Prés salés atlantiques
- 2110 : Dunes mobiles embryonnaires
- 2120 : Dunes mobiles à Oyat
- 4030 : Landes sèches européennes
- 4030-3 : Landes atlantiques littorales sur sol squelettique

□ Absence d'habitats d'intérêt communautaire
 □ Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

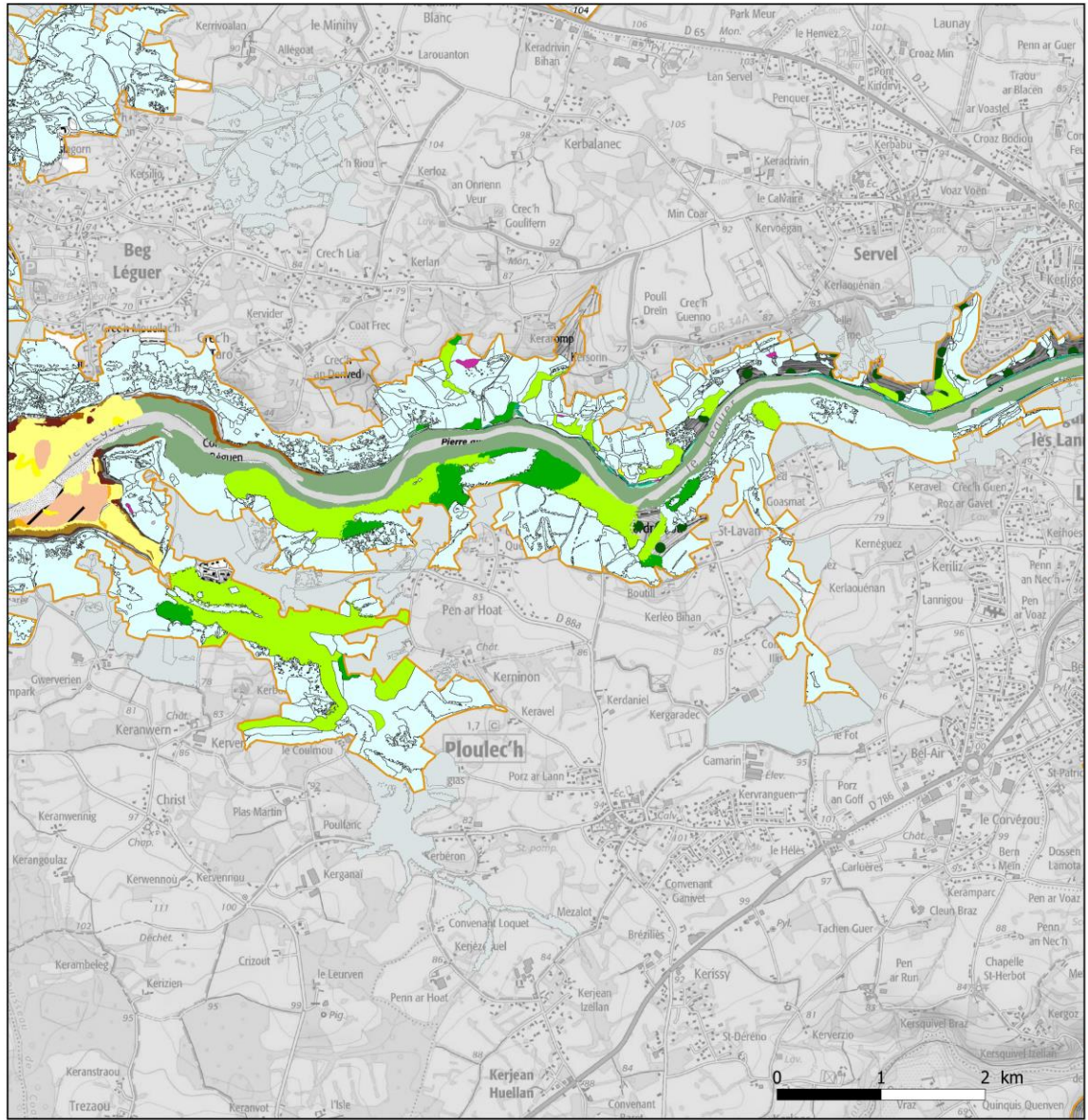


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 3 - Trédréz-Locquémeau

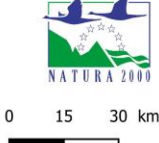


- ZSC
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaune d'intérêt communautaire
- Habitat d'espèces : Chauves-souris
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
- Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049



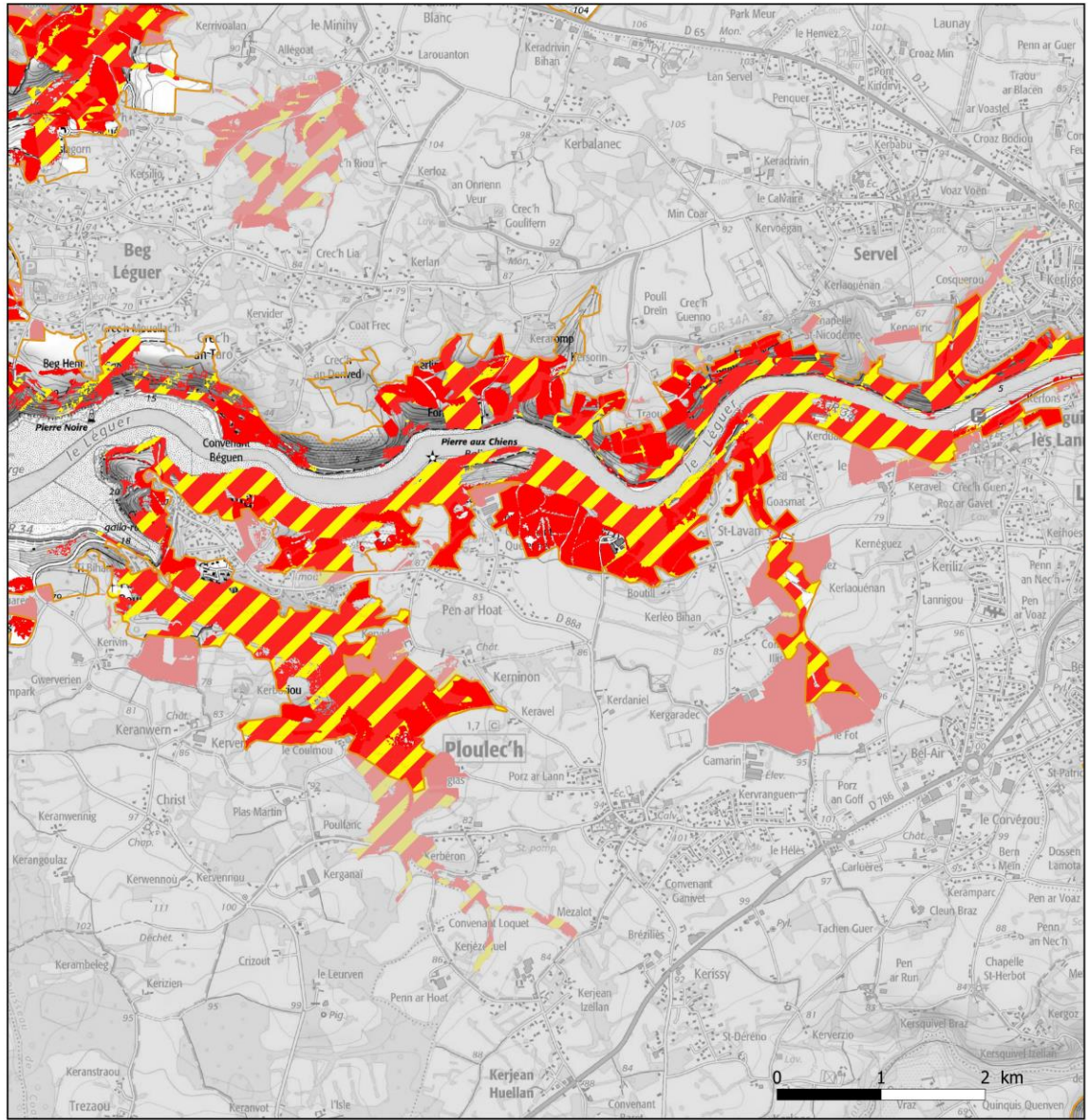
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 4 - Lannion-Ploulec'h



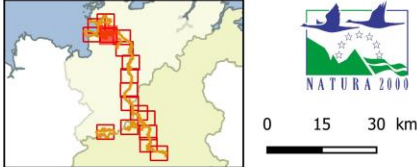
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 1130 - Slikke en mer à marée
- 1140-3 - Estran de sable fin
- 1140-4 - Sable dunaire
- 1140-5 - Gravier-Cailloutis
- 1140-6 - Sédiment hétérogène + Lanice
- 1140-6 - Sédiment hétérogène envasé
- 1170-1 - Roche supralittorale
- 1170-2 - Roche médiolittorale en mode abrité
- 1170-3 - Roche médiolittorale en mode exposé
- 1170-9 - Champ de Blocs
- 1210 : Végétation annuelle des laisses de mer
- 1230 : Falaises avec végétation des côtes Atlantiques et Baltiques
- 1310 : Végétations pionnières à salicornia
- 1330 : Prés salés atlantiques
- 4030 : Landes sèches européennes
- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (non typiques)
- 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
- 9130 pot. : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (potentiel)





- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

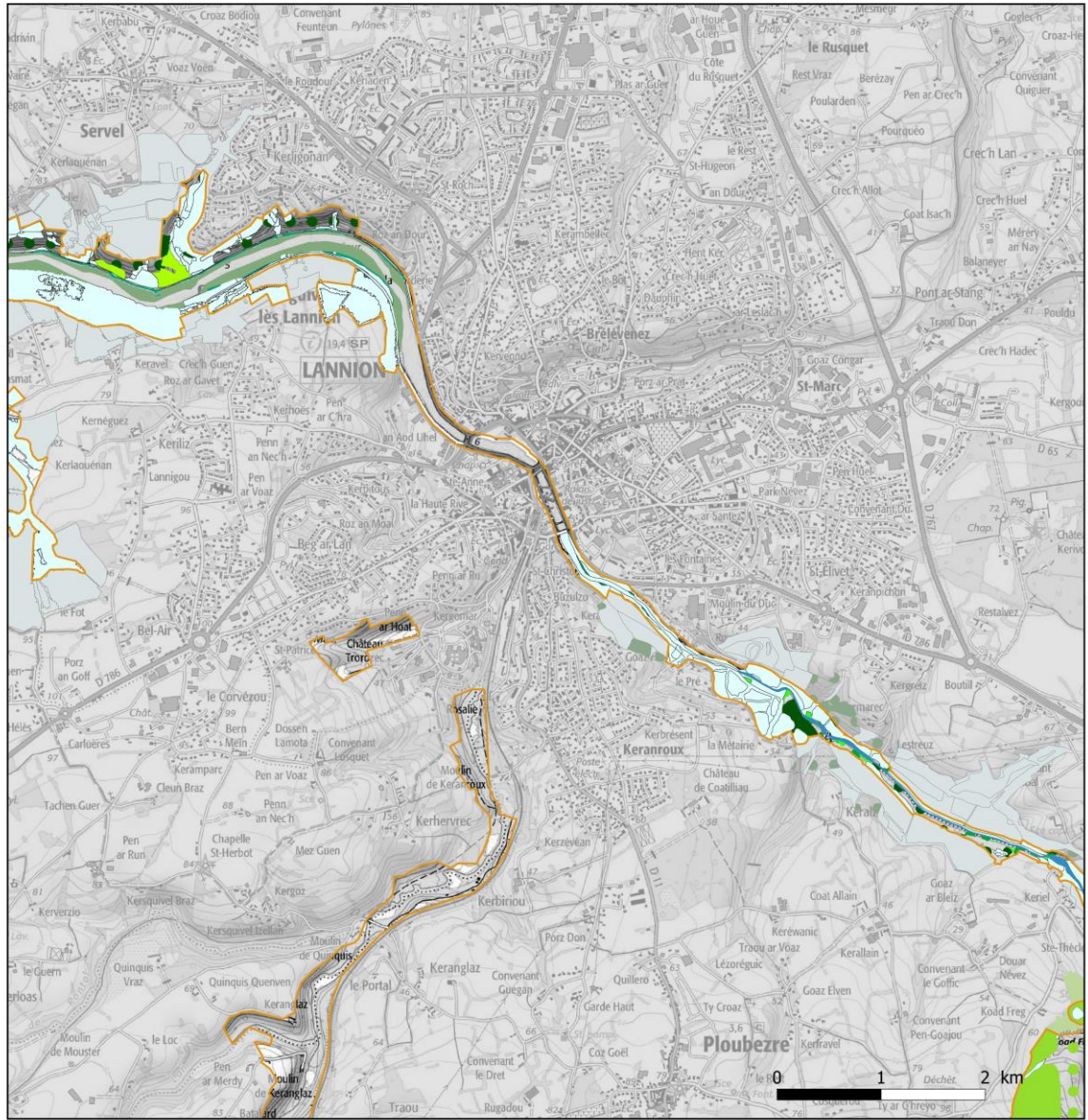


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 4 - Lannion-Ploulec'h

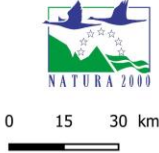
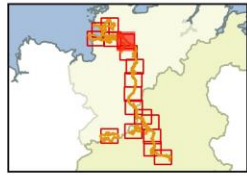


-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaine d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049



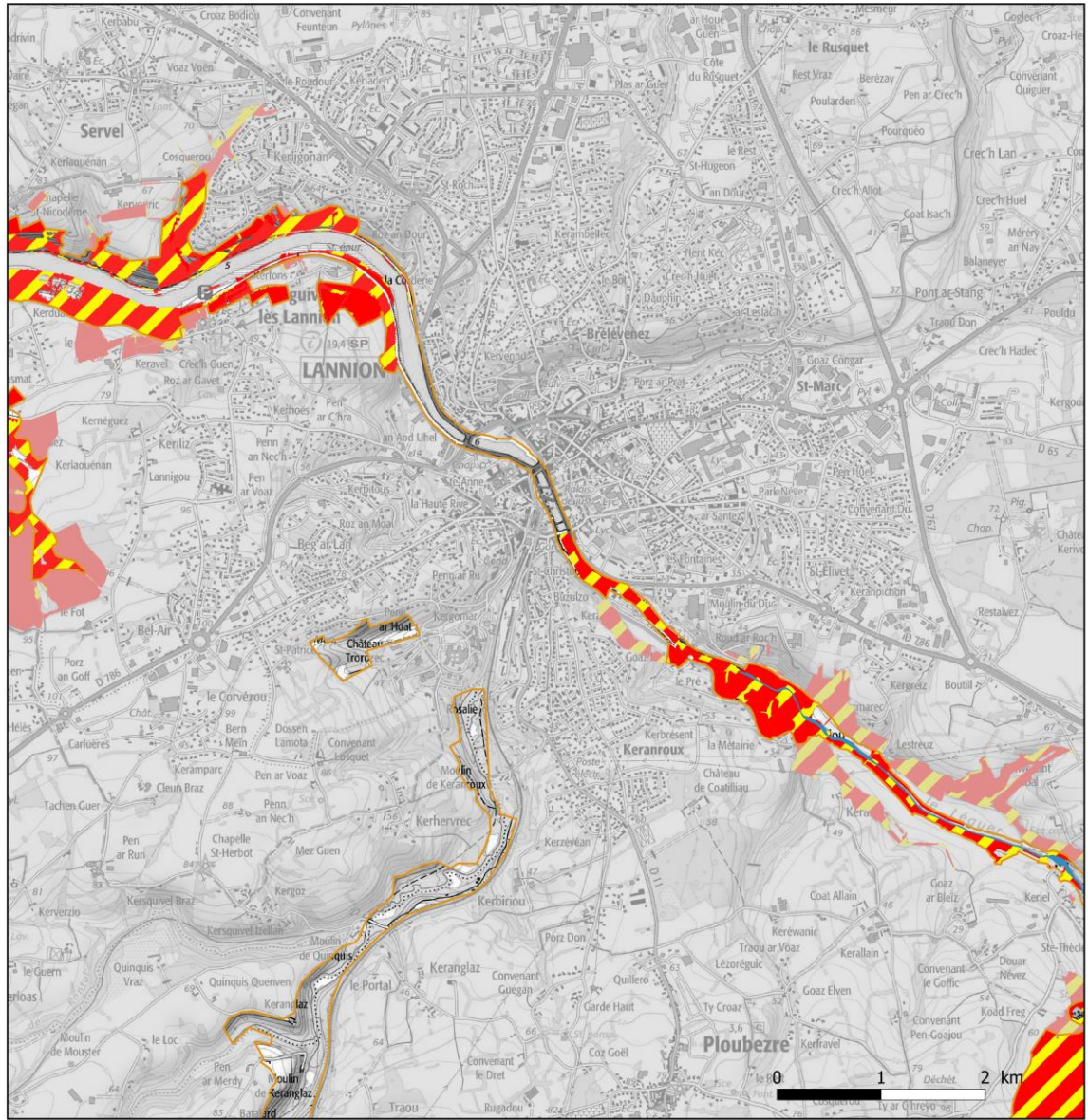
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière de Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 5 - Lannion-Ploubezre



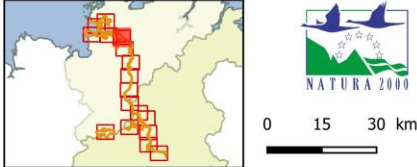
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 1130 : Slikke en mer à marée
- 1330 : Prés salés atlantiques
- 9120 : Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (non typiques)
- 9130 : Hétraies de l'Asperulo-Fagetum
- 9130 pot. : Hétraies de l'Asperulo-Fagetum (potentiel)
- 1330 : Prés-salés atlantiques
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- 9130 : Hétraies de l'Asperulo-Fagetum
- 9130 pot. : Hétraies de l'Asperulo-Fagetum pot.
- 91E0 pot. : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)







- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

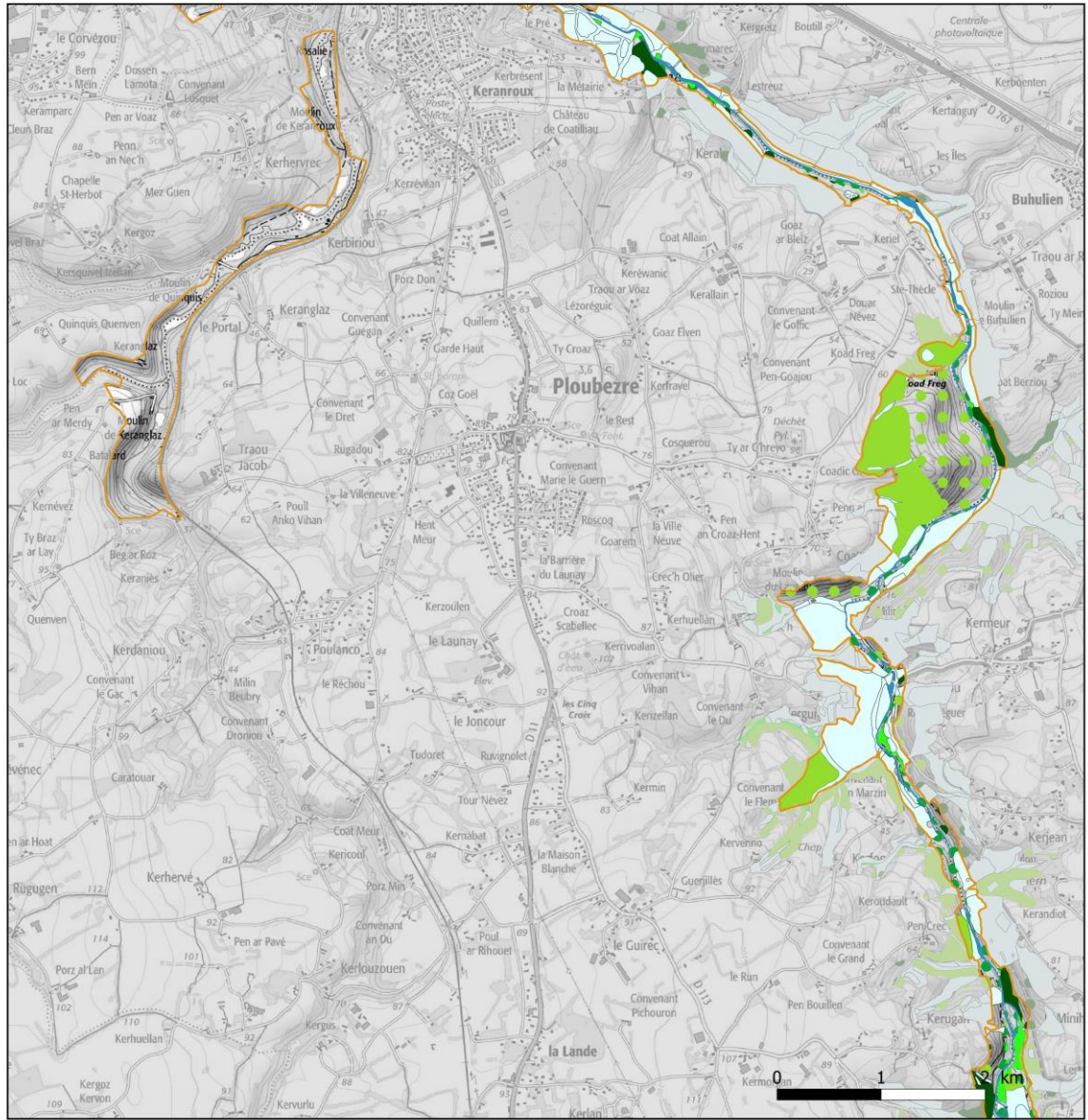


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 5 - Lannion-Ploubezre

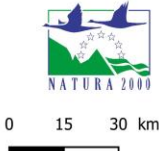


-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaute d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049



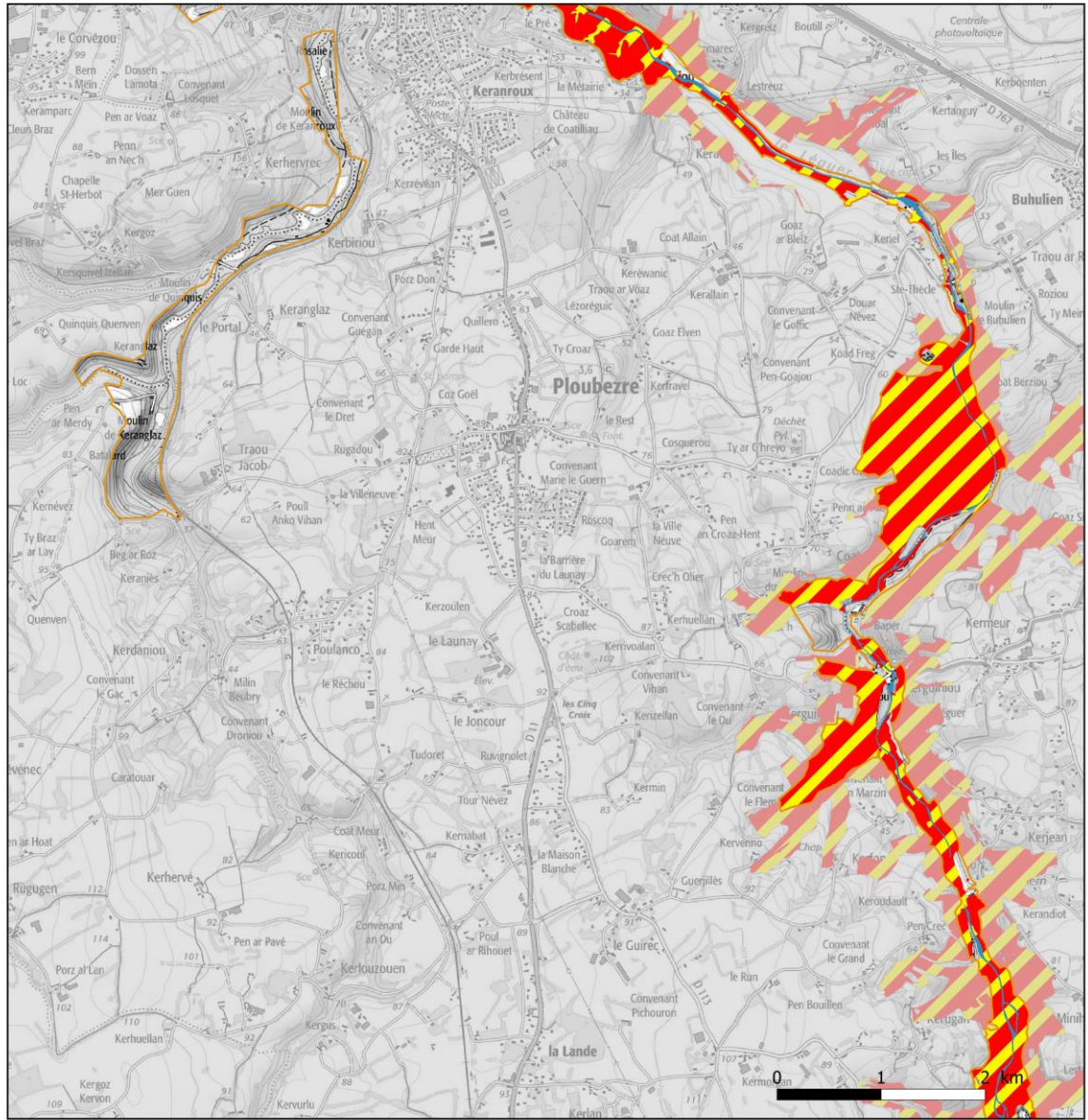
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 6 - Ploubezre - Ploumilliau



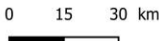
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
- 9120 pot : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus pot.
- 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
- 9130 pot : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum pot.
- 91EO pot : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)

- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049

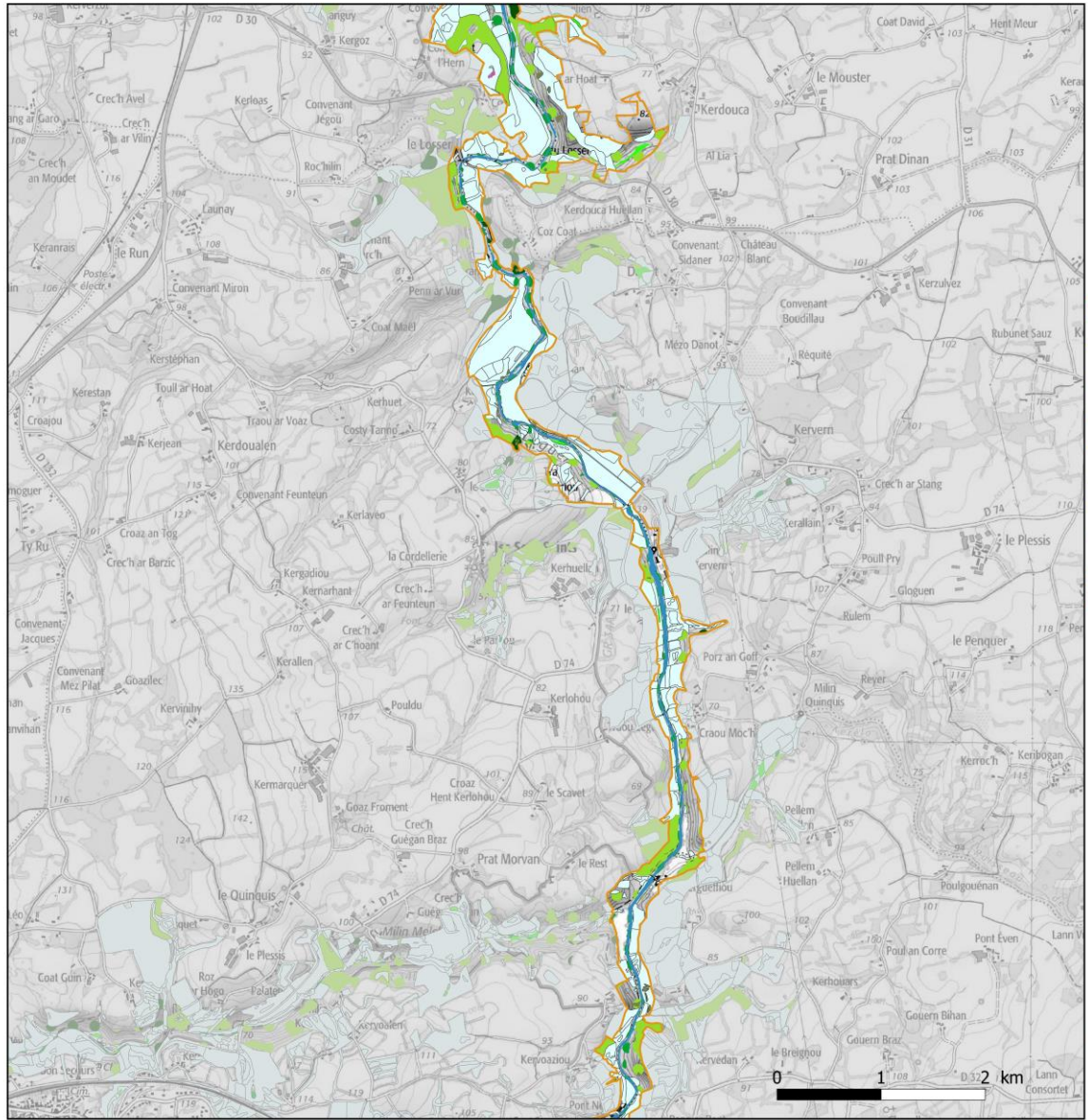


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 6 - Ploubeze - Ploumilliau

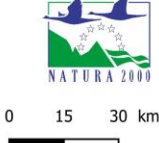


- ZSC
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaune d'intérêt communautaire
- Habitat d'espèces : Chauves-souris
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
- Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049



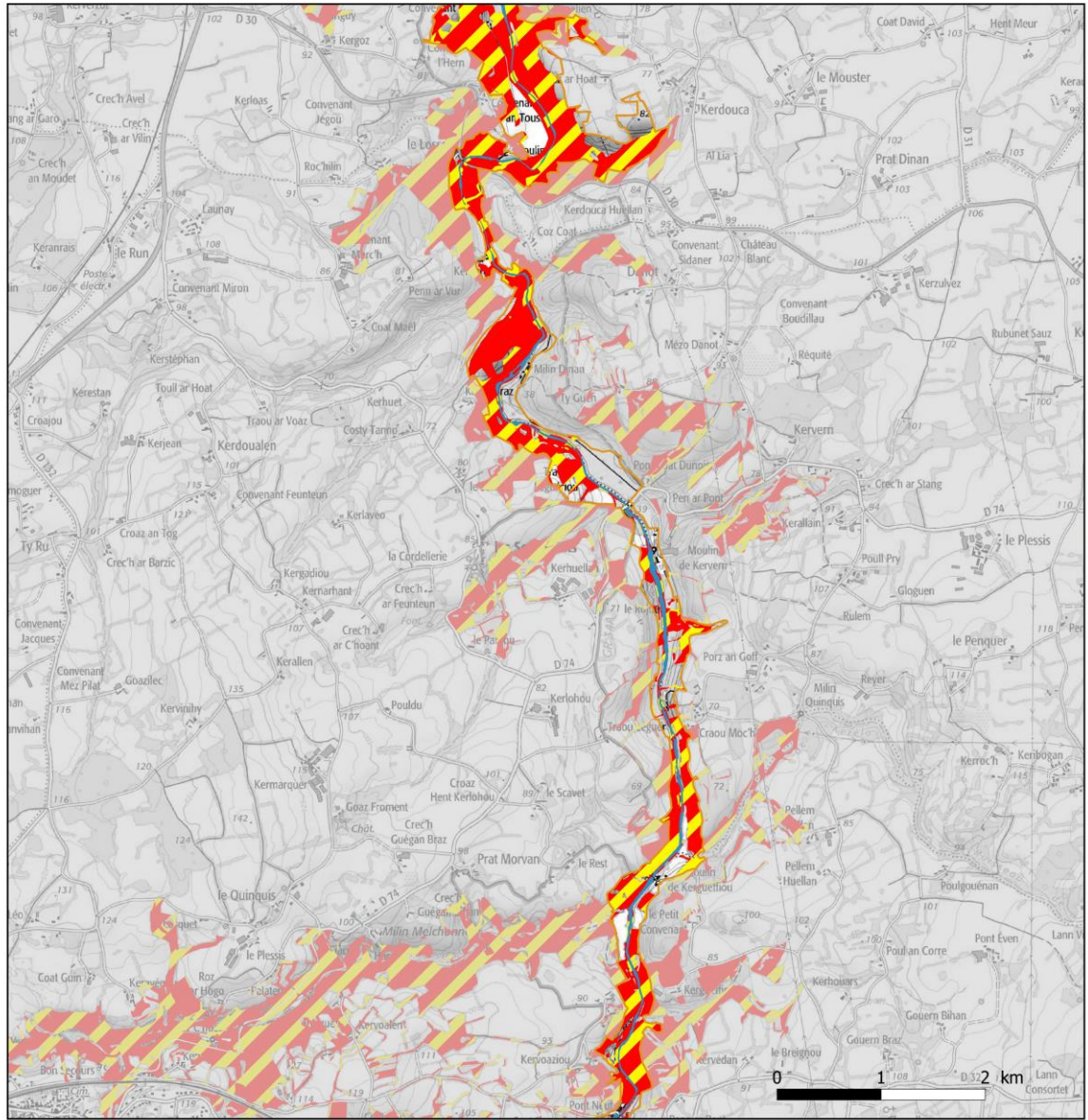
Habitats d'intérêt communautaire
Site Natura 2000 FR5300008
Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
et de Beffou
8 - Le Vieux-Marché - Pluzunet



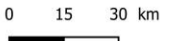
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
- 6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairies et des étages montagnard à alpin
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairies et des étages montagnard à alpin?
- 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
- 9120 pot : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus pot.
- 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
- 9130 pot : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum pot.
- 91EO pot : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)







- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049

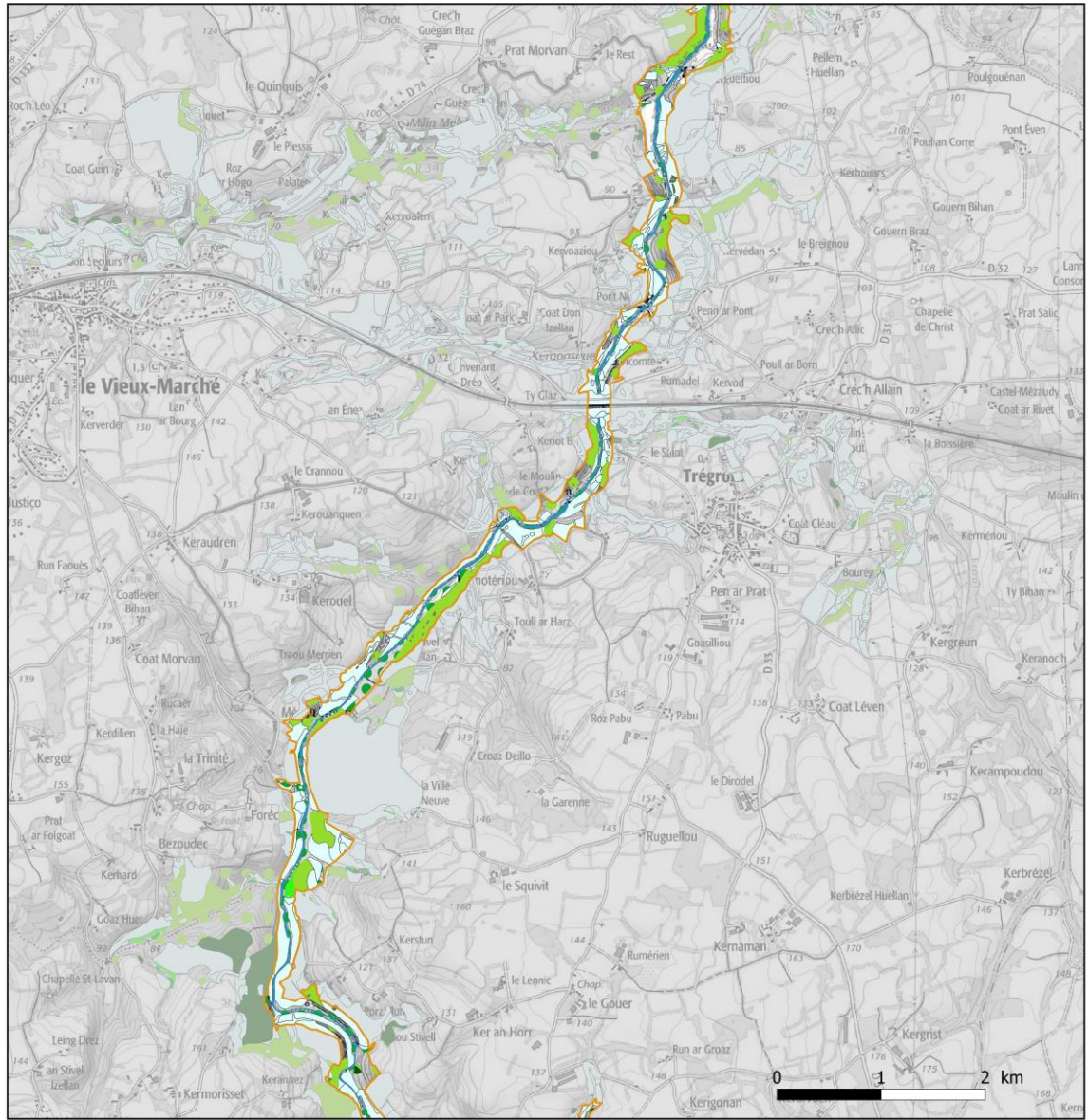


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 8 - Le Vieux-Marché - Pluzunet

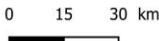


-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaine d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



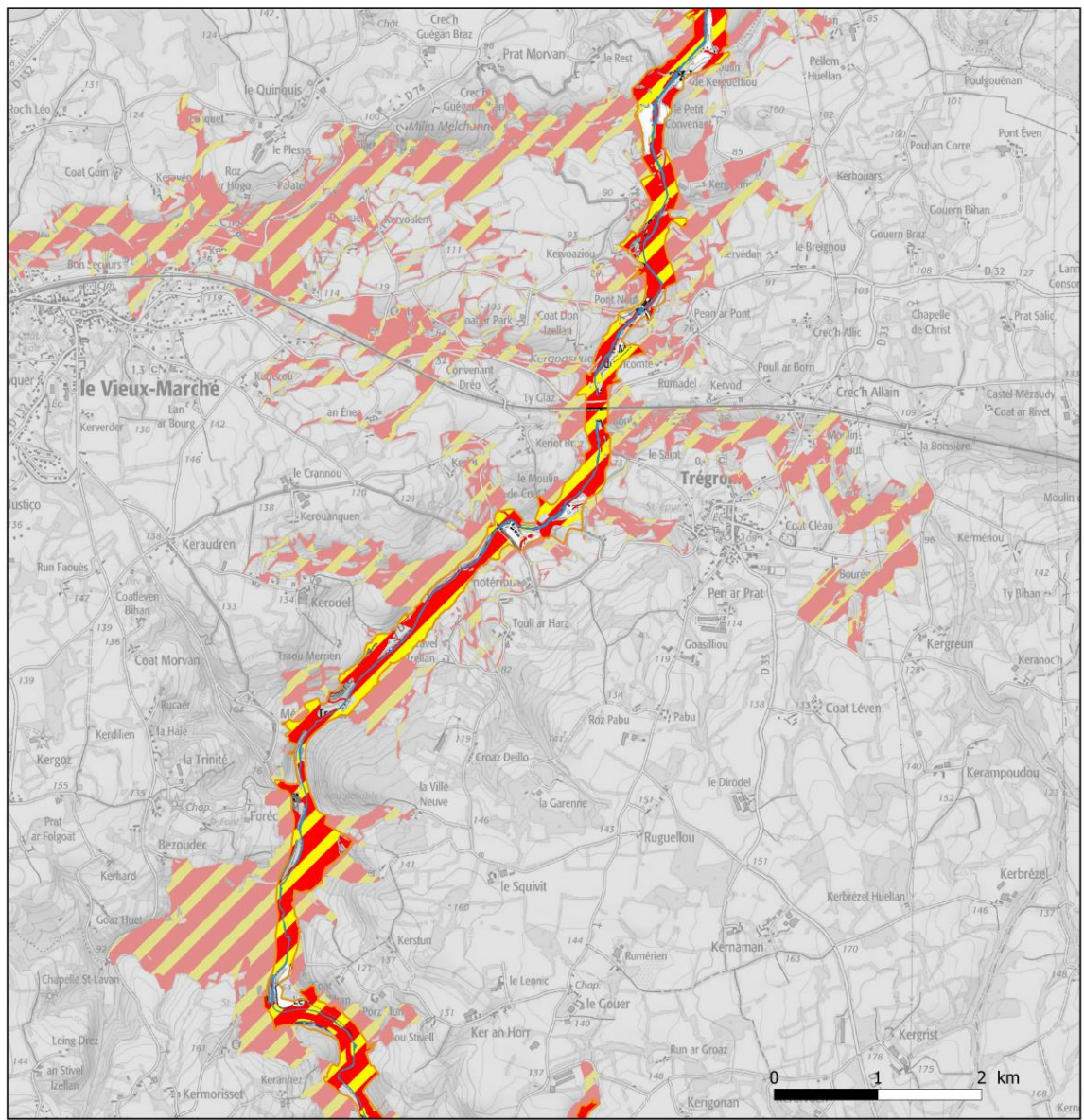
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coats an Noz-Coats an Hay
 et de Beffou
 9 - Le Vieux-Marché - Trégram



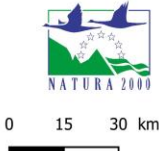
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin?
- 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
- 9120 pot : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus pot.
- 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
- 9130 pot : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum pot.
- 91EO pot : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)

- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

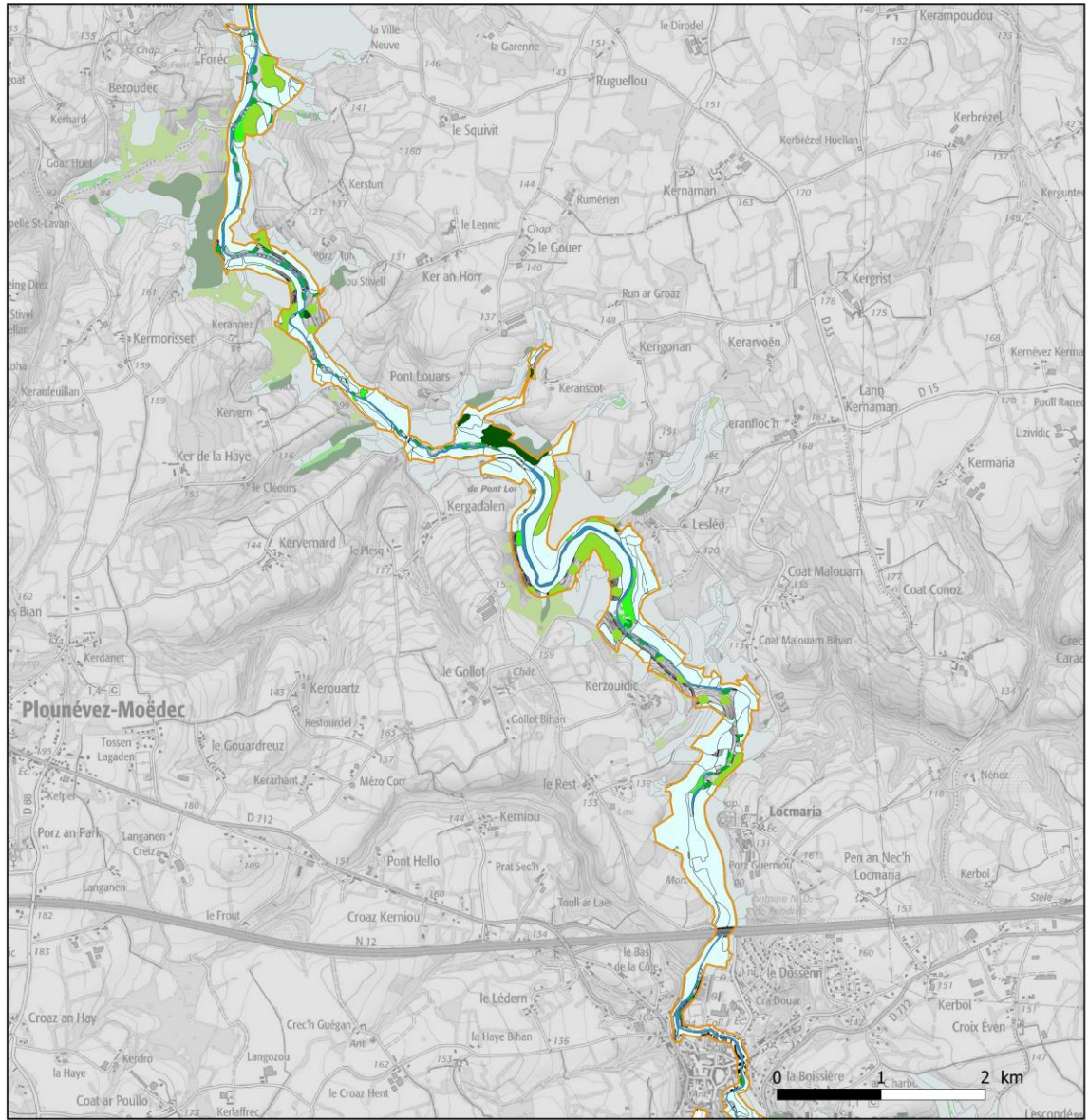


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 9 - Le Vieux-Marché - Trégram

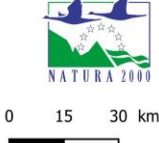


- ZSC
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaine d'intérêt communautaire
- Habitat d'espèces : Chauves-souris
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
- Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049



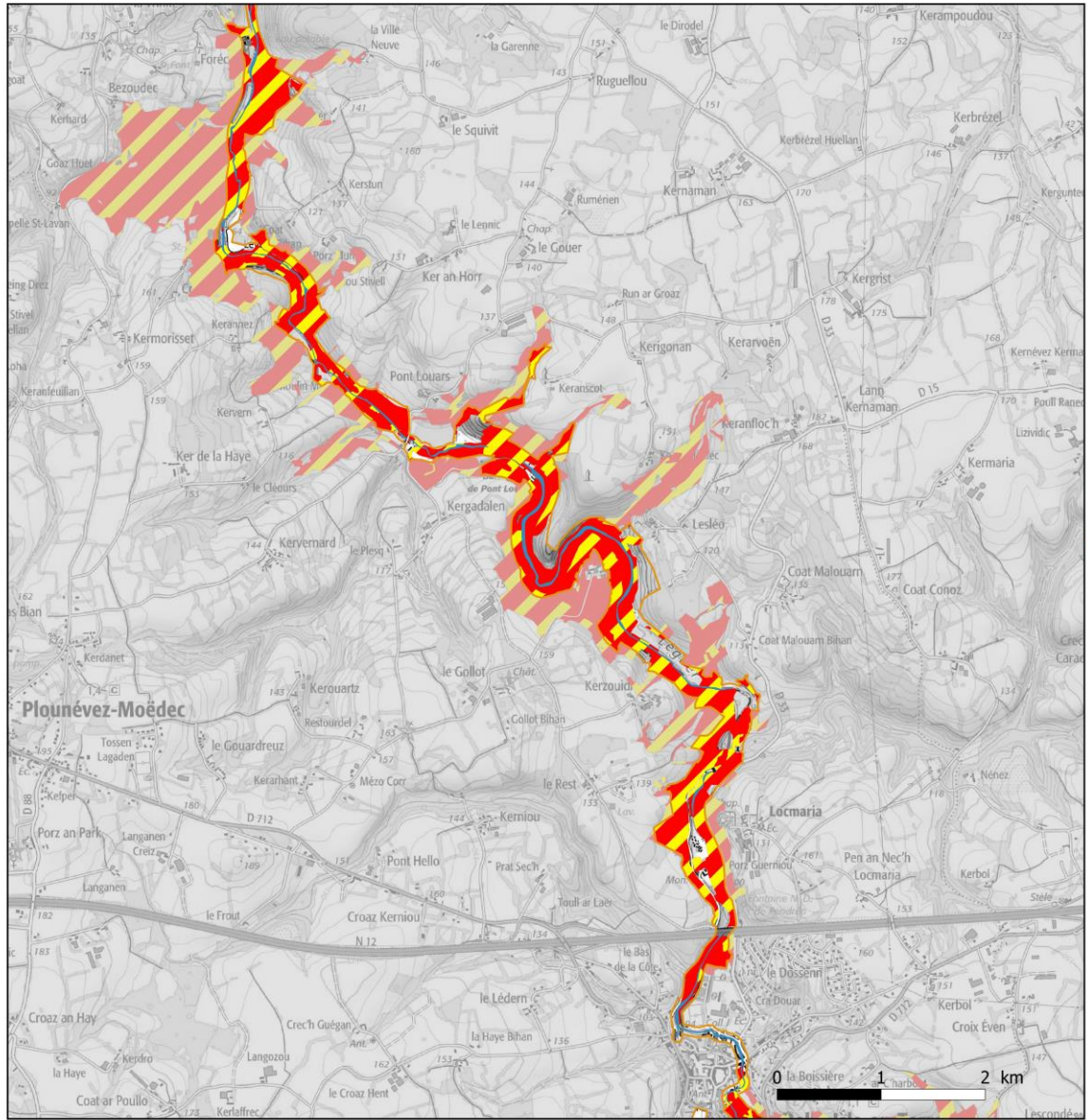
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 10 - Plounévez-Moëdec - Belle-Isle-en-Terre



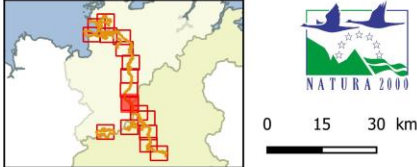
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
 - 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
 - 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
 - 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin?
 - 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
 - 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois
 - 9120 pot : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
 - 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
 - 9130 pot : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum pot.
 - 91EO pot : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)







- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049

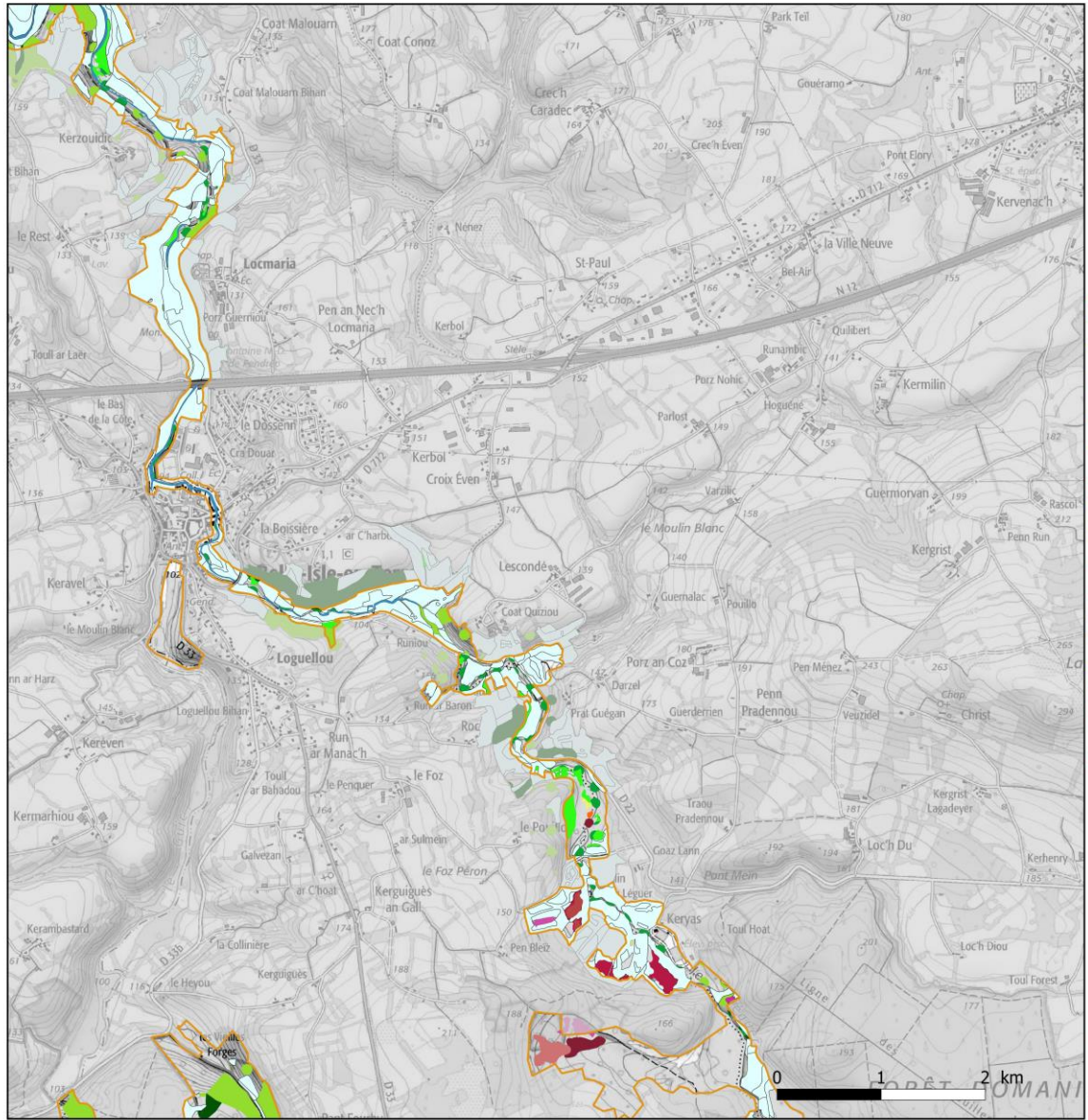


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 10 - Plounevez-Moëdec - Belle-Isle-en-Terre

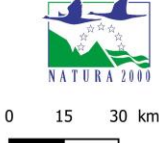
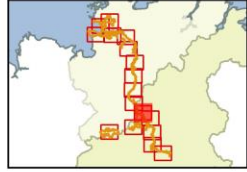


-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifauve d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



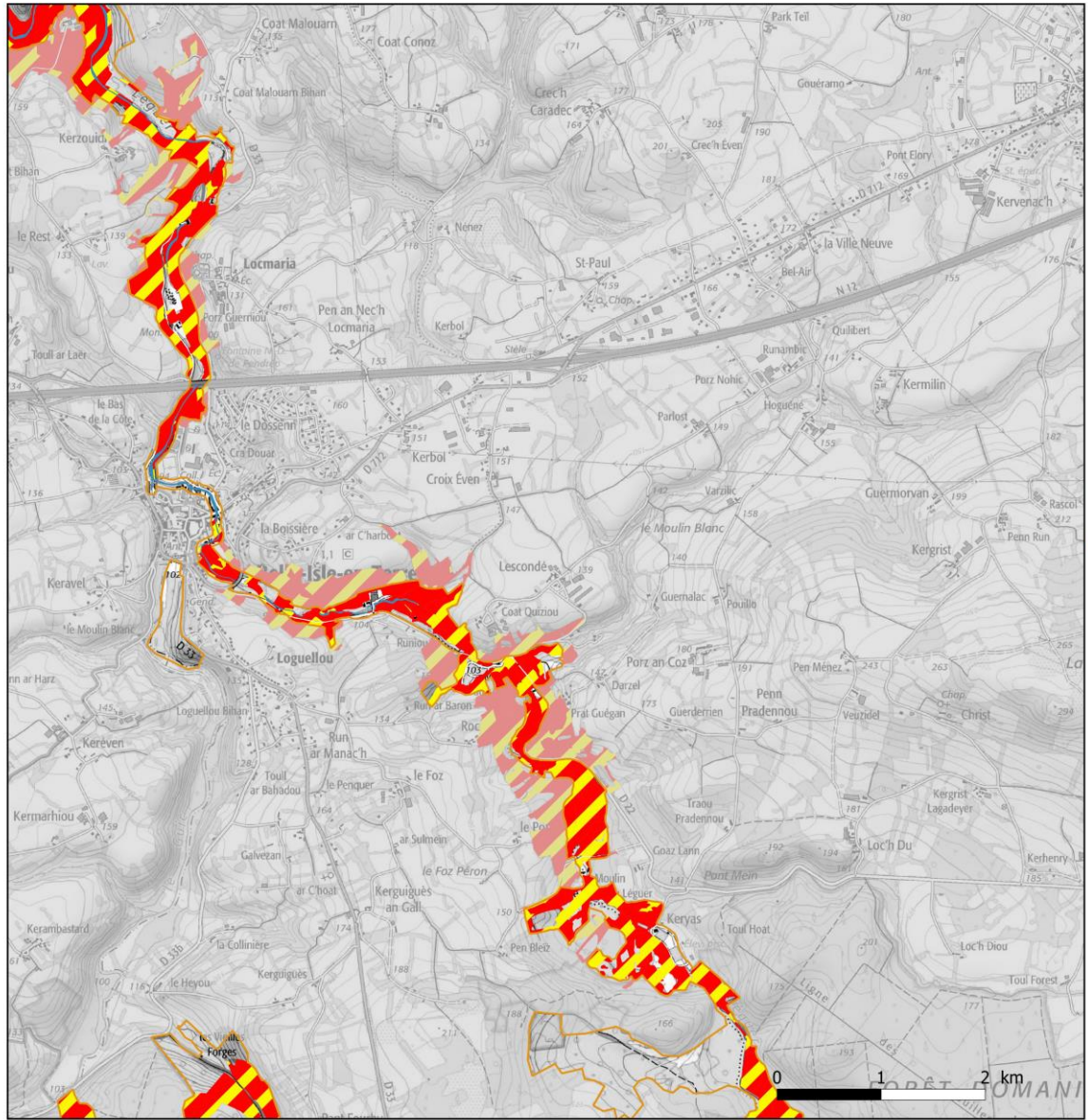
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 11 - Belle-Isle-en-Terre - Louargat



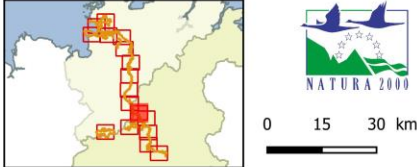
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
- 6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairiens et des étages montagnard à alpin
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairiens et des étages montagnard à alpin?
- 7110 : Tourbières hautes actives
- 7140 : Tourbières de transition et tremblantes
- 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
- 9120 pot : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus pot.
- 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
- 9130 pot : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum pot.
- 91EO pot : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)
- 9120 pot : Hêtraie atlantique (potentiel)
- 4030-5 : Landes hyperatlantiques subsèches
- 7110-1 : Végétation des tourbières hautes actives
- 7120-1 : Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration
- 91D0 : Tourbières boisées *

- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

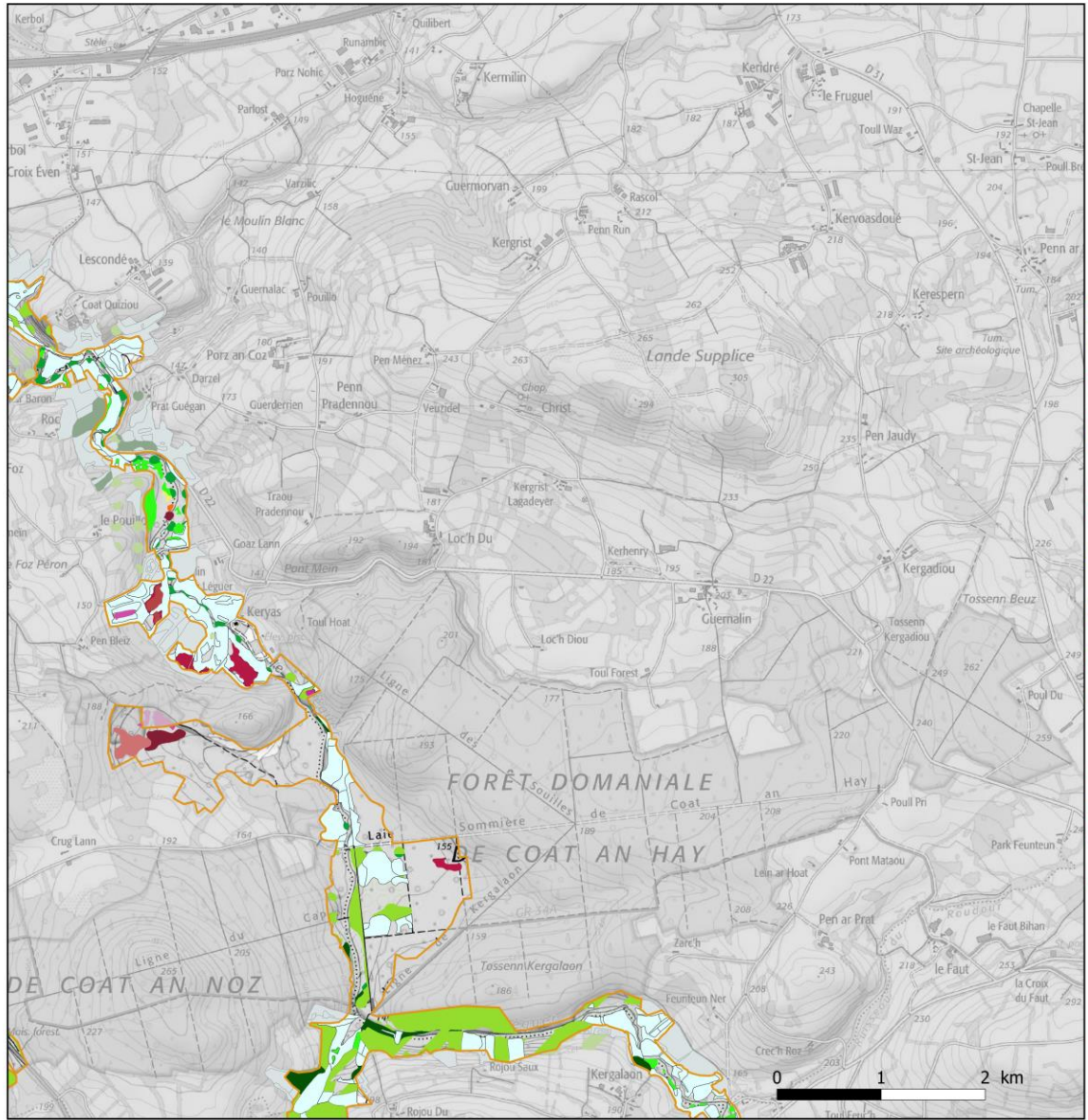


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 11 - Belle-Isle-en-Terre - Louargat

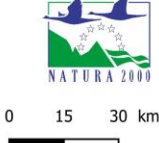
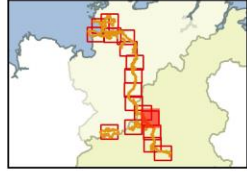


- ZSC
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaune d'intérêt communautaire
- Habitat d'espèces : Chauves-souris
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
- Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

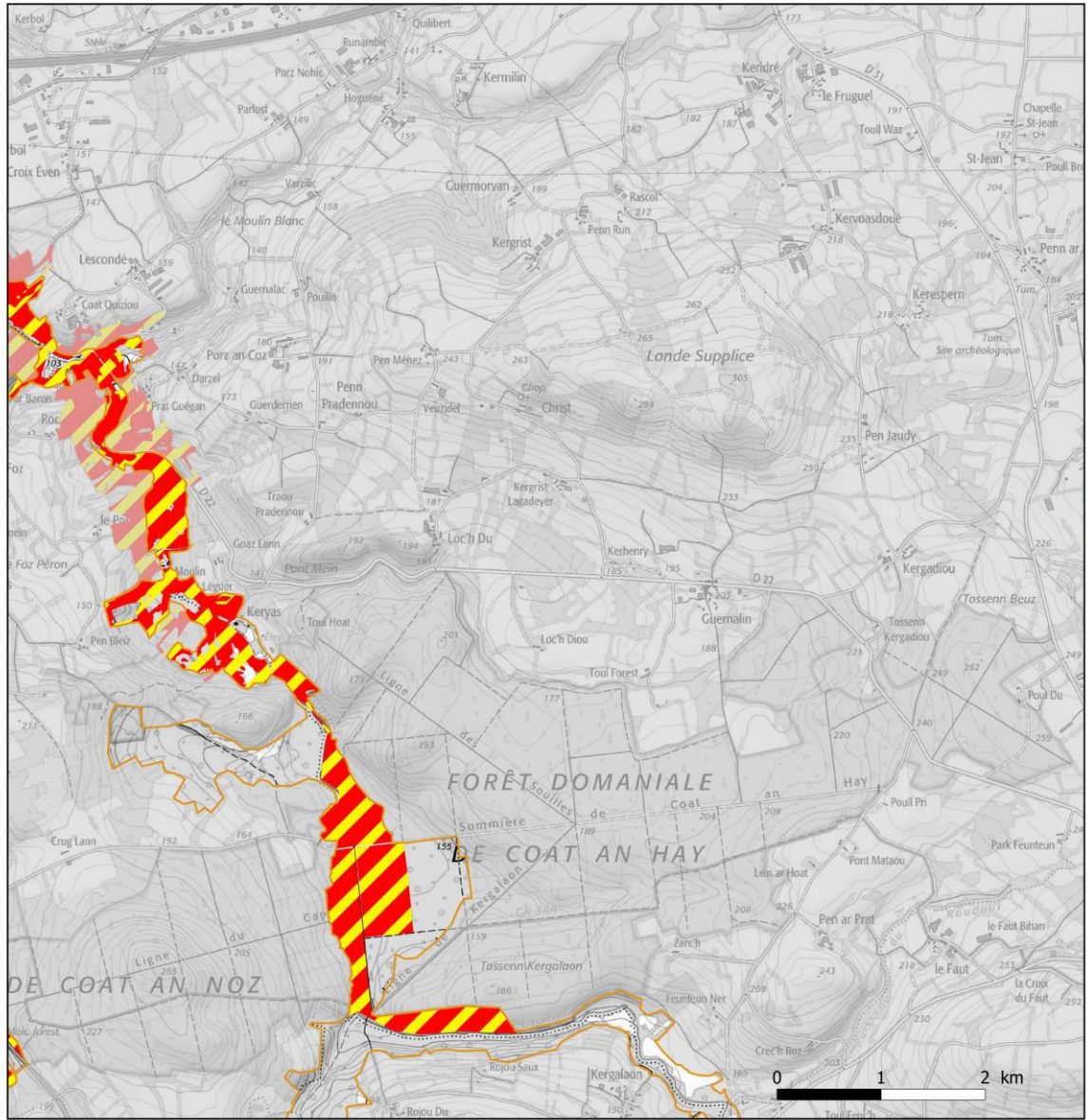
Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



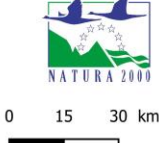
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 12 - Louargat - Belle-Isle-en-Terre









- ZSC
 - Habitats d'intérêt communautaire**
 - 6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
 - 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
 - 7110 : Tourbières hautes actives
 - 7140 : Tourbières de transition et tremblantes
 - 9120 pot : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus pot.
 - 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
 - 9130 pot : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum pot.
 - 91EO pot : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)
 - 9120 : Hêtraie atlantique
 - 9120 pot : Hêtraie atlantique (potentiel)
 - 9120pot p.p. : Hêtraie atlantique (potentiel pour partie)
 - 9130 : Hêtraie de l'Asperulo-fagetum
 - 9130 x 91EO pot : Hêtraie de l'Asperulo-fagetum et Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)
 - 9130 pot : Hêtraie de l'Asperulo-fagetum (potentiel)
 - 91EO p.p. : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (pour partie)
 - 91EO pot. : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)
 - 91EO pot. p.p.: Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel pour partie)
 - 4020-1 : Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles
 - 4030-5 : Landes hyperatlantiques subsecches
 - 7110-1 : Végétation des tourbières hautes actives
 - 7120-1 : Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration
 - 91D0 : Tourbières boisées *
 - Absence d'habitats d'intérêt communautaire
 - Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)
- Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

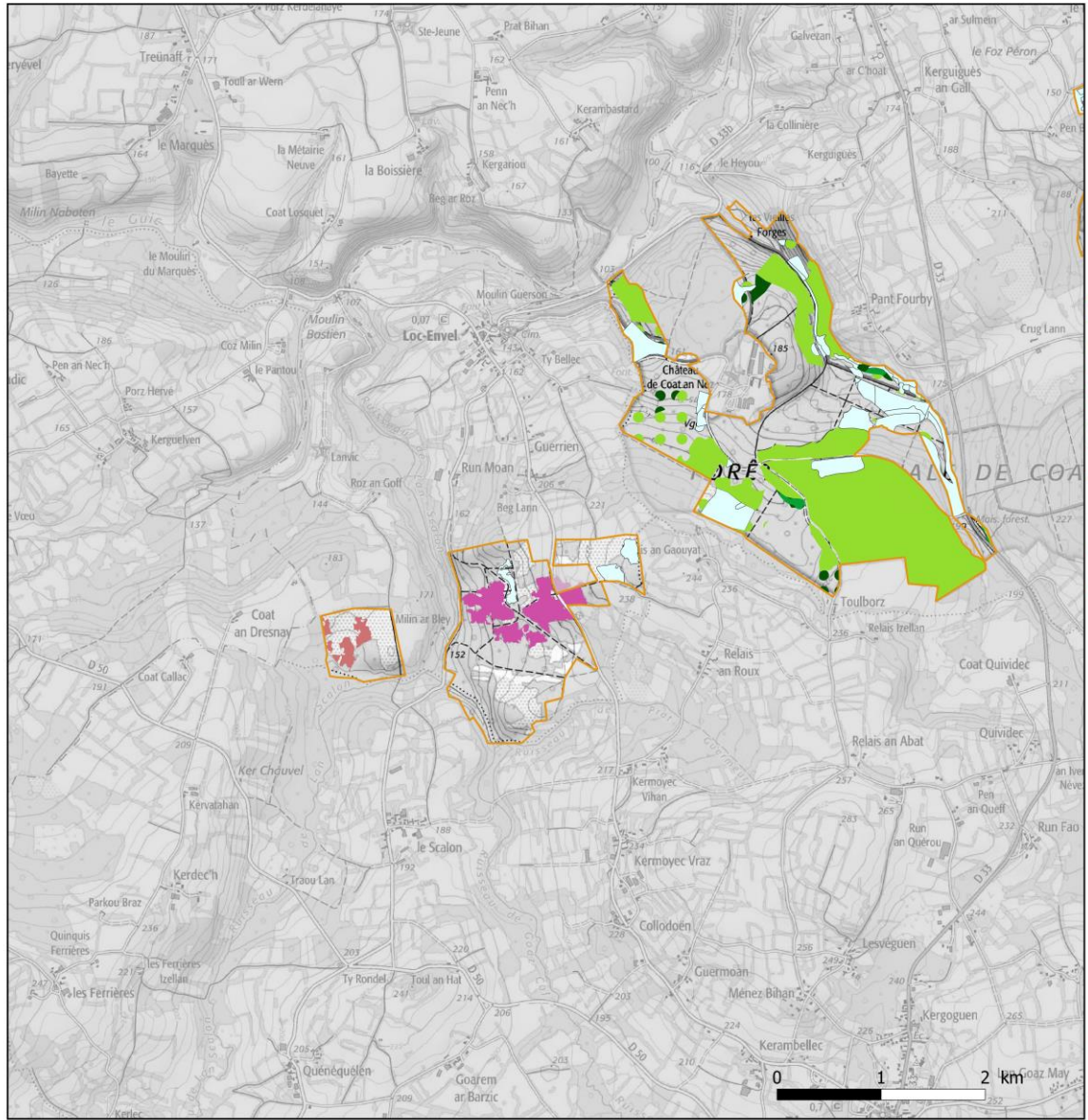


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 12 - Louargat - Belle-Isle-en-Terre

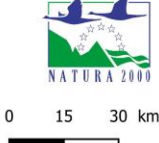


-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaute d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049



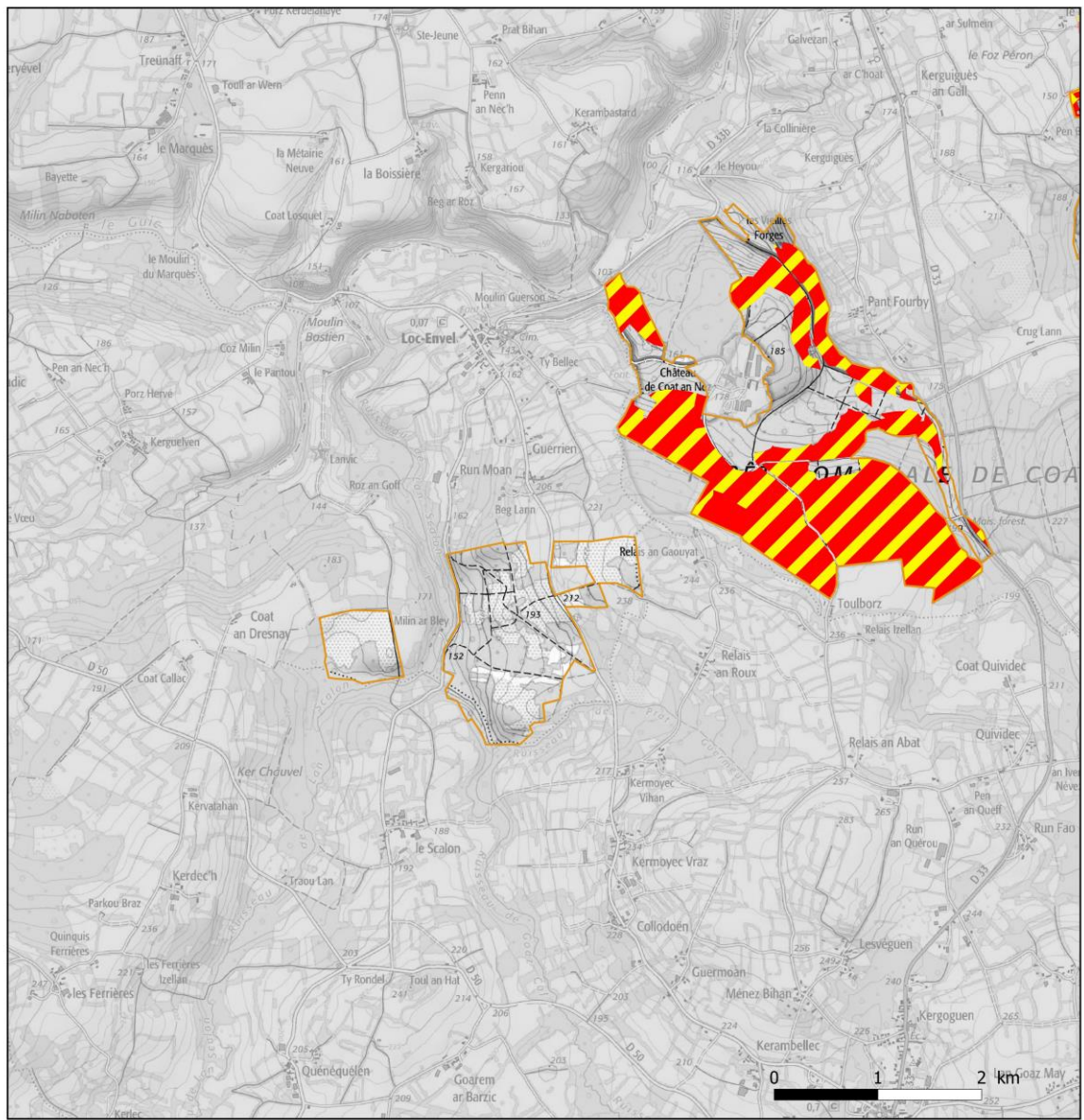
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 13 - Loc-Envel - Belle-Isle-en-Terre



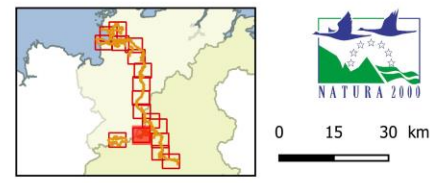
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 9120 : Hêtraie atlantique
- 9120 pot : Hêtraie atlantique (potentiel)
- 9130 : Hêtraie de l'Asperulo-fagetum
- 9130 x 91EO : Hêtraie de l'Asperulo-fagetum et
- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
- 9130 pot : Hêtraie de l'Asperulo-fagetum (potentiel)
- 9130 pot x 91EO : Hêtraie de l'Asperulo-fagetum (potentiel) et
- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
- 91EO pot. : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (potentiel)
- 91EO pot. p.p. : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (potentiel pour partie)
- 4020-1 : Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles
- 4030-5 : Landes hyperatlantiques subsecches







- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

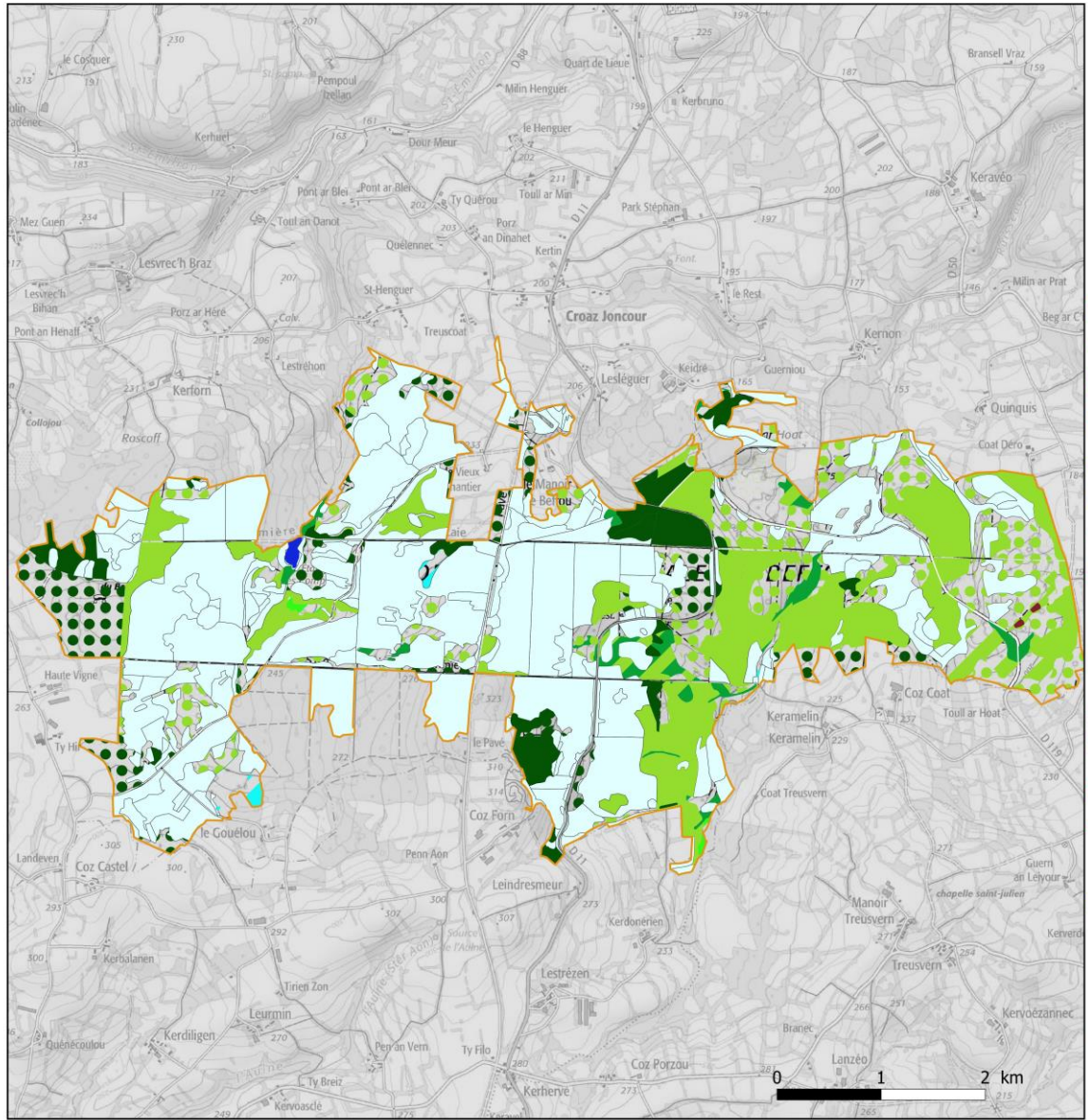


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 13 - Loc-Envel - Belle-Isle-en-Terre

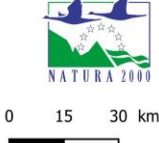


-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaute d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

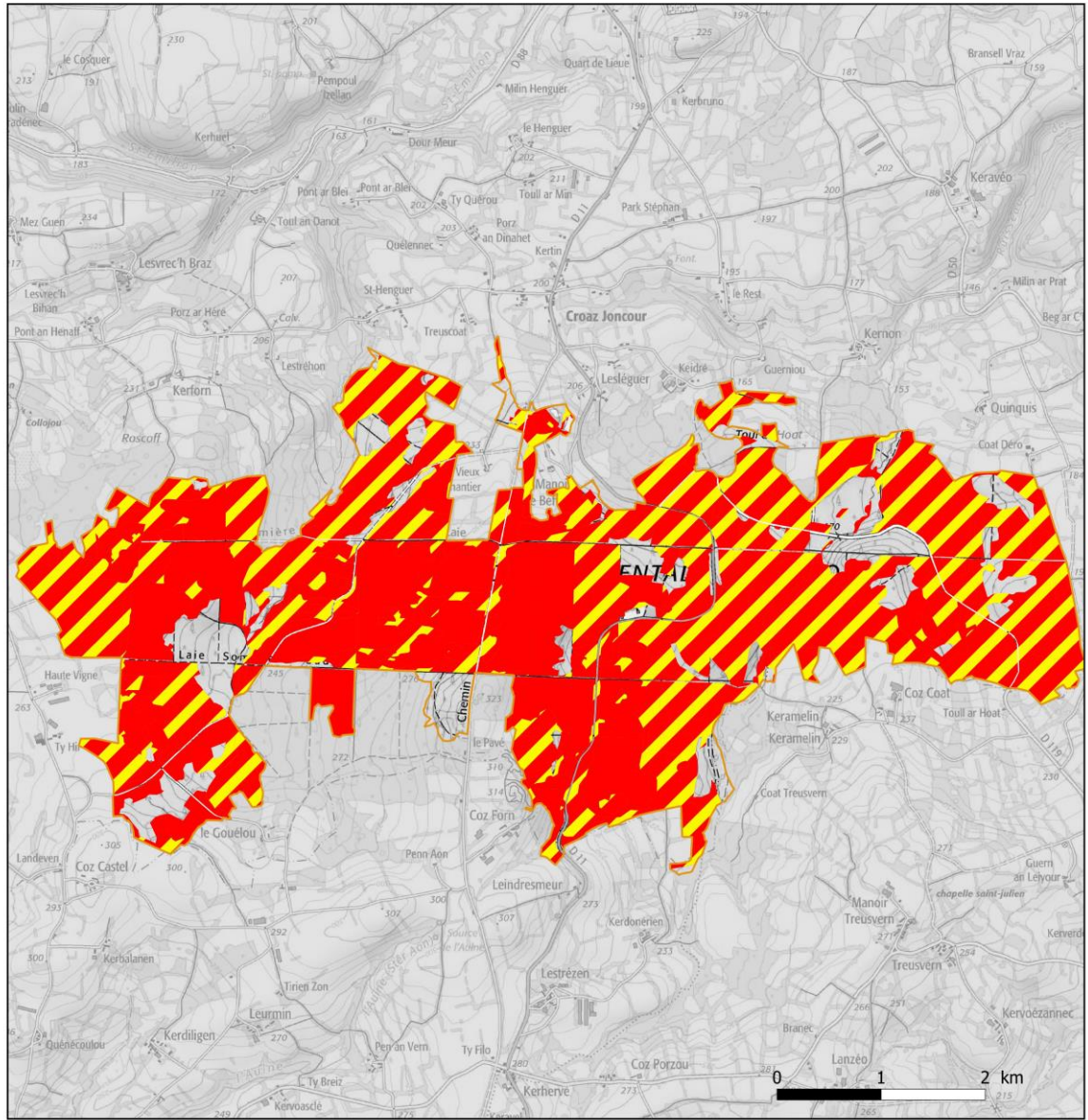
Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



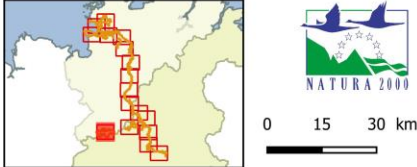
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 14 - Loguivy-Plougras









- ZSC
 - Habitats d'intérêt communautaire**
 - 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin
 - 6430 p.p. : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin (pour partie)
 - 6431 p.p. : Mégaphorbiaies des franges (pour partie)
 - 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
 - 9120 p.p. : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (pour partie)
 - 9120pot : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (potentiel)
 - 9120 x 91D0pot : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus et Tourbières boisées
 - 9120 x 91EO : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
 - 9120pot x 91EO : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (potentiel) et Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior
 - 9120pot p.p. : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
 - 9120pot x 91EO : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (potentiel) et Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior
 - 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
 - 9130 p.p. : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (pour partie)
 - 9130pot : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (potentiel)
 - 9130pot p.p. : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (potentiel pour partie)
 - 91EO : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior
 - 91EO p.p. : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (pour partie)
 - 91EOpot : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)
 - 91EOpot p.p. : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel pour partie)
 - 3110 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (à confirmer)
 - Absence d'habitats d'intérêt communautaire
 - Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)
- Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018); ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

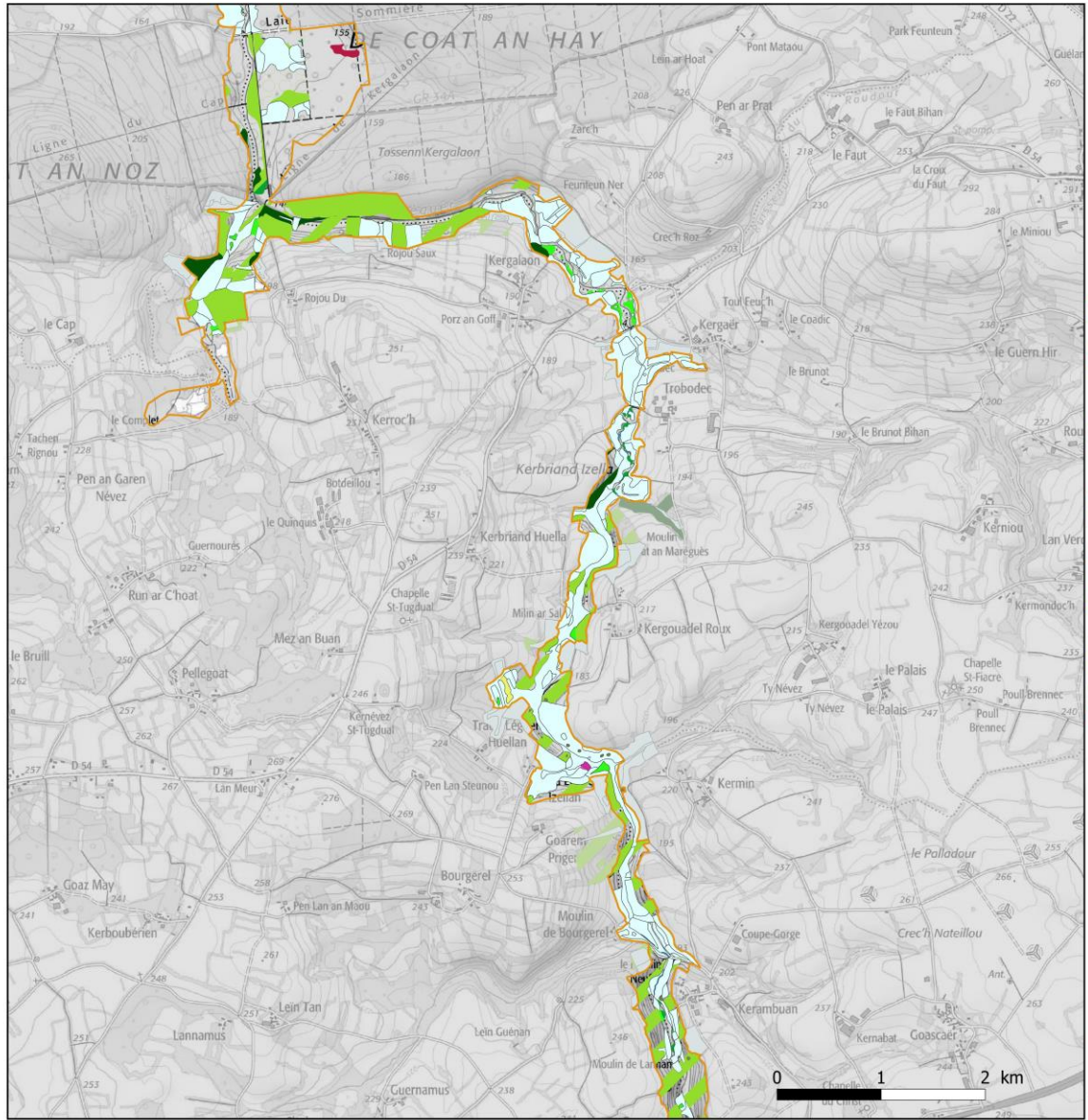


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 14 - Loguivy-Plougras

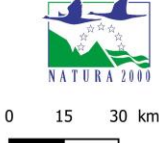
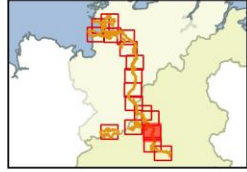


-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaune d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



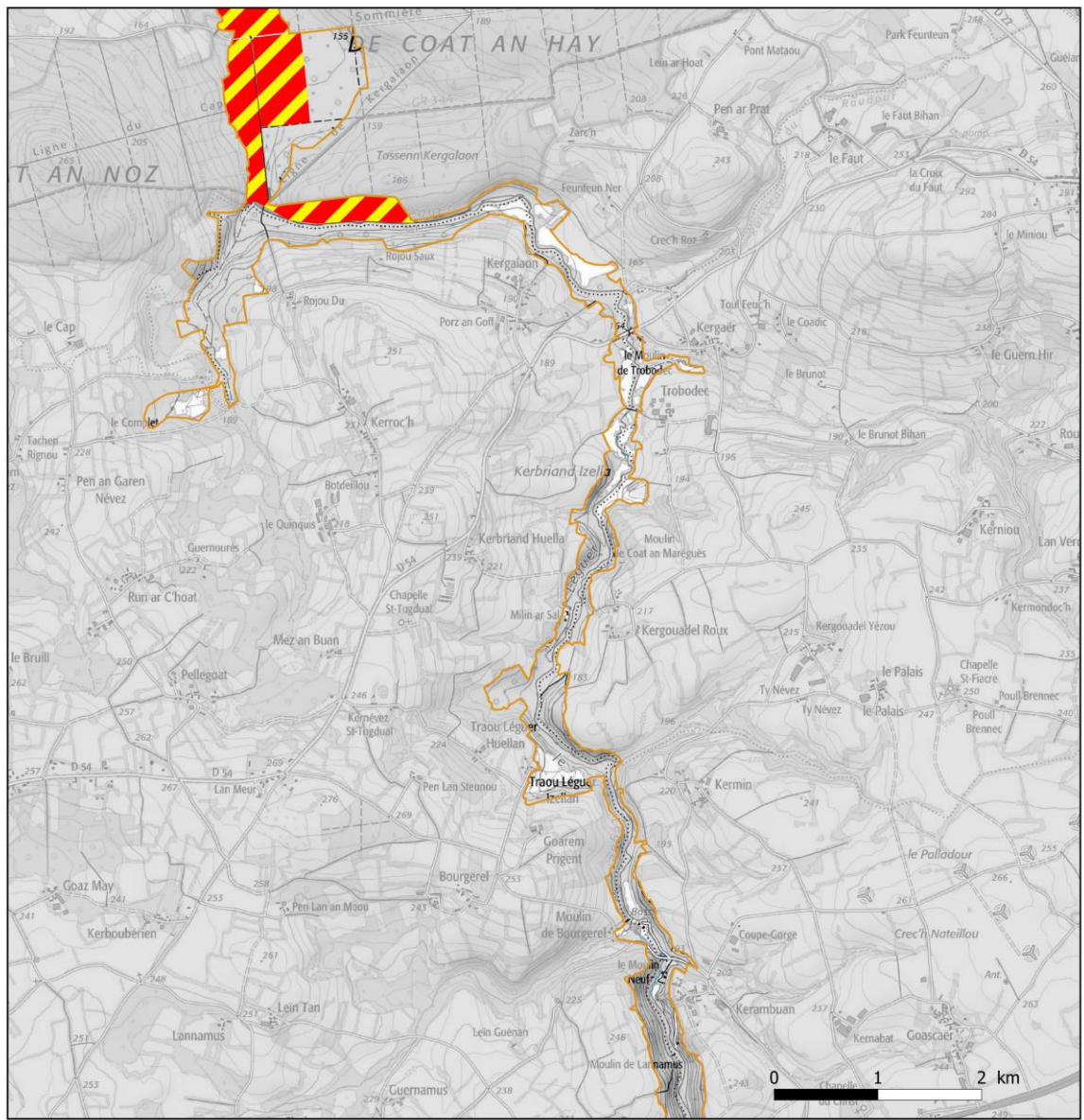
Habitats d'intérêt communautaire
Site Natura 2000 FR5300008
Rivière du Léguer et forêts de Coats an Hay et de Beffou
15 - Plougonver - Gurunhuel



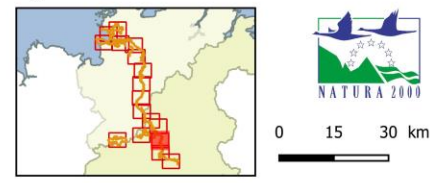
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 9120 : Hêtraie atlantique
- 9120 x 91EO : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus et
- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
- 9120 pot : Hêtraie atlantique (potentiel)
- 9130 : Hêtraie de l'*Asperulo-fagetum*
- 9130 p.p. : Hêtraie de l'*Asperulo-fagetum* (pour partie)
- 91EO pot. p.p. : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (potentiel pour partie)
- 4030-5 : Landes hyperatlantiques sèches
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranuncion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*
- 4030 : Landes sèches européennes
- 6410 : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- 8220 : Pentcs rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 9120 : Hêtraie atlantique
- 9120 pot : Hêtraie atlantique (potentiel)
- 9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*
- 9130 pot : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (potentiel)
- 91EO pot. : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (potentiel)
- 91EO pot. : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (potentiel)







○ Absence d'habitats d'intérêt communautaire
 ○ Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 * n°2016-DINO-1-34-049

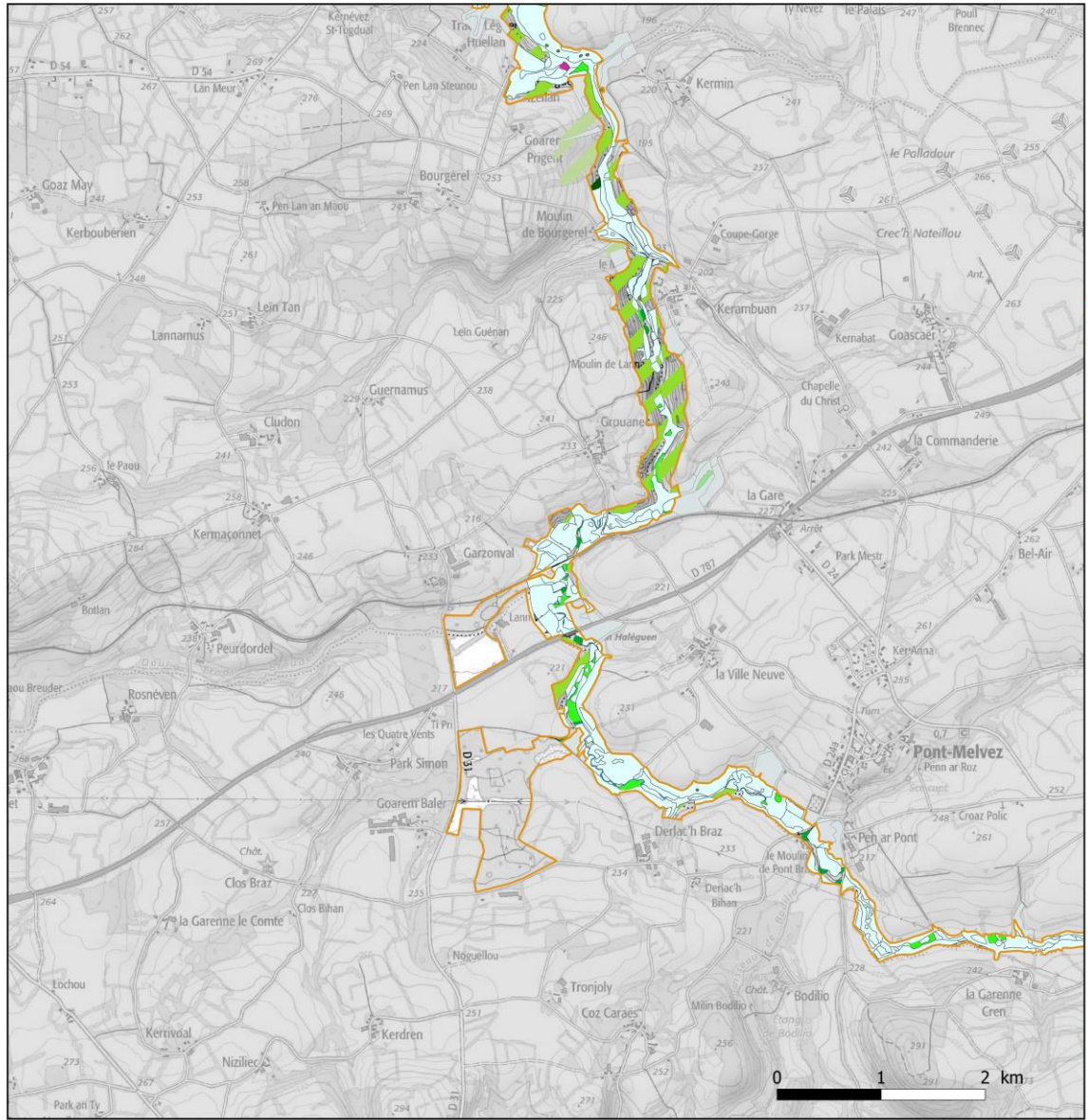


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coats an Noz-Coats an Hay
 et de Beffou
 15 - Plougonver - Gurunhuel

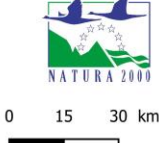


-  ZSC
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifane d'intérêt communautaire
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris
-  Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
-  Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
-  Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



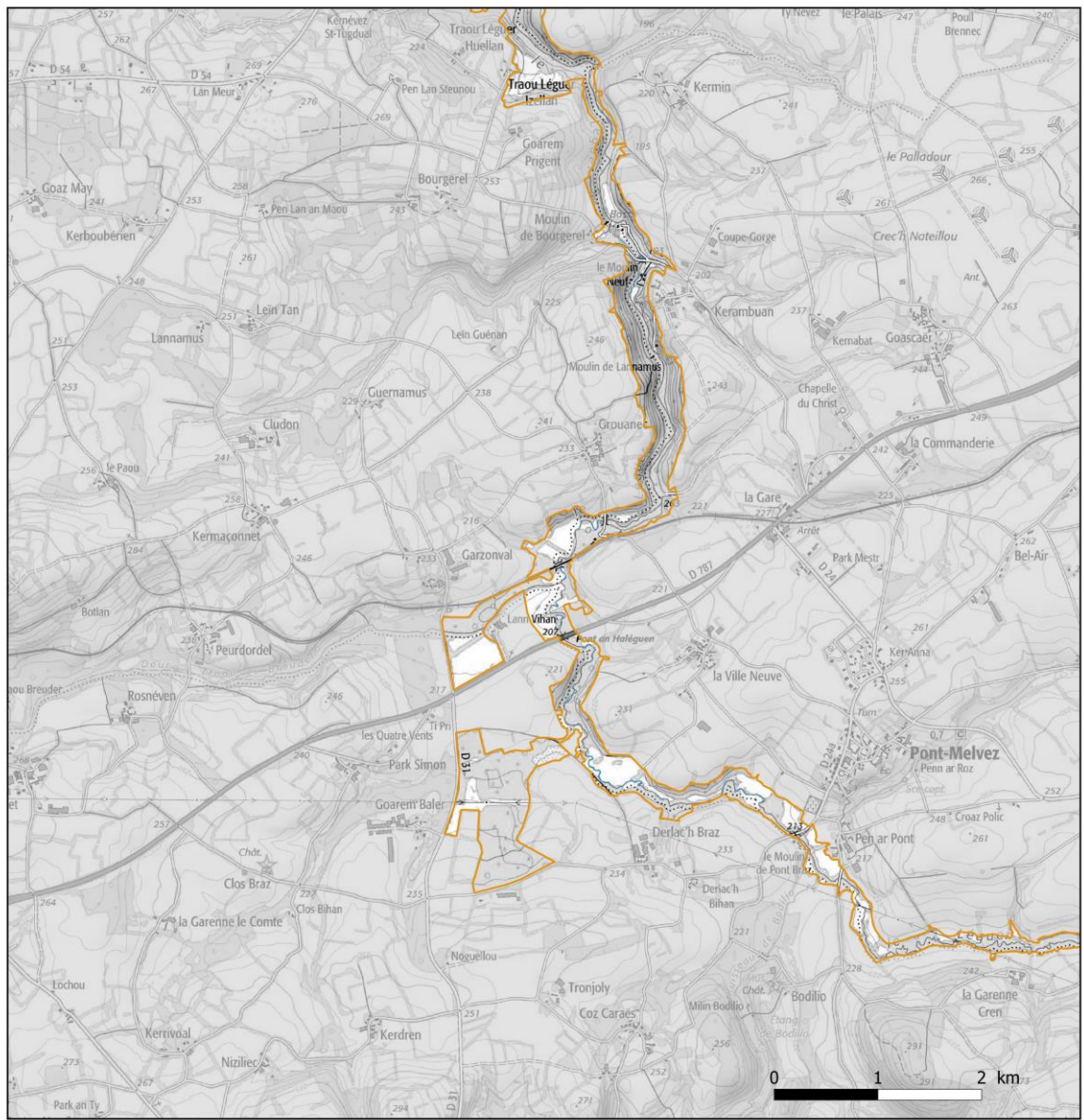
Habitats d'intérêt communautaire
Site Natura 2000 FR5300008
Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
et de Beffou
16 - Plougouver - Pont-Melvez - Bulat-Pestivien



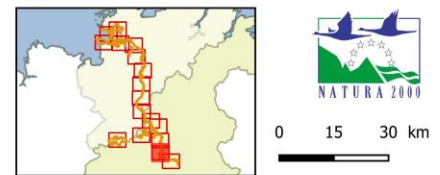
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 9120 : Hêtraie atlantique
- 9120 pot : Hêtraie atlantique (potentiel)
- 9130 pot : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (potentiel)
- 91EO pot : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)

□ Absence d'habitats d'intérêt communautaire
 □ Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018);
 ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049

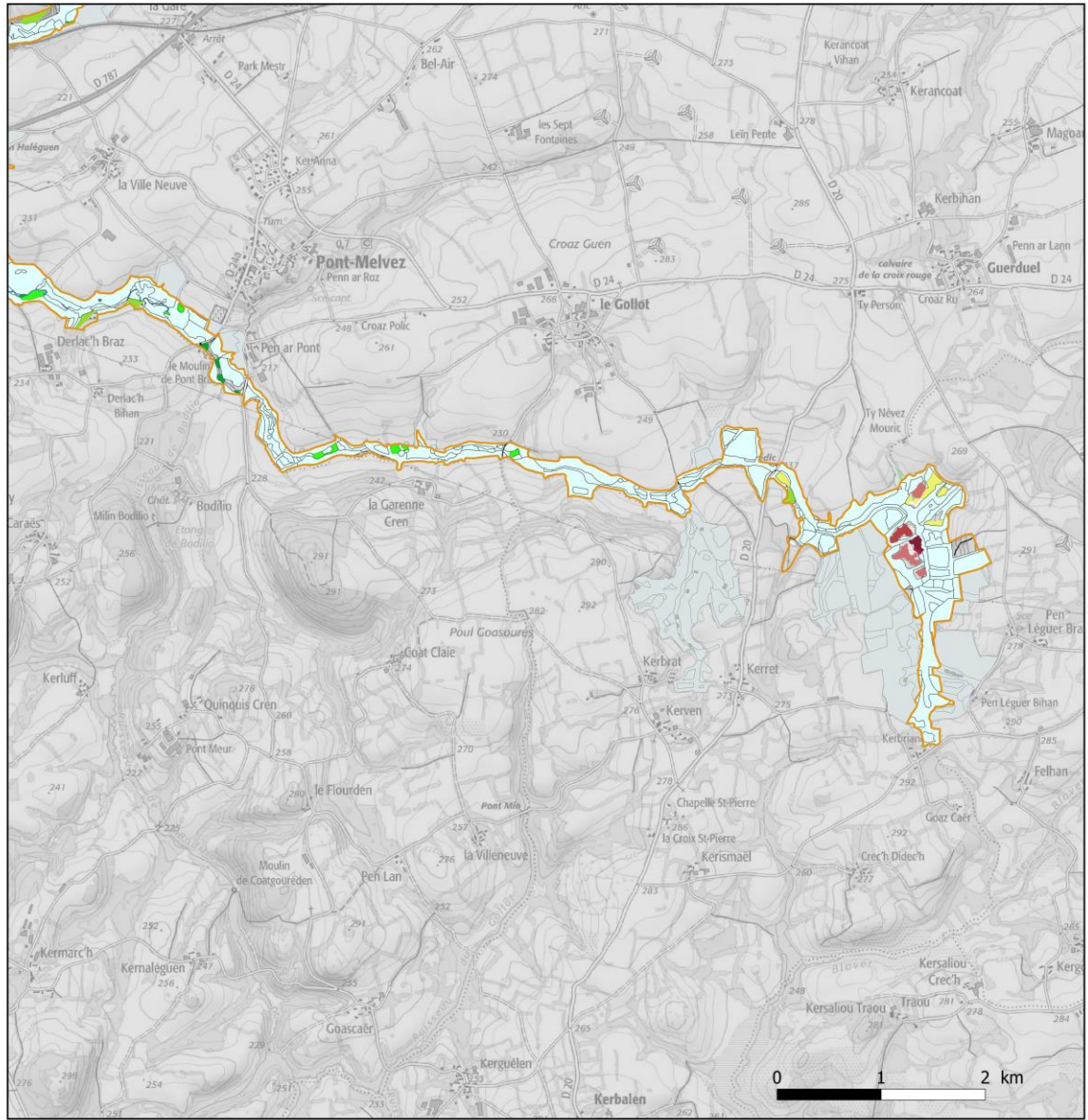


Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 16 - Plougonver - Pont-Melvez - Bulat-Pestivien

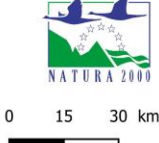


- ZSC
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe et piscifaine d'intérêt communautaire
- Habitat d'espèces : Chauves-souris
- Habitat d'espèces : Loutre d'Europe
- Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loutre d'Europe
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049



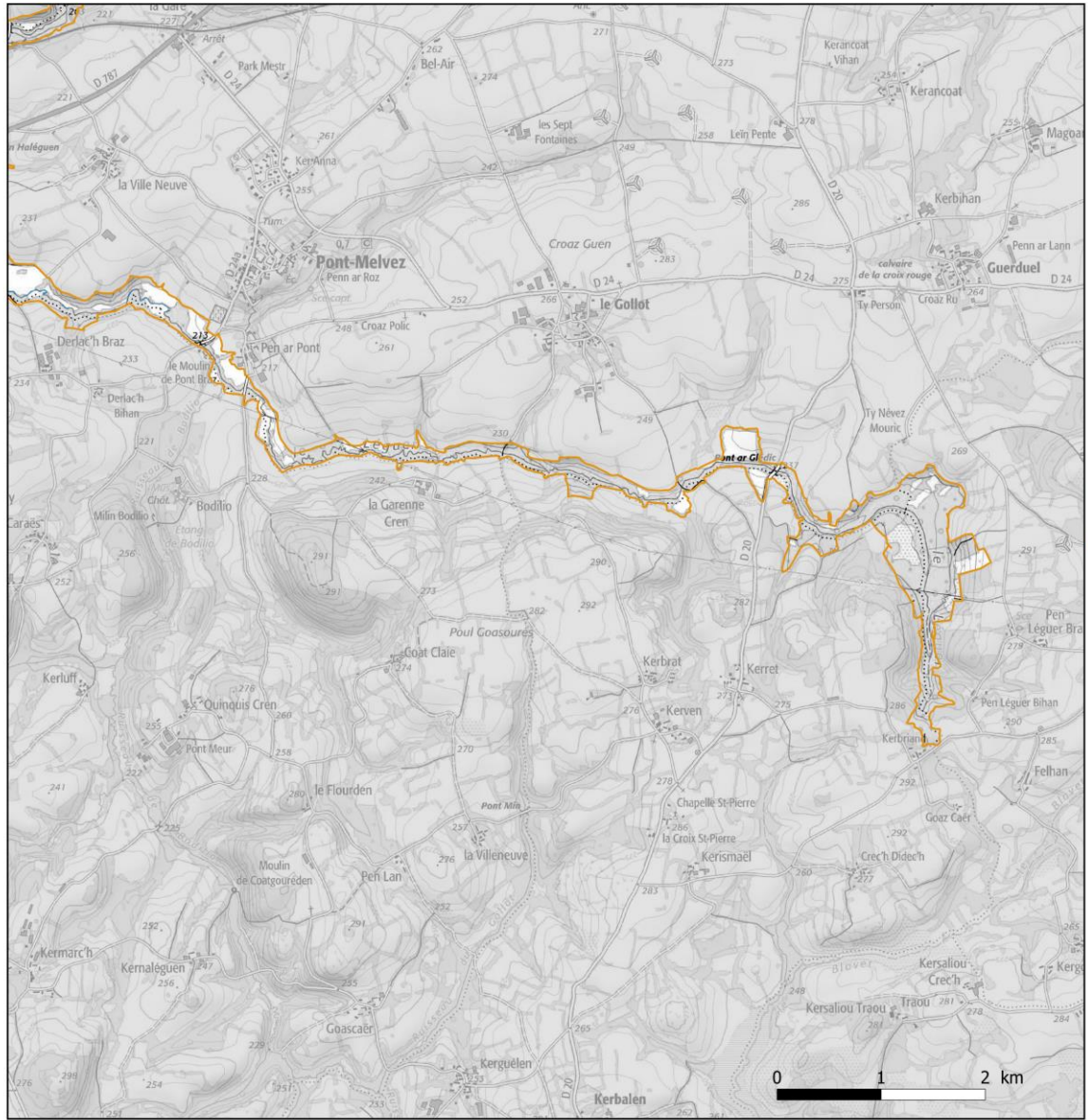
Habitats d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 17 - Pont-Melvez - Maël-Pestivien



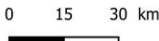
- ZSC
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 4020-1 : Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère cillée et Bruyère à quatre angles
- 7110-1 : Végétation des tourbières hautes actives
- 7120-1 : Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration
- 91D0 : Tourbières boisées *
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculus fluitantis et du Callitriche-Batrachion
- 6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairies et des étages montagnard à alpin
- 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 9120 pot : Hêtraie atlantique (potentiel)
- 91E0 pot. : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (potentiel)

- Absence d'habitats d'intérêt communautaire
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); Phillibert (2018); ©IGN 2016 – SCAN 25 ® n°2016-DINO-1-34-049



Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Site Natura 2000 FR5300008
 Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz-Coat an Hay
 et de Beffou
 17 - Pont-Melvez - Maël-Pestivien



- ZSC
- Habitat d'espèces : Loure d'Europe et piscifaine d'intérêt communautaire
- Habitat d'espèces : Chauves-souris
- Habitat d'espèces : Loure d'Europe
- Habitat d'espèces : Chauves-souris et Loure d'Europe
- Zone non cartographiée (présence potentielle d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire)

Sources : DREAL; FCBE (2004); CERA (2005); TBM (2004); GMB (2003); Le Reste (2003); ©IGN 2016 – SCAN 25 ° n°2016-DINO-1-34-049